DOCUMENT RESUME

ED 473 043 FL 027 180

AUTHOR	Goulet, Marie-Josee, Ed.
TITLE	Actes des Journees de linguistique (Proceedings of the Linguistics Conference) (15th, Quebec, Canada, March 15-16, 2001).
INSTITUTION	Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Language Planning.
REPORT NO	CIRAL-Pub-B-222
ISBN	ISBN-2-89219-279-X
ISSN	ISSN-1196-121X
PUB DATE	2001-00-00
NOTE	137p.; Produced with the collaboration of Frederick Gagne, Caroline Laflamme, and Marie-Eve Levasseur. For the 14th Linguistics Conference, see ED 468 192.
PUB TYPE	Collected Works - Proceedings (021)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	EDRS Price MF01/PC06 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Chinese; Dictionaries; Esperanto; Foreign Countries; *French; French Literature; *Language Research; Linguistic Theory; Narration; Oral Language; *Translation; Verbs
IDENTIFIERS	France; Quebec

ABSTRACT

Papers on language research in this volume include the following: "Temporalite en francais de France. Differences dans la conceptualisation du temps et son expression dans un texte narratif oral" ("Differences in the Conceptualization of Time and Its Expression in Oral Narratives") (Natalia Dankova); "La traduction des textes womanist: le cas de 'La couleur poupre' d' Alice Walker" ("The Translation of Womanist Texts: The Case of 'The Color Purple' by Alice Walker") (Chantal Gagnon); "Traduction de la literature francais en Chine: survol historique et reflexions theoriques" ("The Translation of French Literature into Chinese: A Historical Survey and Reflections on the Theories") (Dazhi Wang); "La transmission orale de consignes. La nature de la tache a executer comme facteur d'influence de l'organisation discursive" ("The Oral Transmission of Punctuation. The Nature of the Tasks of Executing Them as a Factor of Influence from Discoursive Organization") (Annie Bergeron); "Parler du tiers absent: simple information ou commerage?" ("To Speak of the Third Person Who Is Absent: Simple Information or Gossip?") (Veronique Perron); "Syllabification unique et chute des consonnes finales en francais de Montreal" ("The Unique Syllabification and Dropping of Final Consonants in Montreal French") (Alain Theriault); "Le systeme vocalique du francais quebecois: imaginaire linguistique des locuteurs" ("The Vowel System of Quebec French: Locators that Are Linguistically Imaginative") (Anne-Marie Beaudoin-Begin); "Apport des outils informatiques a la cineradiologie" ("Contributions of Information Technology to the Radio Cinema") (Johanna-Pascale Roy); "A la recherche des enonces definitoires dans les textes specializes" ("Research on Definitive Enunciations in Specialized Texts") (Marie-Pierre Hetu); "L'esperanto: Du mythe a la realite" ("Esperanto: From Myth to Reality") (Natalia Dankova); "L'evolution de la societe vue a travers les mots et les sens nouveaux du Petit Larousse illustre: 1996-2000" ("The Evolution of the Society in Terms of Words with

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made
from the original document.

New Meanings in the Dictionary The Illustrated Petit Larousse: 1996-2000") (Caroline Campeau); and "Les verbes de perception en francais: une analyse des entrees de dictionnaires" ("The Verbs of Perception in French: An Analysis of Dictionary entrees") (Sophie Piron). Each paper contains references. (AA)

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made
from the original document.

ciral

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES
SUR LES ACTIVITÉS LANGAGIÈRES

Actes des XV^es Journées de linguistique

tenues les 15 et 16 mars 2001 à l'Université Laval

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
☑ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Denise Deshaies

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

1

ED 473 043

Publication B-222

Sous la direction de
Marie-Josée Goulet

Avec la collaboration de Frédérick Gagné,
Caroline Laflamme et Marie-Eve Levasseur

BEST COPY AVAILABLE

FACULTÉ DES LETTRES

UNIVERSITÉ LAVAL

2

2001

Actes des XV^es Journées de linguistique

tenues les 15 et 16 mars 2001 à l'Université Laval

Sous la direction de
Marie-Josée Goulet
avec la collaboration de Frédérick Gagné,
Caroline Laflamme et Marie-Eve Levasseur

B-222

2001
CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES ACTIVITÉS LANGAGIÈRES
QUÉBEC

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Actes des Journées de linguistique

(Publication B)
« Vos Journées de linguistique tenues les 15 et 16 mars 2001 à l'Université Laval ».
ISSN 1196-121X
ISBN 2-89219-279-X

1. Linguistique – Congrès. 2. Français (Langue) – Québec (Province) – Congrès. 3. Traduction littéraire – Congrès. 4. Sociolinguistique – Congrès. I. Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières. II. Collection: Publication B (Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières).

P115.U532 410 C93-031310-0

© CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES ACTIVITÉS LANGAGIÈRES
Tous droits réservés. Imprimé au Canada.
Dépôt légal (Québec) – 4e trimestre 2001
ISBN: 2-89219-279-X

Ces actes réunissent les articles des communications présentées lors de la quinzième édition du colloque étudiant *Les Journées de linguistique* (JDL). Organisé annuellement par l'Association des étudiants diplômés inscrits en langues et linguistique (AÉDILL) de l'Université Laval, les JDL comptent aujourd'hui parmi les plus anciens et les plus importants colloques francophones organisés par et pour des étudiants des cycles supérieurs. La diversité des domaines représentés fait de cette rencontre annuelle, et des actes qui lui succèdent, le point de convergence des recherches les plus actuelles en linguistique.

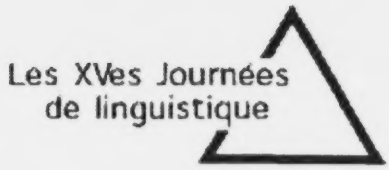

Actes du colloque sous la direction de
Marie-Josée Goulet

avec la collaboration de
Frédérick Gagné,
Caroline Laflamme et
Marie-Eve Levasseur

Pour une quinzième fois...

Cette année, le colloque étudiant *Les Journées de linguistique* (JDL), organisé par l'Association des étudiants diplômés inscrits en langues et linguistique (AÉDILL), fête son quinzième anniversaire. Dès sa première édition, les JDL avaient un mandat clair : favoriser les échanges entre les étudiants des cycles supérieurs en sciences du langage. Depuis quinze ans, les JDL créent une dynamique scientifique auprès des étudiants-chercheurs en sciences du langage. Le colloque permet aux participants de prendre connaissance des recherches de leurs collègues, de découvrir de nouvelles avenues en sciences du langage et de bénéficier de l'expertise de l'autre. Comme à chaque année, les JDL furent un lieu privilégié d'accomplissements, de discussions constructives et de rencontres. Les conférenciers ont su nous transmettre leur passion. Bravo!

Récompenser l'excellence fait partie de la dynamique scientifique. À cet effet, dans le cadre de sa quinzième édition, les JDL ont remis deux prix pour la meilleure communication. Le prix du public a été remis à Monsieur Vincent Arnaud, étudiant de doctorat en phonétique. Le prix du jury a été remis à Madame Anne-Marie Beaudoin-Bégin, étudiante de maîtrise en phonétique. Tous deux se sont démarqués par la qualité de leur communication et leur facilité à s'exprimer.

Le succès des premières JDL a encouragé les étudiants, au fil des ans, à se rassembler pour organiser le colloque. Le comité organisateur des quinzièmes JDL était formé de Vincent Arnaud, Anne-Marie Beaudoin-Bégin, Annie Bergeron, Joël Bourgeoys, Frédérick Gagné, Caroline Laflamme, Véronique Perron, Johanna-Pascale Roy et moi-même. Je les remercie tous chaleureusement, pour leur temps, leur implication, leurs idées et surtout leur encouragement. En tant que présidente des quinzièmes JDL, j'ai eu la chance de travailler avec un comité organisateur exceptionnel. Je

tiens également à remercier Madeleine Allard et Marie-Eve Levasseur, deux étudiantes du CIRAL, qui ont organisé la table ronde sur le savoir et l'interdisciplinarité, qui a eu lieu en fin de colloque.

Le franc succès des JDL est également redevable à nos généreux partenaires financiers. Nous remercions d'abord l'Office de la langue française et l'Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AÉLIÉS), nos principaux commanditaires. Nous remercions également le Département de langue, linguistique et traduction, la Faculté des lettres et de la ville de Sainte-Foy. Enfin, nous sommes très reconnaissants envers le CIRAL pour la publication des actes et pour son soutien moral constant. Nous remercions particulièrement Diane Vincent, directrice du CIRAL, et Claude Fortin pour leur aide.

Aux participants du colloque, nous espérons que ces actes rappelleront de bons souvenirs. Aux absents, puissent-ils vous convaincre des passions qui s'y sont déroulées.

Longue vie aux JDL!

Marie-Josée Goulet
Université Laval, Québec
Le 21 août 2001

Voici la liste des communications présentées lors des XV^{es} *Journées de linguistique* qui ne font pas l'objet d'un article dans les actes :

Comment les habiletés de définition se manifestent-elles chez des élèves multilingues en L1, L2, L3?
Sonia El Euch, Université Laval

Les langues en Afrique : les erreurs du passé et un avenir incertain
Abdourhamane Sakho, Université Laval

L'utilisation de l'intensification et de l'atténuation dans les publi-reportages de produits de santé
Marie-Eve Levasseur et Jean-François Smith, Université Laval

Les téléromans sur Internet
Amel Aloui, Université Laval

Un support multimédia pour l'enseignement de la physiologie de la parole
Vincent Arnaud, Université de Franche-Comté et Université Laval

Les variations formelles des éléments constituants des mots persans et français
Amir Ansari, Paris III

L'analyse de corpus : le cas des prépositions for *et* during
Carleen Gruntman, Université Laval

L'asymétrie argument/adjoint en roumain
Stanca Somesfalean, Université du Québec à Montréal

Table des matières

Avant-propos vi

Temporalité en français québécois et en français de France. Différences dans la conceptualisation du temps et son expression dans un texte narratif oral 1
Natalia Dankova
Université de Paris – VIII et Université Laval

La traduction des textes womanist : le cas de *La couleur pourpre* d'Alice Walker 13
Chantal Gagnon
Université Concordia

Traduction de la littérature française en Chine : survol historique et réflexions théoriques 23
Dazhi Wang
Université Laval

La transmissin orale de consignes. La nature de la tâche à exécuter comme facteur d'influence de l'organisation discursive 33
Annie Bergeron
Université Laval

Parler du tiers absent : simple information ou commérage ? 43
Véronique Perron
Université Laval

Syllabification unique et chute des consonnes finales en français de Montréal 53
Alain Thériault
Université de Montréal, Université Concordia et Université de Nantes

Le système vocalique du français québécois : imaginaire linguistique des locuteurs 63
Anne-Marie Beaudoin-Bégin
Université Laval

Apport des outils informatiques à la cinéradiologie 75
Johanna-Pascale Roy
Université Laval

À la recherche des énoncés définitoires dans les textes spécialisés 85
Marie-Pierre Hétu
Université Laval

L'espéranto. Du mythe à la réalité 97
Natalia Dankova
Université de Paris – VIII et Université Laval

L'évolution de la société vue à travers les mots et les sens nouveaux du Petit Larousse illustré : 1996-2000 107
Caroline Campeau
Université Laval

Les verbes de perception en français : une analyse des entrées de dictionnaires 119
Sophie Piron
Université du Québec à Montréal

Temporalité en français québécois et en français de France. Différences dans la conceptualisation du temps et son expression dans un texte narratif oral

Natalia Dankova
Université de Paris - VIII et Université Laval

Introduction

Ce papier présente quelques résultats d'une recherche qui porte sur la temporalité dans un texte narratif en français langue maternelle (LM). Nous allons comparer des récits oraux produits par des francophones québécois et français. Des recherches antérieures ont révélé des différences frappantes entre des locuteurs français et des francophones québécois monolingues lorsqu'il s'agit de produire un discours en langue seconde. Cela m'amène à réfléchir sur les possibilités de conceptualiser et d'exprimer le temps différemment, ce qui veut dire que le potentiel de la langue française est exploité de manière différente par les Québécois et les Français.

Cadre théorique et hypothèses de travail

Cette étude va au-delà des différences de surface (d'ordre lexical ou syntaxique), largement analysées et décrites, et ne traite pas des « écarts » par rapport à la « norme », mais s'intéresse aux particularités que présente chacune des variétés de la langue. Nous utilisons une approche psycholinguistique et nous postulons que les catégories grammaticalisées d'une langue orientent l'attention du locuteur lors de la production en ce qui concerne la sélection de l'information à transmettre et son organisation dans un discours.

L'existence des moyens similaires dans deux langues (ou identiques comme dans notre cas) ne garantit pas des similitudes dans l'usage de ces moyens (Dankova 1997, 1998a,b, Hickmann et Roland 1992, Hickmann *et al.* 1994 et Lambert 1997). Chaque langue a une façon particulière, qui lui est propre, d'exprimer le temps à travers une configuration de tous les moyens disponibles. Afin d'analyser des productions de francophones québécois et français, deux hypothèses de travail ont été formulées.

1. L'aire d'utilisation (facteurs socioculturels) et l'évolution de la langue en France et au Québec permettent d'envisager des différences profondes dans le fonctionnement de la langue et dans la conceptualisation.
2. Le contact avec d'autres langues (avec l'anglais pour le Québec) contribue à déterminer des variabilités dans la production en français LM et ce sans que les informateurs québécois maîtrisent l'anglais.

Nous avons adopté, à des fins d'analyse, la théorie de W. Klein (1994) qui fournit un cadre d'analyse du temps et de l'aspect qui se base non sur la forme mais sur la *fonction* des moyens d'expression de la temporalité. Nous nous référons également au modèle de W. Levelt (1989), qui distingue la conceptualisation du message de sa formulation linguistique et de son articulation, et au modèle de la

quaestio du discours narratif (Klein et von Stutterheim 1991). Chaque texte pour être cohérent doit répondre à une *quaestio*, question abstraite, qui trouve son expression soit dans la consigne donnée par l'interlocuteur soit dans l'interprétation particulière implicite de cette consigne de la part du locuteur. La *quaestio* détermine la répartition de l'information en *trame* (structure principale) et en *arrière-plan* (structure secondaire).

Analyses du corpus

Nous avons retenu pour cette étude la production de 17 informateurs québécois et 13 informateurs français sélectionnés selon les mêmes critères socioprofessionnels[1]. Le support graphique *Histoire du chat* (voir l'annexe) met en scène trois personnages qui effectuent des actions simultanées et successives, il faut donc situer des événements sur l'axe temporel et les uns par rapport aux autres. Le support permet d'envisager le récit au passé, au présent ou au futur. La consigne donnée aux informateurs ne contient aucune suggestion susceptible d'influencer le choix du temps de narration. Les analyses portent sur la morphologie verbale, le recours aux adverbes de temps et aux subordonnées temporelles, ainsi que sur la structuration du discours. Les formes verbales et les adverbes de temps ont été comptabilisés[2].

Nous utilisons indifféremment les termes « expression adverbiale de temps » et « adverbe temporel », car notre attention ne porte pas sur la forme, mais sur la fonction. Nous avons retenu la classification proposée par W. Klein (1994), qui repartit les adverbes en six groupes : adverbes de *position* qui situent des événements sur l'axe temporel (*hier*, *en 1999*, *il y a trois jours*),

[1] Ce sont des francophones monolingues de naissance, âgés de 19 à 40 ans et ayant une bonne culture générale. Ils résident à Paris ou à Québec.

[2] Par forme verbale, on entend un temps verbal (simple ou composé), un infinitif, un gérondif, un participe passif ou actif, sauf si ce dernier est employé comme un attribut. La tournure *être en train de + infinitif* est comptée pour une forme et comptabilisée à part.

adverbes de *séquentialité* qui localisent des événements à l'intérieur d'une chaîne événementielle (*premièrement*, *ensuite*, *avant*), adverbes de *durée* (*longtemps*, *pendant une heure*), adverbes de *fréquence* (*deux fois*, *souvent*), adverbes qui décrivent la *nature de la transition* d'un événement à un autre (*soudain*, *tout à coup*, *petit à petit*), et adverbes de *contraste* qui constituent un groupe hétérogène (*déjà*, *presque*, *encore*).

Morphologie verbale

Pour l'analyse de la construction du discours, j'utilise un terme *description temporelle initiale* (DTI) qui renvoie au temps verbal majoritairement utilisé au début du récit, dans l'exemple « *hier, je me réveille, je me lève et je constate qu'il n'y a pas d'électricité...* » la DTI est au présent, bien que les verbes au présent rapportent des événements situés dans le passé. Dans notre corpus, 65% d'informateurs québécois et 61% d'informateurs français commencent leur récit en utilisant des verbes au présent. Deux informateurs québécois et trois informateurs français ont opté pour le passé simple. Seuls les informateurs français ont maintenu le passé simple dans la trame jusqu'à la fin du récit. Les récits des Français enregistrés sont plus longs : 35,5 formes verbales par récit en moyenne contre 23,5 formes chez les Québécois. Chez les Français, le fait de raconter au passé rallonge le récit. La relation entre le temps de narration et la longueur de récit a déjà été observée (cf. Dankova à paraître). Si nos informateurs français parlent plus c'est pour donner plus de détails faisant partie de l'arrière-plan. En ce qui concerne la répartition en trame et en arrière-plan, chez les Français l'arrière-plan est plus important que la trame et constitue 63% pour le passé (DTI au passé) et 56% au présent. Chez les Québécois, la trame prédomine : 52% dans les deux cas. M. Lambert, qui analyse des récits d'anglophones et de francophones natifs (il s'agit de récits de film muet), constate que « les énoncés de la trame sont nettement plus nombreux chez les

anglophones que chez les francophones (52% du total des propositions contre 40%) » (Lambert 1997 : 157). Il serait tentant d'expliquer la prédominance de la trame chez les Québécois par l'influence de l'anglais. La morphologie verbale est plus variée chez les Français surtout dans les récits au passé : on y trouve 16 formes verbales différentes (DTI au passé) contre 9 formes chez les Québécois.

Les types de verbes utilisés pour décrire tel ou tel événement varient d'un groupe à l'autre. Cette variation concerne en particulier l'emploi de verbes de mouvement et de verbes psychologiques ainsi que la composition de syntagmes verbaux dans lesquels ils se trouvent. Nous allons illustrer ce propos avec des exemples de descriptions de trois événements-clé de l'*Histoire du chat* : l'arrivée du chat à l'arbre, l'observation du nid et la montée du chat dans l'arbre (voir l'annexe).

L'arrivée du chat, le moment où le chat est introduit dans le récit (il s'agit de la toute première mention du personnage), est décrite exclusivement par des verbes de mouvement, en ce qui concerne les informateurs québécois. Mis à part les verbes de mouvement (64%), les informateurs français font appel à des verbes de perception visuelle (*apparaître*, *voir apparaître*, *découvrir*), qui représentent 27% des verbes utilisés pour décrire cet événement. Le caractère inattendu est souligné en français de France par l'utilisation du présent (91% des cas), qui sert à mettre en relief cet événement, car il s'agit d'un moment crucial dans le déroulement de l'histoire. Dans ces circonstances, il serait peu probable en français de France de rencontrer à l'oral des énoncés tels que *un chat est arrivé* ou *un chat s'est approché de l'arbre*. Pourtant en français québécois cela se dit : 3 informateurs ont décrit l'arrivée du chat de cette manière. Nous admettons que le nombre de cas n'est pas convainquant, mais l'absence du passé composé dans ce cas chez les francophones de France l'est. Si le chat en français québécois *arrive* ou *(s')approche*, en français de France il *arrive* ou *apparaît*. Les

analyses du corpus ont révélé que la perception a une place plus importante dans les récits des francophones de France que dans les récits des francophones québécois, qui emploient moins souvent ce type de verbes (Dankova sous presse et 2000). Un autre exemple confirme cette tendance.

Pour décrire l'observation du nid par le chat, les Français utilisent 67% de verbes de perception visuelle et auditive, alors que les verbes de perception chez les Québécois ne représentent que 45% et il s'agit uniquement de la perception visuelle. Par ailleurs, les informateurs québécois décrivent l'activité mentale (35% du total des verbes) : *le chat pense*, *se pose des questions*, *s'intéresse*, etc. Pendant ce temps-là, le chat, dans les récits en français de France, *attend* : 21% de verbes décrivent l'attente et seulement 8% de verbes décrivent l'activité mentale. Il reste à savoir pourquoi. On voit clairement que la situation statique, que représente l'image où le chat regarde le nid, a suscité des démarches différentes de la part des informateurs des deux groupes : non seulement l'expression du temps à l'aide des moyens linguistiques diverge, mais aussi la conceptualisation des événements et des situations, ce que l'on peut observer à travers les choix lexicaux. Nous avons également évoqué des différences dans la composition de certains syntagmes verbaux. Pour décrire la montée du chat dans l'arbre, les informateurs québécois ont tendance à combiner un verbe d'intention et un verbe de mouvement à l'infinitif, par exemple *décider de grimper* ou *vouloir monter* (43% des cas contre 8% chez les informateurs français). Les verbes de mouvement fléchis constituent 58% des verbes chez les Français et 33% chez les Québécois.

Expressions adverbiales de temps

Les adverbes de temps sont comptabilisés et classés en six catégories (cf. plus haut). Une remarque mérite d'être faite au sujet des adverbes *puis* et *alors*, qui jouent également un rôle discursif.

Nous n'avons considéré que ceux qui gardent leur fonction temporelle notamment dans la trame. Il faut noter que la majorité des adverbes utilisés ont un contenu lexical et une fonction non ambigus (par exemple, *à un moment donné*, *tout à coup*, *après*). Les adverbes de fréquence et ceux de durée sont les moins fréquents, car le type de récit analysé ne vise pas l'expression de la fréquence ni celle de la durée. Nous avons mentionné plus haut la richesse de l'arrière-plan chez les Français : la durée et la fréquence y trouvent leur expression plus souvent. Quatre types d'adverbes sont fréquemment employés : les adverbes de position, de séquentialité, de nature de transition et de contraste. Le tableau 1 rapporte le nombre d'occurrences et le pourcentage de chaque type d'adverbes.

Tableau 1 Adverbes temporels en français LM

types d'adverbes	français de France		français québécois	
position	35	47,3 %	46	43,0 %
séquentialité	14	18,9 %	50	46,8 %
fréquence	3	4,1 %	1	0,9 %
durée	2	2,7 %	1	0,9 %
nature de transition	16	21,6 %	6	5,6 %
contraste	4	5,4 %	3	2,8 %
TOTAL nombre d'adverbes par informateur	74	100 %	107	100 %

Le choix d'adverbes de position rapproche les deux groupes d'informateurs, bien que ce type d'adverbes soit légèrement plus fréquent chez les Français : 47% contre 43% chez les Québécois. Les adverbes de position, rappelons-le, servent à situer des événements sur l'axe temporel ; les adverbes de séquentialité (tels que *ensuite*, *après*) situent des événements à l'intérieur d'une chaîne événementielle. Ces deux types contribuent à la localisation temporelle proprement dite. Les adverbes de séquentialité sont nettement plus fréquents chez les Québécois (47% du total) que chez les Français (19% du total). Cela n'est pas lié uniquement à la fréquence de *puis*. Une autre différence frappante concerne les

BEST COPY AVAILABLE

adverbes de nature de transition : 22% du total chez les informateurs français et seulement 5,6% chez les informateurs québécois. Les adverbes de contraste sont deux fois plus fréquents chez les Français que chez les Québécois. Les adverbes de nature de transition et les adverbes de contraste décrivent des relations temporelles spécifiques qu'on peut appeler aspectuelles car ils mettent en relation deux événements et s'occupent de la temporalité interne.

Si les Québécois s'occupent essentiellement de la localisation sur l'axe temporel (90% sont constitués d'adverbes de position et de séquentialité), les Français varient davantage les adverbes temporels : 66% d'adverbes (position/séquentialité) sont consacrés à la localisation temporelle proprement dite, 27% (nature de transition/contraste) contribuent à l'expression de la temporalité interne et 6,7% expriment la durée et la fréquence. Les préférences pour tel ou tel groupe d'adverbes sont observables aussi bien dans l'ensemble des récits que dans des cas isolés, comme par exemple dans la description de l'intervention du chien. En français québécois on trouve 87% d'adverbes de position/séquentialité qui font partie des énoncés qui rapportent cet événement contre 56% chez les informateurs français. Les adverbes de contraste et ceux de nature de transition représentent 13% en français québécois et 44% en français de France. Ainsi la localisation sur l'axe temporel s'avère plus importante aux yeux des locuteurs québécois. En exprimant la temporalité interne au moyen d'adverbes de nature de transition et de contraste, les francophones de France accordent moins d'attention à la localisation d'événements dans le temps.

Pourquoi un tel écart entre deux groupes d'informateurs? Qu'est-ce qui oblige les informateurs québécois à réduire leur choix? M. Lambert (1997 : 157) souligne que « les textes de locuteurs anglais comportent un nombre plus élevé d'adverbiaux temporels que les textes des locuteurs français : 14 contre 11, ramené au nombre d'unités propositionnelles » et que « parmi les moyens

lexicalisés les adverbes les plus fréquents renvoient à la successivité (71%), essentiellement exprimée par *then* (96%) ». Dans notre cas, on peut dire que les informateurs québécois utilisent non seulement plus d'adverbes temporels, 6,3 adverbes en moyenne par récit contre 5,7 chez les francophones français, mais qu'ils explicitent plus souvent que les Français la séquentialité, (47%) ce qui les rapproche davantage des locuteurs anglophones (71%) que des francophones de France (19%).

Conclusion

Les résultats permettent de confirmer les hypothèses de travail. Le français québécois et le français de France ont une organisation discursive différente qui demeure imperceptible au premier abord : les différences et les tendances relevées par nos analyses ne sont visibles qu'à travers les données statistiques et ne peuvent en aucun cas être traduites en termes de « qualité » de la langue et de « norme », car les deux variétés de français utilisent le potentiel de la langue mais le font *différemment*. Quelques comparaisons entre le français québécois et l'anglais permettent de discerner des similitudes. Le contexte socioculturel exerce certes une influence sur l'utilisation de la langue et sur la façon de construire un discours, bien qu'il soit difficilement quantifiable.

Bibliographie

CARROLL, M et Ch.von STUTTERHEIM (1997). « Relations entre grammaticalisation et conceptualisation et implication sur l'acquisition d'une langue étrangère », *AILE* n° 9, p. 83-115.

DANKOVA, N. (sous presse). « L'acquisition du répertoire verbal en français langue étrangère par des apprenants russophones étudiant le français en France et en Russie », Bruxelles.

DANKOVA, N. (à paraître). « L'impact de la tâche dans deux types de textes narratifs oraux - récit d'images et récit personnel »

DANKOVA, N. (2000). « Adverbes temporels dans un texte narratif. Étude comparative de productions de russophones en français L2 et de natifs en français et en russe ». Papier présenté à la III^{ème} Conférence EURESCO 'The Structure of Learner Language', 7-12 octobre 2000, Sant Feliu de Cuixols, Espagne.

DANKOVA, N. (1998a). « Transfert en espéranto. L'influence de la langue maternelle et la morphologie verbale », in T. Carlevaro (ed). *Domaine de la recherche en linguistique appliquée*, Bellinzona, Hans Dubois, p. 142-167.

DANKOVA, N. (1998b). « Transfert. Marquage temporo-aspectuel et adverbes de temps », in L. Diaz et C. Pérez. (éds). *Views on the Acquisition and Use of a Second Language*, Université Pompeu Fabra, Barcelone, p. 171-176.

DANKOVA, N. (1997). *Temporalité en espéranto parlé. Étude du transfert*. Thèse de doctorat. Université Paris-VIII.

HICKMANN M., H. HENDRIKS, F. ROLAND et B. LÖBACH (1994), *Time and Space Language Acquisition* (Rapport final), Max-Planck-Institüt für Psikolinguistik, Nimègue.

HICKMANN M. et F. ROLAND (1992), « Déterminants sémantiques et pragmatiques dans l'acquisition du temps et de l'aspect », Réseau Européen de Laboratoires sur l'acquisition des langues, Lyon.

KLEIN, W. (1994). *Time in Language*. London, Routledge.

KLEIN, W. et Ch.von STUTTERHEIM (1991), « Text Structure and Referential Movement », *Sprache und Pragmatik,* n° 22. p. 1-32.

LAMBERT, M. (1997). « En route vers le bilinguisme », *AILE* n° 9.

LAMBERT, M. (1994). « Les profils d'apprenants comme mode de description et d'explication à la variabilité des apprentissages en langue étrangères », *AILE* n° 4, p. 81-108.

LEVELT, W. (1989). *Speaking : From Intention to Articulation.* MIT Press, Cambridge, Mass.

SLOBIN, D. (1991). « Learning to Think for Speaking. Native Language, Cognition and Rhetorical Style », *Pragmatics*, 1/1, p. 7-26.

Histoire du chat

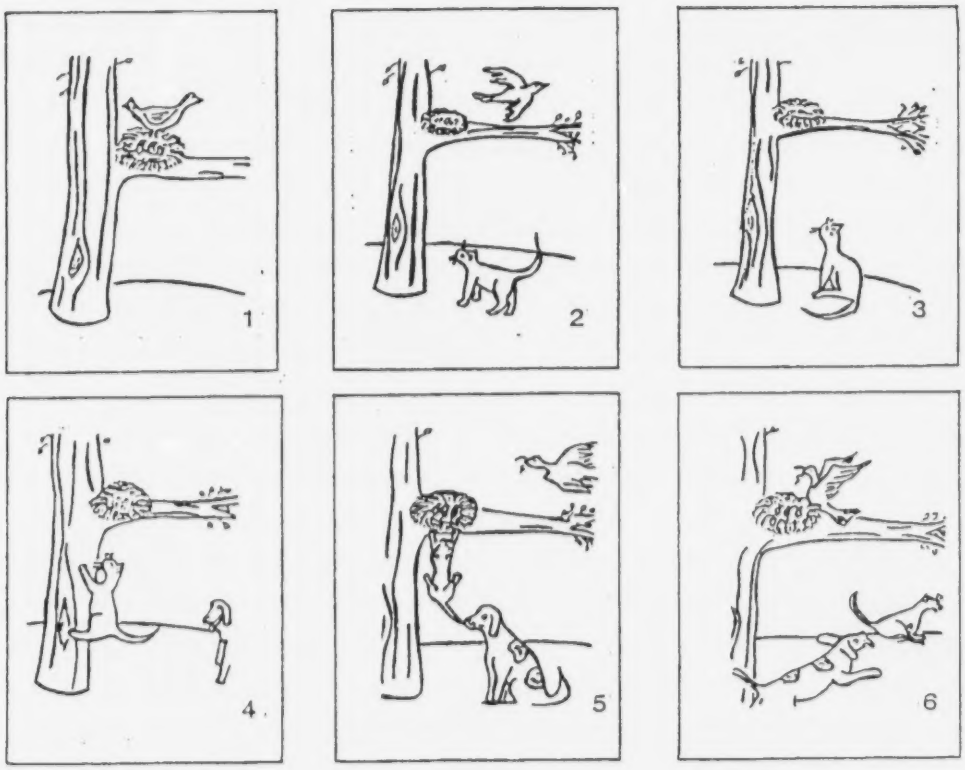

La traduction des textes womanist : le cas de *La couleur pourpre* d'Alice Walker

Chantal Gagnon
Université Concordia

Depuis quelques décennies, les femmes afro-américaines prennent leur place dans la société, une place qui leur a longtemps été niée. La parole womanist est l'une des formes de cette prise de pouvoir. Par exemple, des auteures comme Alice Walker et Toni Morrison créent des personnages féminins afro-américains qui survivent aux difficultés du quotidien grâce à leur grande force de caractère. Le terme womanism a été employé et défini pour la première fois par Alice Walker dans son livre *In Search of our Mother's Gardens*. En voici la définition :

> From womanish.
> (Opp. of "girlish" i.e., frivolous, irresponsible, not serious.)
> A black feminist or feminist of colour. From the black folk expression of mothers to female children, "You acting womanish," i.e., like a woman. Usually referring to outrageous, audacious, courageous or willful behavior. (Walker 1983 : 2)

Absence de traduction des textes womanist

Mentionnons tout d'abord que peu d'œuvres womanist autres que littéraires ont été traduites jusqu'à maintenant. On retrouve pourtant le womanism dans des domaines aussi diversifiés que l'histoire, la littérature, l'anthropologie, la théologie et le folklore. Au Québec, les idées womanist circulent de plus en plus chez les universitaires. Par exemple, le livre womanist *Katie's Canon : Womanism and the Soul of the Black Community*, de Katie Geneva Cannon, était au programme d'un cours intitulé « Approches féministes en théologie » à l'Université de Montréal en 1998. De plus, ce même ouvrage a été cité dans un article de la *Revue Religiologique* en l'an 2000 et dans l'une des sessions du 66e congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Si les spécialistes québécois établissent des liens entre leur travail et celui des womanist, il est important de traduire ces théoriciennes womanist, afin que leurs recherches soient davantage diffusées chez nous.

L'ethnocentrisme dans *La couleur pourpre*

Même lorsque les romans des womanist sont traduits, le résultat ne rend pas toujours les valeurs womanist véhiculées dans l'original. C'est le cas du roman *The Color Purple* d'Alice Walker. Ce roman a été publié en 1982 et il a été lauréat d'un prix Pulitzer. Il met en scène une femme élevée dans la misère, qui est à la fois maltraitée par son père et par son mari. Pourtant, elle garde en elle une grande force et une foi profonde, un mélange tout en onctuosité qui lui permet de s'émanciper en tant que femme du monde.

La traduction en langue française de *The Color Purple* est parue deux ans après la première édition en langue anglaise, et elle a été faite par Mimi Perrin aux Éditions Robert Laffont, dans la collection « Pavillons ». Madame Perrin a commenté cette traduction aux deuxièmes Assises de la traduction littéraire d'Arles

en 1985, où elle faisait allusion aux pistes qui avaient inspiré son travail de traduction :

> [J'ai dû] me mettre tour à tour dans la peau de Celie l'illettrée, de Sofia la grosse noire qui ne mâche pas ses mots, de Shug la chanteuse de blues au grand cœur qui, elle, a « roulé sa bosse », mais aussi de l'odieux père, du mari, etc., et de transplanter/transposer en France ces Noirs du sud profond, les rendre crédibles, grâce à des tournures ou des expressions paysannes d'une certaine époque [...]. Voilà mes Noirs américains transplantés en plein milieu des Charentes (ou du Poitou, pourquoi pas ?)! (Perrin 1986 : 123)

On ne peut trouver meilleur exemple de traduction ethnocentrique, telle que définie par Antoine Berman dans son œuvre *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain* :

> Ethnocentrique signifiera ici : qui ramène tout à sa propre culture, à ses normes et valeurs, et considère ce qui est situé en dehors de celle-ci - l'Étranger - comme négatif ou tout juste bon à être annexé, adapté, pour accroître la richesse de cette culture. (Berman 1999 : 29)

En transplantant les personnages d'Alice Walker dans la culture française, Madame Perrin nie l'Étranger afro-américain et il en résulte l'élimination de deux problématiques importantes dans le roman, soit l'esclavage et les relations interraciales aux États-Unis. En effet, comment parler de l'esclavagisme des Noirs dans un milieu campagnard français ? Mimi Perrin répond à cette question de la façon suivante : « Il n'est ni question d'esclavagisme ni de racisme (à un épisode près). C'est une paysannerie, un drame familial, un vrai mélo intimiste » (Perrin 1986 : 122). Pourtant, Linda Selzer, une spécialiste de la littérature afro-américaine, estime au contraire que la problématique raciale est présente dans tout le récit : « important throughout the narrative, the kinship trope for race relations is articulated most explicitly late in the novel » (Selzer 1995 : 2). C'est pourquoi nous affirmons avec Bernard Vidal, auteur d'un article dans *TTR* portant sur la traduction du vernaculaire noir américain : « le déplacement langagier n'a pu

manquer d'entraîner corollairement une déterritorialisation de la problématique » (Vidal 1994 : 171). Pour soutenir cette affirmation, nous utiliserons l'analytique de la traduction telle que proposée par Antoine Berman. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur deux tendances déformantes qui nous semblent pertinentes : l'ennoblissement ainsi que la destruction des réseaux signifiants sous-jacents.

L'ennoblissement

En traduction, et particulièrement en traduction vers le français, on assiste souvent à une réécriture de l'original qui embellit le texte. C'est ce qu'Antoine Berman appelle la tendance déformante de l'ennoblissement. Mimi Perrin n'y pas échappé, comme on le voit dans sa traduction : « He set there [...] talking bout don't leave me, don't go. » (Walker 1985 : 3) a été traduit par « Il pleurait qu'elle pouvait pas le quitter comme ça. » (Walker 1999 : 6). La traductrice, dans ce passage, a changé le niveau de langue du personnage, qui passe du langage populaire au langage familier. Cet ennoblissement fait perdre à la phrase son caractère très oral. Pourtant, l'oralité est au cœur de l'œuvre d'Alice Walker. Comme le souligne Bernard Vidal, *The Color Purple* est entièrement rédigé en langue vernaculaire : « Le vernaculaire y est constitutif de l'écriture même. Le personnage écrivant s'y investit émotivement, empiriquement, existentiellement : sa destinée est liée à celle de son langage » (Vidal 1994 : 170). Refuser à Celie et aux autres personnages du roman le vernaculaire, c'est non seulement élever le niveau de langue du récit, mais c'est aussi leur refuser leur appartenance à un groupe social précis, les Afro-américains.

Pour illustrer davantage les conséquences de l'ennoblissement dans la traduction, prenons un autre exemple :

> She say she hate to leave our stepma, but she had to git out, maybe fine help for the other little ones. (Walker 1985 : 17)

> Elle dit qu'elle a honte d'avoir laissé notre belle-mère en plan. Mais elle supportait plus. Et aussi, qu'il faut sortir les autres petites de là. (Walker 1999 : 17)

Dans le texte d'Alice Walker, en anglais, le personnage principal conjugue mal ses verbes. Pourtant, en français, le personnage présente des phrases presque parfaites en ce sens. Il ne faut pas oublier que Celie est presque illettrée, puisque son père lui interdit d'aller à l'école. En ennoblissant la structure de ses phrases, Mimi Perrin donne au personnage de Celie une langue qui ne reflète plus sa classe socio-économique. La classe sociale qu'Alice Walker choisit pour son personnage est pourtant révélatrice de la condition des Afro-américains dans la société américaine : le vernaculaire qu'elle lui met en bouche est en effet révélateur des réalités socio-économiques du peuple afro-américain.

Destruction des réseaux signifiants sous-jacents

La première tendance déformante que nous avons observée nous montre bien que la traduction ethnocentrique de Mimi Perrin ne parvient pas à rendre toutes les réalités afro-américaines présentes dans le roman. La deuxième tendance déformante que nous allons observer vient compléter cette analyse : en effet, la destruction des réseaux signifiants sous-jacents vient pâlir les allusions au racisme et les problèmes inhérents aux relations interraciales aux États-Unis. Notons que selon Antoine Berman, cette tendance de la destruction des réseaux signifiants sous-jacents est définie par l'expression « texte *sous-jacent*, où certains signifiants clefs se répondent et s'enchaînent, forment des réseaux sous la *surface* du texte » (Berman 1999 : 61).

Dans *The Color Purple,* on retrouve tout particulièrement deux passages où les questions de l'esclavagisme et du racisme sont abordées. C'est d'ailleurs ce que mentionne Linda Selzer dans son article :

> Of particular importance are two family groupings : the white missionary Doris Baines and her black African grandchild in Africa, and Sophia and her white charge Miss Eleanor Jane in America. In both cases the specific integrated domestic groupings serve to expose and to critique the larger pattern of racial integration found in their respective countries. (Selzer 1995 : 3)

C'est précisément dans ces deux passages que nous avons trouvé un réseau signifiant sous-jacent que nous intitulerons « Appellation des Afro-américains et des Blancs », comme nous pouvons le voir dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous.

Tableau 1 **Appellation des Afro-américains et des Blancs : le cas de Sophie et de ses « maîtres »**

Version anglaise		Version française	
p. 106	darkies	p. 82	négros
p. 109	white person	p. 86	personne blanche
p. 109	white lady	p. 86	dame
p. 109	white folks	p. 86	les Blancs
p. 109	strange colored man	p. 86	Noir que je ne connais pas

Au premier coup d'œil, on remarque que Madame Perrin n'utilise pas toujours les mêmes qualificatifs qu'Alice Walker pour identifier les personnages du roman. Si l'on porte attention aux relations entre Sophia et ses « maîtres », par exemple, deux termes ne rendent pas le sens employé par Alice Walker. Il s'agit de « white lady » et de « strange colored man ». Pour se rappeler le contexte, mentionnons que Sophia travaille chez le maire parce qu'on l'y a forcée. Le rôle qu'elle joue au sein de cette famille rappelle le rôle stéréotypé de la « mammy » dans les plantations du Sud, avant la guerre de Sécession : elle doit s'occuper des enfants et du ménage de la maison (Selzer 1995 : 6). Ainsi, le « white lady » utilisé par un fils de Sophia, en désignant la « maîtresse » de sa mère, n'est pas anodin. Cette dame blanche qu'il voit pour la première fois ne fait pas partie de son monde, bien au contraire. De plus, cette femme représente les oppresseurs qui lui ont volé sa mère. Parallèlement à

cela, lorsque Miss Millie, la « white lady » en question, refuse d'être en présence d'un « strange colored man », elle laisse voir son racisme et son rejet du peuple afro-américain. En anglais, le terme « colored » est souvent péjoratif, mais ce n'est pas le cas du terme « noir » en français. En ne respectant pas le réseau sémantique créé par Alice Walker, Mimi Perrin efface la portée du message de l'auteure afro-américaine, qui dénonce l'oppression des Afro-américains par les Blancs aux États-Unis.

Tableau 2 Appellation des Afro-américains et des Blancs : le cas de Doris Baines et du village Akwee

Version anglaise	Version française
p. 142 different species	p. 112 espèce différente
p. 142 her charges	p. 112 ses protégés
p. 142 natives	p. 112 indigènes
p. 234 little African boy	p. 193 jeune garçon africain
p. 234 white woman missionary	p. 193 la missionnaire blanche
p. 234 white woman	p. 194 femme blanche
p. 234 small black child	p. 194 petit enfant noir
p. 234 groups of white people	p. 194 les autres Blancs
p. 236 heathens	p. 195 païens
p. 236 heathen	p. 196 païen
p. 236 couple of wives	p. 197 deux jeunes épouses

Dans le passage qui présente Doris Baines et son petit-fils africain, on remarque également une déformation du réseau sous-jacent. Soulignons tout d'abord que la relation entre Doris Baines et le peuple africain « denies the legitimacy of kinship bonds across racial lines » (Selzer 1995 : 6). En effet, même si Doris Baines est missionnaire et qu'elle a adopté un petit garçon africain, elle démontre bien par le vocabulaire qu'elle utilise qu'elle se croit supérieure au peuple avec lequel elle doit travailler. On le comprend très rapidement lorsqu'elle affirme à Nettie qu'elle est « propriétaire » du village Akwee. Un autre terme, « heathen », illustre bien que cette femme blanche voit les Africains comme une espèce différente et inférieure. Selon le *Random House Webster's College Dictionary*, « heathen » veut à la fois dire « pagan » et

« irreligious, uncultured, or uncivilised person ». Pourtant, le mot que Mimi Perrin choisit pour la traduction, « païen », ne reflète pas aussi bien la pensée du personnage Doris Baines, à savoir que les Africains sont non seulement païens, mais également non civilisés. Ainsi, Madame Perrin a choisi de faire ressortir le côté missionnaire de Doris Baines, dont l'un des rôles était de convertir les Africains au christianisme. De l'aveu même du personnage, sa vocation missionnaire n'a aucun lien avec le désir de convertir les païens. Plutôt, Doris Baines veut écrire sans que personne ne la dérange. Il en résulte, encore une fois, que les conflits interraciaux perdent de leur intensité dans la traduction française. Comme l'a écrit Bernard Vidal à propos du travail de Mimi Perrin,

> En somme, la négritude, le geste contestataire de l'écrivaine noire ont été estompés, et réintègrent sagement un monde paysan « où la Celie » peut vivre en paix, exilée, loin de son « sol-de-langue » (Berman 1985, p. 67-91), à l'abri de toute « économie de l'esclavagisme ». (Vidal 1994 : 174)

Conclusion

Le monde paysan de Mimi Perrin n'est pas propice au développement des personnages d'Alice Walker, qui cherchent à combattre la misère du quotidien dans un monde où règnent l'injustice et le mépris. Certains choix de traduction de Madame Perrin ont atténué les thèmes liés au racisme et à l'esclavage. Pourtant, en tant que womanist, Alice Walker a pris position face à ces thèmes. La sensibilité womanist présentée par Alice Walker n'est pas rendue par la traduction française.

La société occidentale francophone se targue d'être ouverte à l'Étranger et au multiculturalisme. Tant au Québec qu'en France, par exemple, on retrouve des communautés haïtiennes ou africaines très importantes. Pourtant cette même société occidentale francophone refuse le message étranger womanist ou en modifie profondément la teneur et la structure. Cette étude est non

seulement révélatrice d'un double discours, mais d'une urgence : il faut traduire les womanist, et les traduire en respectant leur étrangeté.

Bibliographie

BERMAN, Antoine (1985). « La traduction comme épreuve de l'étranger », Texte:Traduction/Textualité, no 4, p. 67-81.

_____ (1999) *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Seuil, « L'ordre philosophique ». [1re éd. : Mauvezin, Éditions Trans-Europ-Repress, 1985.]

BRODSKY, Françoise (1996) « La traduction du vernaculaire noir : l'exemple de Zora Neale Hurston », *TTR*, vol. IX, no 2, p. 165-177.

CANNON, Katie Geneva (1995) *Katie's Canon : Womanism and the Soul of the Black Community*, New York, Continuum.

CHRISTIAN, Barbara (dir.) (1994) « *Everyday Use* » - *Alice Walker*, New Brunswich, N. J., Rutger University Press, « Women writers - Texts and Contexts ».

COUTURE, Denise (2000) « La réception du divin féminin de Luce Irigaray en Amérique du Nord. Point de vue québécois », *Revue Religiologique*, 21, printemps. [www.unites.uqam.ca/religiologiques/21/couture.htm]

MELANÇON, Louise (1998) « Les discours théologiques s'emparent-ils de la dimension religieuse de nos expériences? » *66e congrès de l'Acfas*. [www.acfas.ca/congres/congres66/c1926.htm]

PERRIN, Mimi (1986) « Improviser comme les jazzmen », *Actes des deuxièmes assises de la traduction littéraire* (Arles, 1985), Arles, Atlas, Actes sud, p. 122-124.

Random House Webster College Dictionnary, Toronto, Édition McGraw-Hill, 1991.

SELZER, Linda (1995) « Race and domesticity in *The Color Purple* », Indiana, Indiana State University, « Sistahspace ». [www.sistahspace.com/sistory/writers/walker/race.html]

VIDAL, Bernard (1994) « Le vernaculaire noir américain : ses enjeux pour la traduction envisagés à travers deux œuvres d'écrivaines noires, Zora Neale Hurston et Alice Walker », *TTR*, vol. VII, no 2, p. 165-207.

WALKER, Alice (1983) *In Search of our Mother's Gardens*, New York, Harcourt Brace Jovanovich.

_____ (1985) *The Color Purple*, London-New York-Singapore-Sydney- Tokyo-Toronto, Pocket Books/Washington Square Press. [1re éd. : New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1982.]

_____ (1999) *La couleur pourpre*, traduit par Mimi Perrin, Paris, Éditions J'ai lu. [1re éd. parue sous le titre *Cher bon Dieu*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1984]

Traduction de la littérature française en Chine : survol historique et réflexions théoriques

Dazhi Wang
Université Laval

La traduction est une activité fort ancienne en Chine. L'histoire de la traduction chinoise proprement dite commence au moins en 148 ap. J.-C. On traduit à cette époque-là les ouvrages canoniques du bouddhisme en chinois classique. Mais ce n'est qu'au début du 20e siècle que la Chine commence, de façon systématique, à traduire des œuvres littéraires étrangères. Aujourd'hui, la littérature étrangère est devenue une partie fondamentale de la littérature chinoise. La littérature française traduite en chinois est toujours considérée comme un trésor de la culture chinoise. Loin d'avoir la prétention de vous présenter systématiquement l'histoire de la traduction littéraire en Chine, j'aimerais diviser ces cent ans d'activité traductionnelle en trois périodes principales : la traduction littéraire du début du 20e siècle, la traduction de 1949 à 1979 et la traduction d'aujourd'hui. Certains traducteurs bien connus et leurs réflexions sur la traduction littéraire seront également traités dans cet article. De plus, une analyse

de la finalité de la traduction est indispensable, car les buts fixés par ces traducteurs influencent leur choix des œuvres originales et leur façon de les traduire et ils expliquent aussi l'apparition du phénomène de la retraduction littéraire en Chine.

Au 20^{e} siècle, les traducteurs chinois ont fait de grands efforts pour présenter la littérature française aux lecteurs chinois. Ces traductions portent sur des romans, des pièces de théâtre, des poèmes et d'autres genres littéraires représentatifs de toutes les époques et de presque toutes les écoles.

La traduction du début du 20^{e} siècle

En 1899 paraît la première traduction d'une œuvre de littérature étrangère en chinois classique, soit *La Dame aux camélias* traduite par Lin Shu. Elle a connu tout de suite un grand succès et a exercé une influence profonde sur la créativité littéraire des romanciers chinois du début du 20^{e} siècle. On ne s'est plus alors limité aux romans d'amour typiquement classiques – les romans décrivant de beaux esprits et de belles dames. Dans toute sa carrière de traducteur, Lin Shu a présenté au public chinois une centaine d'œuvres littéraires européennes et américaines, mais il ne connaissait aucune langue étrangère. Il a traduit d'après la narration de ses collaborateurs qui avaient fait leurs études à l'étranger.

Lin Shu a adopté une approche tout à fait différente de celles pratiquées par les traducteurs d'aujourd'hui. Il a joué un rôle d'intermédiaire entre les auteurs occidentaux et les lecteurs chinois. La ré-écriture était sa méthode de traduction ; il traduisait les œuvres étrangères au gré de sa fantaisie en les abrégeant et en les expurgeant sans scrupule. Ses œuvres traduites ne relèvent peut-être pas de la vraie traduction. Bien que l'intervention du sujet-traducteur soit nécessaire dans la traduction, cette intervention doit être limitée. Trop de subjectivité pourrait nuire à l'interprétation de l'original, trop de liberté pourrait également provoquer des erreurs.

Naturellement, ces œuvres occidentales ont été retraduites plusieurs fois par la suite.

Néanmoins, d'après moi, pour estimer la traduction de Lin Shu il ne faut pas se restreindre à un cadre de la fidélité ou de la recréation, il faut plutôt établir un rapport entre la traduction et le but visé par le traducteur.

Il est donc nécessaire ici de se remémorer l'histoire chinoise du 19^{e} siècle. Après avoir exercé longtemps une politique isolationniste, les Empereurs des Qing subirent au 19^{e} siècle de grandes défaites. Les envahisseurs étrangers disposant de l'armement le plus sophistiqué de l'époque, une série de traités inégaux s'imposent à la Chine. La faiblesse du pays et l'envahissement des colonialistes étrangers éveillent le patriotisme du peuple chinois ; les intellectuels chinois envisagent le changement. Lin Shu intervient alors pour sauver la patrie en péril. La finalité de sa traduction est de faire mieux connaître au peuple chinois ses adversaires occidentaux. D'après Lin Shu, la politique isolationniste est à l'origine des défaites militaires, politiques et commerciales.

À la même époque, grâce à la traduction de certaines œuvres scientifiques occidentales, les thèmes du darwinisme social se popularisent parmi les lettrés chinois. Selon cette théorie, les nations, tout comme les espèces animales, luttent pour leur existence et dans ce combat, seuls survivent les plus aptes. Bref, la traduction du début du 20^{e} siècle est marquée par le patriotisme et le désir de changement.

Après Lin Shu, les traducteurs de la littérature française ont poursuivi assidûment cette activité traductionnelle. Presque deux cents écrivains français ont été traduits en chinois, parmi lesquels les plus traduits sont : Honoré de Balzac, Alphonse Daudet, Denis Diderot, Alexandre Dumas père, Gustave Flaubert, Victor Hugo, Jean de La Fontaine, Guy de Maupassant, Molière, Montesquieu, Jean Racine, Jean-Jacques Rousseau, Stendhal, Jules Verne,

Voltaire, Émile Zola, etc. Les traducteurs qui croyaient au communisme ont mis l'accent sur les œuvres réalistes et naturalistes. Les romans décrivant le peuple en misère, les ouvriers, les mineurs, les petits Parisiens, la pauvreté, la prostitution, l'alcoolisme et la violence ont été traduits en abondance. *Germinal* d'Émile Zola, *Les Misérables*, *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo, *Le rouge et le noir* de Stendal, *Madame Bovary* de Gustave Flaubert, *Bel Ami*, *Boule de suif* de Guy de Maupassant, le recueil de poèmes de la Commune de Paris sont des œuvres françaises connues de presque tous les lettrés chinois. Influencés par ces œuvres françaises, beaucoup de jeunes intellectuels se sont engagés dans la révolution prolétarienne.

Les activités de traduction littéraire étant fréquentes, elles ont provoqué un débat sur les différentes méthodes de la traduction. Certains traducteurs ont dit *préférer la fidélité à la fluidité* ; cette opinion était dirigée contre les traducteurs qui pratiquaient la traduction en abrégeant et en ajoutant des éléments à leur gré pour que l'œuvre traduite soit lue comme un texte chinois. En fait, les traducteurs qui donnaient priorité à la fidélité recommandaient d'introduire et d'absorber la quintessence des langues étrangères afin d'améliorer davantage la grammaire et la syntaxe chinoises et d'enrichir les façons de parler de la langue chinoise. C'était une période où se développait le chinois contemporain, très différent du chinois classique. À l'heure actuelle, de nombreuses expressions chinoises connues de tous proviennent des langues étrangères. Voyons quelques exemples :

1) verser des larmes de crocodile
2) être armé jusqu'aux dents
3) tirer les marrons du feu

La traduction de 1949 à 1979

Après la fondation de la République populaire de Chine en 1949, la traduction de nombreuses œuvres littéraires étrangères est mise au

programme dans les maisons d'édition, mais peu d'années après, une série de campagnes politiques sont lancées successivement par Mao Zedong, surtout pendant la Révolution Culturelle. Les intellectuels chinois deviennent des victimes, des précurseurs de la Révolution chinoise sont évincés, plusieurs hommes d'état meurent des mauvais traitements infligés dans les prisons. À cette époque noire, tout l'héritage culturel du passé et tout ce qui vient de l'étranger sont considérés mauvais. L'apprentissage d'une langue étrangère et la traduction des œuvres étrangères s'étaient incorporés dans les activités d'espionnage. Les traducteurs des littératures étrangères sont obligés d'abandonner leur travail. Les activités régulières de traduction sont ainsi interrompues.

À cette époque, Fu Lei (1908-1966), membre de l'Association d'études sur Balzac en France et célèbre traducteur d'Honoré de Balzac, ne voulant plus subir d'outrages, se suicide. Il a traduit 14 romans de Balzac et *Jean-Christophe* de Romain Rolland. Son ambition était loin de se réaliser. Sa riche expérience de la traduction lui faisait comparer la traduction à la peinture. Selon lui, les traducteurs doivent attacher beaucoup plus d'importance à la ressemblance de l'âme qu'à celle du corps. Comme il l'explique dans une préface, la traduction idéale serait une création de l'œuvre en chinois. Le traducteur devrait avoir la capacité de fusionner le sens complet et l'esprit de l'original, de « digérer » ceux-ci et de les interpréter en chinois.

La traduction d'aujourd'hui

Après la mort de Mao Zedong (9 septembre 1976), sa veuve et trois alliés (Bande des Quatre) échouent dans une tentative de coup d'État. La Révolution Culturelle se termine. En 1979, la Chine exécute la politique de réforme et d'ouverture vers l'extérieur et l'âge d'or de la traduction commence. Grand nombre des œuvres littéraires françaises ont été introduites en Chine. Les principaux écrivains français contemporains traduits sont : Georges Bernanos,

Marguerite Duras, André Gide, Jean Giono, André Malraux, Marcel Proust, Françoise Sagan, Jean-Paul Sartre, etc. On a traduit et publié les œuvres complets de George Sand, d'Honoré de Balzac, de Marguerite Duras et *À la recherche du temps perdu* de Proust. On commence également à s'intéresser aux autres littératures francophones, telle que la littérature québécoise. Les professeurs de français qui ont fait leurs études à l'Université Laval et les traducteurs qui ont fait un séjour au Québec ont commencé à présenter la littérature québécoise au public chinois : *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy et *Les meilleurs contes fantastiques québécois du XIXe siècle* ont ainsi été traduits ces dernières années.

De plus, la retraduction littéraire devient un phénomène remarquable en Chine. La retraduction est un phénomène ancien et universel. En Occident, *l'Énéide* de Virgile et *la Bible* ont été retraduits sans cesse ; en Chine, on a connu également la retraduction des ouvrages bouddhiques et des œuvres scientifiques occidentales avant le 20e siècle. La retraduction des œuvres littéraires n'a commencé qu'au 20e siècle, et elle a eu lieu surtout depuis les vingt dernières d'années. Une grande quantité d'œuvres littéraires françaises ont ainsi été retraduites : *Le Rouge et le Noir*, *La Dame aux camélias*, *Notre-Dame de Paris*, *Le comte de Monte-Cristo*, *Les trois mousquetaires*, *Eugénie Grandet*, *Le Père Goriot*, *Boule de suif*, *Bel-ami*, etc. Parmi celles-ci, *Le Rouge et le Noir* a été traduite une vingtaine de fois, *La Dame aux Camélias* et *Notre-Dame de Paris* ont toutes une dizaine de versions chinoises.

Cette vogue de la retraduction a au moins deux raisons : améliorer la qualité des traductions et répondre aux goûts des lecteurs de notre temps.

La plupart des traductions littéraires sont de bonne qualité, mais pour des raisons historiques et du fait des connaissances limitées des traducteurs, certaines traductions comportent beaucoup d'erreurs et ces œuvres françaises réputées n'ont pas eu la même

appréciation des lecteurs chinois. Par exemple, à propos de la traduction de Lin Shu, on admet sa contribution à la présentation des œuvres littéraires étrangères, mais ses traductions inondées de fautes ne sont plus acceptables actuellement. De plus, la traduction en chinois classique n'est comprise que de quelques érudits. On a besoin de tourner cette page et de la remplacer par une page plus belle et plus fidèle, fidèle surtout aux auteurs originaux.

On peut facilement constater que chaque époque a produit ses propres traductions des textes du passé. Le besoin d'actualisation de la traduction adaptée à l'époque pour que le lecteur comprenne sans difficulté est indispensable. Les traductions en chinois classique pouvaient bien être appréciées des lecteurs anciens, mais depuis un siècle, la langue chinoise a connu de grandes réformes. La traduction pleine d'expressions désuètes, avec une grammaire et un style anciens, ne peut pas être acceptée des lecteurs de notre temps. Cette sorte de traduction peut également donner trop de difficultés de lecture, et pourrait même être considérée comme illisible.

En outre, dans le processus de traduction, l'intervention du traducteur est indéniable. Le style du traducteur, son expérience de la traduction et ses connaissances linguistiques et extra-linguistiques sont tous des éléments qui font naître différentes traductions d'un même original. L'original étant un système ouvert, différentes traductions d'un même texte sont admises et toutes ces traductions pourraient être appréciées des lecteurs de différents niveaux et de différentes époques.

Enfin, les droits d'auteurs coûteux des œuvres étrangères modernes font que beaucoup d'éditeurs chinois se dérobent aux traductions et aux publications de la littérature moderne étrangère. Les éditeurs chinois devraient toujours rechercher des moyens financiers convenables afin de promouvoir la renaissance des littératures étrangères en Chine. Le phénomène de la retraduction a ses facteurs positifs, mais il faut aussi traduire de nouvelles œuvres

afin d'accroître les échanges culturels et répondre aux désirs des lecteurs chinois de connaître profondément les sociétés étrangères modernes.

Au cours des vingt dernières années, grand nombre d'institutions de traducteurs et d'interprètes ont été fondées, des Centres de recherche en traduction s'attachent aux études des théories de la traduction ainsi qu'à la pratique. Les traductologues chinois s'intéressent aux réflexions théoriques faites par les traducteurs tout au long de l'histoire de la traduction chinoise et ils s'inspirent des théories occidentales afin d'approfondir et de systématiser leur pensée.

Pour conclure, on peut dire que depuis un siècle, les traducteurs chinois apportent une grande contribution dans la présentation des littératures étrangères, surtout de la littérature française. Cependant, les guerres et une série de campagnes politiques inopportunes ont perturbé voire interrompu les activités de traduction.

Pendant longtemps, les études sur la théorie de la traduction ont été fragmentaires et l'empirisme dominait. Au cours des vingt dernières années, les études sur la théorie de la traduction connaissent de grands progrès, mais il nous reste encore des questions théoriques à résoudre afin de donner naissance à une traductologie adaptée aux besoins des Chinois. Ce sera une tâche passionnante mais exigeante.

Bibliographie

CHEN, Fukang (1992) : *Histoire des études théoriques de la traduction en Chine* (en chinois), Édition de l'Enseignement de langues étrangères de Shanghai.

SHE, Xiebin (1999) : « La littérature française traduite en Chine », *Meta*, Montréal, vol. XLIV, n°1, p.178-184.

YUAN Li et XU Jun (1999) : « Sur la retraduction littéraire actuelle en Chine », *Babel*, vol.43, n°4, p.303-311.

La transmission orale de consignes. La nature de la tâche à exécuter comme facteur d'influence de l'organisation discursive

Annie Bergeron
Université Laval

Introduction, problématique et objectif

En termes illocutoires, les consignes correspondent à des actes de type directif, c'est-à-dire que ce sont des actes de langage par lesquels le locuteur vise à amener son interlocuteur à accomplir une action spécifique. Dans la présente recherche, les consignes analysées sont transmises oralement, spontanément et en situation d'interaction face à face. Les destinataires des consignes sont des participants à une enquête sociolinguistique ayant accepté d'enregistrer leurs conversations familiales pendant une dizaine de jours (Vincent, Laforest et Martel 1995). Une enquêteure, la même dans tous les cas, rencontrait les participants et leur famille afin de leur livrer le matériel nécessaire, de leur en expliquer le fonctionnement et de leur présenter les consignes liées

à la collecte de données (ex. : type de conversation à enregistrer, nombre d'heures d'enregistrement voulu).

La transmission de consignes est gouvernée par deux visées antagonistes : le locuteur doit être clair, efficace et convaincant, tout en évitant de porter atteinte à l'image des destinataires. Cette recherche repose sur le postulat que le locuteur gère différemment cette double contrainte selon la situation de communication et le type de relation qu'il entretient avec ses interlocuteurs, ce qui laisse des traces dans le discours. Une étude antérieure a montré que la nature de l'action demandée et le coût qu'elle engendre influencent également la manière dont sont formulées les consignes (Bergeron, 2001a,b). L'objectif de cette recherche est de vérifier si la nature de l'action demandée (ou le thème abordé) influence aussi le choix de recourir ou non à des énoncés secondaires venant appuyer les consignes de même que le choix de ces derniers quant à leur nature.

En effet, les consignes sont parfois introduites et développées par des énoncés secondaires qui les explicitent ou les justifient, leur donnant ainsi plus d'importance au plan de l'espace discursif occupé. Bien que ces énoncés secondaires soient facultatifs sur le strict plan informatif, leur rôle est d'une importance indéniable du point de vue discursif, interactionnel et argumentatif. Par conséquent, on ne peut obtenir une vision juste et globale de la transmission de consignes sans en faire aussi l'analyse.

Méthodologie

L'analyse repose sur la mise en parallèle de trois critères : le thème abordé, la complexité du discours subordonné et la nature des énoncés secondaires qui le composent.

Dans un premier temps, toutes les consignes du corpus ont été répertoriées. Il s'agissait ensuite d'identifier, pour chaque consigne,

le ou les énoncés secondaires s'y rapportant et formant avec elle un *bloc instructionnel*[1]. Un bloc instructionnel correspond à un énoncé ou à un ensemble d'énoncés qui sont liés entre eux par une cohérence thématique et pragmatique. Il s'articule autour d'une consigne principale, obligatoire, qui lui confère sa valeur illocutoire directive. À cette consigne peuvent se subordonner un ou plusieurs énoncés secondaires.

STRUCTURE INSTRUCTIONNELLE TYPE

(I) Introduction
(II) Consigne principale
(III) Développement

Le thème abordé dans les consignes

Les consignes du corpus relèvent de deux catégories thématiques selon la tâche à laquelle elles se rapportent. Les consignes relatives à l'enregistrement concernent ce qui est lié à la collecte de données (ex. : enregistrer des conversations banales et variées, ne pas censurer les conversations conflictuelles). Les autres consignes sont d'ordre technique et concernent la manipulation du matériel électronique mis à la disposition des participants, soit un magnétophone à mini-disques laser et un magnétophone à cassettes (ex. : ouvrir l'appareil, insérer le disque, refermer l'appareil). Les consignes sur le matériel se répartissent elles-mêmes en deux sous-groupes selon que l'action qu'elles visent à faire exécuter est obligatoire (ex. : appuyer sur *record*) ou facultative pour la réalisation des enregistrements (ex. : ne pas porter le micro sur soi, utiliser les disques dans l'ordre).

[1] Ce terme renvoie à un concept opératoire créé pour répondre aux besoins de nos recherches sur le discours instructionnel (Bergeron 2001a).

L'indice de complexité des blocs instructionnels

Les blocs instructionnels peuvent comporter un nombre plus ou moins élevé d'énoncés secondaires. Afin de déterminer l'indice de complexité des blocs, une cote a été attribuée à chacun d'eux. Les blocs simples ne contiennent aucun énoncé secondaire (exemple 1) ou un seul. Les blocs complexes sont constitués de deux secondaires et plus (exemple 2)[2].

Exemple 1[3]

Ne pas secouer ou déplacer le matériel pendant que vous enregistrez.

Exemple 2

Alors autant que possible on vous demande de pas enregistrer des conversations qui impliquent plus que trois quatre personnes.
Parce que nous autres on transcrit ça après.
Quand là c'est mettons des grands soupers de famille là ou d'amis nombreux bien là dans les voix on se mêle ça devient impossible à transcrire.
Donc plus que trois quatre personnes là c'est trop difficile.

La nature des énoncés secondaires

Les énoncés secondaires du corpus se répartissent en trois catégories selon leur nature plus spécifique. La première catégorie comprend les énoncés de préparation, qui consistent le plus souvent en des présentations de la pièce de matériel faisant l'objet de la consigne (énoncés 1 et 2 de l'exemple 3). La deuxième catégorie regroupe des énoncés qui « disent autrement la consigne principale

[2] Les blocs du corpus peuvent compter jusqu'à une vingtaine d'énoncés secondaires.
[3] Dans les exemples, la consigne principale est en caractère gras.

ou qui en disent plus sur elle » (énoncé 7). Cette catégorie inclut des reformulations de la consigne principale ainsi que des énoncés qui la détaillent et l'explicitent. Enfin, certains énoncés secondaires, les « dire pourquoi », relèvent de la persuasion et visent à inciter les destinataires à respecter la consigne (énoncés 4 à 6).

Exemple 3

1 Alors ça c'est le micro.
2 Je le mets à *on*
3 et vous le laissez à *on*.
4 Sinon
5 je me suis faite prendre assez de fois (rire)
4' on oublie de le partir.
6 Parce que si on oublie qu'il y a deux endroits où il faut le mettre à *on* puis c'est mêlant puis ça fait pas là.
7 Donc je le mets à *on* et vous le laissez là pour toute la durée du temps.

Résultats

Au total, 63 blocs instructionnels ont été répertoriés dans les deux interactions analysées.

Tableau 1 Distribution des blocs instructionnels selon le thème abordé

Thème abordé	Pourcentage et nombre
Matériel – facultatives	**49 %** (31)
Matériel – obligatoires	**32 %** (20)
Enregistrement	**19 %** (12)

Complexité des blocs selon le thème abordé

La première hypothèse concerne le lien présumé entre le degré de complexité des blocs instructionnels et le thème sur lequel ils portent.

Tableau 2 Distribution des blocs instructionnels de chaque thème selon leur degré de complexité

Degré de complexité	Enreg. (19 %, n=12)	Mat./fac. (49 %, n=31)	Mat./obl. (32 %, n=20)	Total (n=63)
Blocs simples*	**8 %** (1)	**35 %** (11)	**80 %** (16)	**44 %** (28)
Blocs complexes**	**92 %** (11)	**65 %** (20)	**20 %** (4)	**56 %** (35)

* 0 ou 1 énoncé secondaire
** 2 énoncés secondaires et plus

Les résultats obtenus permettent d'établir un parallèle entre le degré de complexité des blocs et le degré de menace qu'ils comportent.

Degré de complexité :	[faible]	→	[élevé]
THÈME :	Obligatoire/ Matériel	Facultative/ Matériel	Enregistrement
Degré de menace :	[faible]	→	[élevé]

Les blocs de consignes relatives à l'enregistrement comportent presque tous un degré de complexité élevé (92 %). La proportion de blocs complexes est d'ailleurs nettement supérieure à la moyenne obtenue pour les blocs en général (56 %). Sur le plan interactionnel, les consignes sur l'enregistrement sont les plus délicates puisqu'elles font référence à l'intrusion territoriale (Brown et

Levinson 1987) des chercheurs dans l'intimité des participants. En plus d'être importantes, ces consignes sont également les plus susceptibles d'être mal comprises puisqu'elles sont en dehors du champ de compétence normale des destinataires qui participent à ce genre d'enquête pour la première fois.

Les blocs de consignes facultatives sur le matériel suivent la même tendance, mais de façon moins marquée. Le degré de menace de ces consignes est inférieur à celui des consignes relatives à l'enregistrement, mais supérieur à celui des consignes obligatoires. Comme les consignes facultatives sont liées à l'aspect qualitatif de la réalisation des enregistrements, elles revêtent un caractère subjectif qui les rend plus discutables que les consignes obligatoires ; elles nécessitent donc la mise en œuvre d'un discours secondaire plus élaboré que ces dernières. Les résultats obtenus pour les consignes obligatoires sont d'ailleurs pratiquement inverses à ceux obtenus pour les consignes sur l'enregistrement. En plus d'« aller de soi », ces consignes renvoient à des types d'actions qui sont somme toute relativement simples[4].

La nature des énoncés secondaires et le thème abordé

L'analyse a permis d'identifier 216 énoncés secondaires répartis dans les 63 blocs instructionnels du corpus. Les résultats visent à vérifier s'il existe un lien entre le thème abordé et la nature plus spécifique des énoncés secondaires[5].

---

[4] En effet, pour la plupart des consignes obligatoires, il s'agit simplement d'en prendre connaissance pour être en mesure d'exécuter les tâches demandées. Leur importance est de surcroît indiscutable pour le fonctionnent des appareils.

[5] Les résultats, présentés sous forme de proportion, ont été obtenus en divisant, pour chaque catégorie thématique, le nombre d'énoncés secondaires par le nombre de blocs instructionnels. Ce calcul a permis d'obtenir le nombre moyen d'énoncés secondaires par bloc. Par exemple, le corpus compte 45 énoncés secondaires qui disent autrement les consignes principales relatives à l'enregistrement ou qui les explicitent davantage. Ce nombre a été divisé par le nombre total de blocs portant sur ce thème, soit 12, ce qui

Tableau 3 Nombre d'énoncés secondaires de chaque nature par bloc instructionnel selon le thème abordé

Nature des énoncés secondaires	Enreg. (n=12 blocs)	Mat./fac. (n=31 blocs)	Mat./obl. (n=20 blocs)
Dire autrement ou en dire plus [2,24] (n=141 ; 65 %)	3,75	2,9	0,3
Dire pourquoi [0,75] (n=47 ; 22 %)	1,58	0,71	0,3
Préparation [0,44] (n=28 ; 13 %)	0,25	0,64	0,25
TOTAL 3,43 (n=216)	**5,58 ÉS/BI**	**4,25 ÉS/BI**	**0,85 ÉS/BI**

Dans son discours, l'enquêteure privilégie nettement le recours à la reformulation et à l'explicitation (65 % des 216 énoncés secondaires). Les « dire pourquoi » sont moyennement utilisés et la proportion d'énoncés de préparation est relativement faible. De façon plus spécifique, l'enquêteure utilise les « dire autrement ou en dire plus » dans une proportion plus élevée que la moyenne (2,24 ÉS/BI) lorsque les blocs portent sur l'enregistrement et sur des consignes facultatives sur le matériel. L'enquêteure mise donc plus sur la compréhensibilité des consignes que sur leur justification, les consignes sur l'enregistrement ainsi que les consignes facultatives sur le matériel étant d'ailleurs les plus susceptibles de causer des problèmes de compréhension aux destinataires qui participent à ce genre d'enquête. La proportion plus faible de « dire pourquoi » dans l'ensemble du corpus peut

donne une moyenne de 3,75 « dire autrement ou en dire plus » par bloc instructionnel portant sur l'enregistrement.

BEST COPY AVAILABLE

quant à elle s'expliquer par le contexte d'énonciation et la nature du contrat communicatif établi entre l'enquêteure et les participants : ces derniers ont déjà accepté de faire les enregistrements et sont donc disposés à recevoir les consignes de l'enquêteure et à s'y plier (Bergeron 2001a : 18-19 ; 41 et 68-69). Cela dit, si les énoncés secondaires servent moins à inciter qu'à expliciter, il est possible que l'enquêteure ait recourt à d'autres moyens de persuasion. C'est d'ailleurs le cas dans les données analysées en ce qui concerne la manière dont sont formulées les consignes elles-mêmes – choix de la forme et recours à la modalisation, par exemple – (Bergeron, 2001b). Enfin, la proportion de « dire pourquoi » plus forte (1,58) que la moyenne (0,75) dans les consignes sur l'enregistrement s'explique par le caractère plus menaçant de ce type de consigne du point de vue de l'intrusion territoriale. Comme elles sont plus susceptibles d'être négociées par les participants, voire refusées, l'enquêteure a davantage tendance à recourir à des énoncés relevant de l'argumentation.

Conclusion

Les résultats montrent que le thème abordé influence l'organisation discursive des blocs instructionnels du point de vue de leur complexité et de leur nature. Ainsi, comme toute activité conversationnelle, la transmission de consignes répond à des règles discursives et interactionnelles de base qui déterminent dans une certaine mesure le type de comportement qu'adoptent les interlocuteurs en présence. À cet effet, les résultats ont permis de montrer comment un locuteur gère spontanément, dans un contexte précis, les deux contraintes antagonistes qui sont d'être à la fois clair, efficace et convaincant, tout en ne portant pas atteinte à l'image des interlocuteurs.

Bibliographie

BERGERON, A. (2001a). *Transmettre des consignes à l'oral. Pour une analyse de la gestion des dimensions discursives et interactionnelles du discours instructionnel*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 129 p.

BERGERON, A. (2001b), « Transmettre des consignes à l'oral. L'influence du contenu sur la gestion de l'interaction », *Langues et linguistique*, à paraître.

BROWN, P. et S. LEVINSON (1987). *Politeness. Some Universals in Language Usage*, Cambridge/Cambridge University Press, 345 p.

VINCENT, D., M. LAFOREST et G. MARTEL (1995). « Le corpus de Montréal 1995 : adaptation de la méthode d'enquête sociolinguistique pour l'analyse conversationnelle », *Dialangue*, 6, p. 29-45.

Parler du tiers absent : simple information ou commérage?

Véronique Perron
Université Laval

Introduction

Parler du tiers absent est une activité conversationnelle à laquelle les individus s'adonnent quotidiennement avec leurs proches, en racontant leur journée. Si l'on pose comme hypothèse de départ que toute conversation portant sur un tiers absent de l'interaction en cours n'est pas du commérage, il devient alors impératif de distinguer les séquences informatives des séquences commériques. Les lectures effectuées jusqu'à ce jour, surtout en sociologie et en anthropologie, ne semblent toutefois pas favoriser une telle distinction. Partant, toute tentative de repérage d'occurrences de commérages dans un vaste corpus de discours oral spontané devient alors difficile.

Ainsi, dans le présent article je cherche à préciser la définition et, surtout, les critères d'identification du commérage. Ce faisant, j'appuie mon propos sur quelques exemples tirés d'un corpus de

conversations quotidiennes authentiques, soit les autoenregistrements du corpus Montréal 1995, effectués volontairement par quatre familles montréalaises au printemps de cette même année.

Définition du commérage

Dans la plupart des définitions consultées, on semble privilégier un seul trait caractéristique du commérage, dont : l'évaluation, positive ou négative, de l'information (Goldsmith 1989/1990 : 164 et Gilmore 1978 : 92), les thèmes abordés (particulièrement, les affaires personnelles du tiers absent) (Bergmann 1993 : 45), l'absence du sujet de commérage (Abrahams 1970 : 296 et Goldsmith 1989/1990 : 167), ou le contexte informel et privé de l'interaction (Hannerz 1967 : 36).

Pour ma part, je considère qu'une seule de ces définitions ne permet pas de repérer tous les cas de commérages possibles et ne définit entièrement et uniquement le commérage. Par conséquent, je propose la définition suivante :

Activité conversationnelle qui consiste à rapporter et à évaluer négativement une information personnelle concernant un tiers absent de l'interaction en cours, qui contrevient à un topos généralement admis par une société donnée.

Toutefois, pour qu'une définition du commérage soit complète et efficace, on doit en fournir des critères d'identification précis. Ce faisant, on favorise également le repérage des occurrences dans un corpus.

Critères d'identification du commérage

D'abord, il est à noter que je qualifie le commérage d'activité conversationnelle, en ce qu'elle se déroule entre participants actifs qui co-produisent le discours : en se relançant mutuellement, en émettant des signaux d'écoute active (*back channel*), en évaluant négativement l'information rapportée, en fournissant des éléments supplémentaires d'information, etc. Ainsi, je privilégie le terme co-producteur, ou commérant, à ceux de producteur et récepteur.

1) Le sujet du commérage est absent de l'interaction en cours

La personne commérée n'est pas en présence des commérants, ou ne peut entendre la conversation qui se déroule à son sujet (du moins, c'est ce que croient les commérants). Dans le corpus étudié, les commérages surviennent lors de conversations téléphoniques ou en face à face.

Il est important de souligner que l'absence du sujet de commérage de l'interaction en cours constitue le principal critère à être respecté pour qu'il y ait effectivement commérage. Il s'agit donc d'une condition nécessaire, mais non suffisante, si l'on considère que toute conversation qui porte sur un tiers absent n'est pas du commérage. C'est alors par la présence additionnelle d'un ou de plusieurs des critères suivants qu'un énoncé informatif portant sur un tiers absent devient commérage.

2) Il existe une relation de connaissance biunivoque entre les co-producteurs du commérage

Les commérants se connaissent mutuellement ou ont préalablement entendu parler l'un de l'autre par une connaissance commune. Il est à noter que dans mon corpus, ce critère est toujours respecté puisque les conversations enregistrées se déroulent toutes entre intimes, soit entre amis ou entre membres d'une même famille. Je n'ai donc pu vérifier si, effectivement, il s'avérait possible pour

deux étrangers de commérer. Si tel était le cas, on peut d'ores et déjà supposer qu'un certain degré d'intimité devrait d'abord s'être développé parmi les interlocuteurs (voir critère 4).

3) Il existe une relation de connaissance univoque ou biunivoque entre les co-producteurs et le sujet du commérage

Pour qu'il y ait commérage, on admet généralement que les commérants et le sujet de commérage doivent se connaître mutuellement. Ou, du moins, les commérants doivent s'être retrouvés en contact avec le sujet de commérage, par le biais des médias, par exemple. Ainsi, il est possible de commérer à propos d'une personnalité publique, puisque les commérants connaissent le comméré dont il est question ou en ont déjà entendu parler. Par contre, de ce point de vue, toute personne inconnue de l'un ou l'autre des commérants ne peut être sujet de commérage.

Considérons l'exemple suivant.

La bedaine à l'air
A. Il-y-a un gars qui arrive à: à matin devant moi il plaide coupable à facultés affaiblies il a une chemise il est boutonné jusque là.
D. Avec du poil?
A. Il a: il a toute: il a toute la chemise ouverte.
B. Son signe du zodiaque aussi dans le cou?
A. P: <D. (rire)> <B. (rire)> je lui dis je lui dis. (rire) Alors son avocat arrive puis elle dit « Mon client va plaider coupable ». Le gars il est planté devant moi puis il bouge pas. Je lui dis « Coudon monsieur je lui dis elle a tU des boutons votre chemise? » (rires) que je lui dis comme ça. Là il me dit « Oui ». Bien je lui dis « Attachez-la. » <C. (rire)> <D. (rire)> <B. (rire)>
B. Heu ça se peut tU. <C. (rire)> <A. (rire)>
C. Ah: je vois la face du gars.
A. Non mais c'est pas des maudites farces.
C. Boum.
B. bien oui mais là ça ( ) quand qu'on vous lui dit.

A. Ils viennent à la Cour la bedaine à l'air. (117'95. Act7 : 5)

Cet extrait de conversation se déroule parmi les membres d'une même famille, mais il n'y a pas, pour ainsi dire, de relation de connaissance entre les commérants et le sujet de commérage. Seul le locuteur A l'a rencontré dans le cadre de ses fonctions. Le tiers absent est donc, somme toute, inconnu des commérants.

Bien qu'ambigu, puisqu'il s'agit d'un cas où les commérants ne connaissent pas le commeré, j'estime qu'il puisse bien s'agir d'un commérage. Et ce, parce que les interlocuteurs, soit B, C et D, participent activement à l'activité conversationnelle en co-produisant le discours. Ils commentent, ils évaluent, ils relancent, etc., ce qui ajoute au caractère commérique de la séquence.

4) L'activité de commérage survient lors de conversations informelles entre un nombre restreint de membres d'un même groupe social

Le commérage survient spontanément au cours d'une conversation informelle entre amis, entre collègues de travail, en famille, etc. Bien plus, il doit s'être développée une certaine intimité entre eux, qui rend possible le commérage. C'est qu'en commérant, on confirme un sentiment d'appartenance au groupe, qui plus est, les membres ont une confiance mutuelle l'un envers l'autre, en ce qu'aucun d'eux ne risque de rapporter le commérage au commeré.

Et, bien entendu, pour qu'il y ait activité de commérage, cela implique la présence d'au moins deux participants, le maximum, non déterminé, étant certainement fonction de l'intimité. Autrement dit, il peut y avoir autant de participants au commérage que le sentiment d'intimité est maintenu au sein du groupe.

5) L'information personnelle porte sur un acte posé, un comportement adopté par le sujet du commérage, un aspect de sa vie ou de sa personnalité, voire sur la personne dans son ensemble

Par exemple :

Très drôle
A. Là faut qu'on commence sérieusement à penser à un cavalier pour le bal hein?
C. Oui.
D. Il me reste encore trois semaines.
A. Sinon on va être obligé de:
B. D'appeler Louis.
A. d'appeler Louis D.
D. Très drôle. Bien:
B. Il est prêt il a réservé sa soirée Louis. (117'95. Act5 : 34)

Dans cet extrait, c'est la personne de Louis D., de façon générale, qu'on évalue négativement par la séquence ironique : « Sinon on va être obligé d'appeler Louis D. » « Très drôle ». De là, on comprend que ni l'un ni l'autre n'envisage sérieusement que D se fasse accompagner par Louis pour son bal de finissants ; elle n'en a clairement pas envie, A et B le savent très bien et ils en jouent. Et pour cette raison, parce qu'on évalue négativement une personne, et probablement, de façon indirecte, sa manière d'être ou sa façon d'agir, cet exemple est bien un commérage.

6) Les co-producteurs évaluent négativement, et de façon explicite (soit par une marque linguistique ou prosodique), cette information qui vient à l'encontre d'un topos généralement admis dans une société donnée

Par exemple :

65 livres
A. Son petit garçon a cinq ans il l'a pesé en fin-de-semaine il pèse soixante-et-cinq livres. Cinq ans.
C. Cinq ans? [étonnement]
A. Il habille du huit ans de jeans puis c'est serré. (7'95. Act3 : 2)

L'évaluation négative est ici exprimée tant par l'emphase que les interlocuteurs mettent sur certains mots, dont « livres », « c'est serré » et « cinq ans », que par la répétition de ce dernier énoncé. Ces énoncés évaluatifs négatifs révèlent que dans notre société nord-américaine, on admet difficilement qu'un enfant de 5 ans pèse 65 livres, habille du 8 ans de jeans et soit serré. Généralement, les Québécois perçoivent encore mal l'obésité, d'autant plus chez les enfants.

Le commérage ludique et non ludique

Parmi les différents cas de commérages, on peut aussi distinguer le commérage dit non ludique, où les participants évaluent négativement et avec malveillance un tiers absent, et le commérage ludique, où les participants prennent nettement plaisir à l'activité en cours, rigolent, etc. En voici un exemple.

La limette
D. Parfum à la sueur.
C. À: à: à: à la fin de la journée ça s'appelle parfum (rire)
B. sont tU méchants. [ironique]
C. non elle passe devant toi t'es a: (rire de B)
D. Non mais (réaliste). Tu meurs. Puis elle était très colorée hein, je sais pas si vous l'avez remarqué.
B. elle est toujours comme ça.
A. elle est toujours habillée de même.
B. Elle est toujours habillée comme ça.
D. Là c'était la limette dans l'église hier.
B. Quoi? <D. (rire)>
D. Elle avait un coat lime là. Elle avait l'air d'une grosse limette.
A. On dit pas un « coat ».
C. (Comment ça). Quand elle est montée en avant là on s'est tout' tout' retournés <D. (rire)> (Non non, c'est pas notre amie non non, non.)

B. Sais tU pourquoi?
C. C'est pas notre notre amie non. <B. (rire)>
D. Bien non c'est pas notre amie.
B. Sont méchants hein? [ironique] (117'95. Act5 : 23)

Fait intéressant à souligner, nous sommes ici en présence d'un cas où le commérage est une « activité en famille » : les commérants sont les parents, A et B, et les enfants, C et D. Jamais, au cours de cette activité de commérage, les parents ne reprennent leurs enfants quant au fait qu'ils médisent sur un tiers absent.

Bien que la mère (B) mentionne, à deux reprises, que les enfants « sont méchants », on ne peut prétendre qu'il s'agisse d'un véritable reproche à leur endroit, car l'énoncé est chaque fois clairement ironique. Elle ne cherche donc pas à les gronder, bien au contraire, elle en rit et prend aussi plaisir à la conversation. Une seconde remarque est soulevée par le père (A) et adressée à sa fille (D) : « On dit pas un coat [on dit un manteau] ». Ainsi, A ne reprend pas D sur le fait qu'elle commère, mais bien plutôt sur un terme mal utilisé, qui n'est d'ailleurs pas un qualificatif négatif directement relié à la personne commérée.

Pourtant,

> [e]ven when no guests are present, the presence of children may set formal criteria for what is acceptable and what is mentionable at dinner (...). [W]hen the mealtime is shared physically and conversationally with children, it serves as a critical social context in which children become socialized to local cultural rules regulating conversation, such as the choice of topics, rules of turn taking, modes of storytelling, and rules of politeness (Blum-Kulka 1997 : 9 et 12).

C'est donc dire qu'on ne devrait pas s'attendre à ce que les enfants, participants ratifiés lors de telles situations de communication (Blum-Kulka 1997 : 10), participent à une activité de commérage en présence de leurs parents. Cependant, dans l'exemple qui nous

intéresse, les parents ne les en empêchent pas, bien au contraire, interactionnellement parlant, ils les encouragent, les relancent ; ils co-produisent le discours.

Conclusion

Le commérage est une activité conversationnelle régie par un certain nombre de règles, de telle sorte qu'elle survient dans un contexte précis et où certaines conditions doivent être remplies.

L'activité de commérage implique au moins deux participants actifs, où chacun joue le rôle de co-producteur, soit en fournissant une partie de « l'information », soit en l'évaluant, ou en relançant son interlocuteur afin qu'il poursuive son commérage. On peut commérer, bien sûr, pour médire sur un tiers absent, le dénigrer, et ce, sans humour ni plaisir explicitement exprimé. Mais le commérage peut aussi être un jeu, où les participants rient, s'amusent à commérer à propos des gens de leur entourage, auquel cas l'aspect ludique l'emporte sur la personne commérée, qui devient alors un prétexte à s'amuser et à rire entre « intimes ». Qui plus est, « le dénigrement du public en coulisse sert (...) à maintenir le moral de l'équipe » (Goffman 1973 : 168).

Le commérage est donc plus qu'une activité conversationnelle, c'est une activité sociale.

Bibliographie

ABRAHAMS, Roger D. (1970). « A performance-centered approach to gossip », *Man*, 5, p. 290-301.

BERGMANN, Jörg R. (1993). *Discreet indiscretions : The social organization of gossip*, New York/Aldine de Gruyter.

BLUM-KULKA, Shoshana (1997). Dinner talk. Cultural patterns of sociability and socialization in family discourse, Mahwah/Lawrence Erlbaum associates publishers.

GILMORE, David (1978). « Varieties of gossip in a Spanish rural community », *Ethnology*, vol.XVII, n°1, p.89-99.

GOFFMAN, Erving (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol.1 : *La présentation de soi*, Paris/Éditions de Minuit.

GOLDSMITH, Daena (1989/1990). « Gossip from the native point of view : A comparative analysis », *Research on language and social interaction*, vol. 23, p.163-194.

HANNERZ, Ulf (1967). « Gossip, networks and culture in a black american ghetto », *Ethos*, 32, p. 35-60.

Syllabification unique et chute des consonnes finales en français de Montréal*

Alain Thériault
Université de Montréal
VRQ-TLN (Université Concordia)
AAI (Université de Nantes)
alain.theriault@umontreal.ca

La syllabification des groupes consonantiques pose problème dans certains cas. En effet, selon sa position dans le mot, un groupe consonantique peut être considéré comme une attaque, une coda ou une séquence coda-attaque. Le but de cet article est de proposer une méthode de syllabification unique et non ambiguë des groupes consonantiques selon une approche déclarative et de proposer une représentation segmentale permettant des réalisations silencieuses. Je me propose ensuite d'appliquer cette méthode de syllabification

* J'aimerais remercier John Reighard, Jean-Pierre Angoujard et Yves-Charles Morin pour leurs suggestions et leur disponibilité tout au long des recherches qui ont mené à cet article. Il va sans dire que je suis entièrement responsable de tout ce qui est écrit ici.

et cette représentation segmentale à un phénomène phonologique du français de Montréal, soit l'élision de certaines consonnes finales.

Groupes consonantiques et syllabification

Pour beaucoup d'auteurs (voir Blevins 1995 pour une liste assez détaillée), les groupes consonantiques sont syllabifiés selon leur position dans le mot : « In all languages, syllable edges correspond with word/utterance edges » (Blevins 1995 : 209). Une attaque maximale pour une langue donnée est une chaîne de segments qu'on peut retrouver au début d'un mot. Toute séquence acceptable en début de mot est une attaque acceptable. Même chose pour les codas. Tout groupe consonantique acceptable en fin de mot est une coda maximale acceptable.

Pour d'autres auteurs (Kaye 1990, Thériault 1996 et 1997, Harris 1994 et 1998, Harris et Gussmann 1998, entres autres) les groupes consonantiques finaux ne peuvent être intégralement des codas. Harris et Gussmann (1998) proposent que les consonnes finales sont en fait des attaques de syllabes dont le noyau est vide. S'il y a des segments à gauche du groupe consonantique qui ne peuvent faire partie de cette attaque, alors ces segments sont associés à la coda de la syllabe précédente. Kaye (1990) propose le principe de l'autorisation codale (Coda Licensing) qui précise qu'une consonne ne peut être sous une position coda que si elle est autorisée par une consonne en position attaque la suivant immédiatement. On peut conclure que, selon ce raisonnement, un mot est en fait une suite de syllabes dont la dernière pourrait avoir un noyau vide.

Découpage syllabique unique

À l'instar de Harris et Gussmann, je considère que la dernière consonne d'un mot, si elle est finale, doit être associée à l'attaque

d'une syllabe sans noyau. Dans l'analyse que je propose, si un groupe consonantique termine un mot, un maximum de segments doivent être associés à l'attaque d'une syllabe sans noyau.

La maximisation des attaques est un moyen reconnu de syllabification des segments de groupes consonantiques. Plusieurs auteurs (Noske 1992, Clements et Keyser 1983, entre autres) proposent d'utiliser le principe de la maximisation des attaques pour la syllabification des groupes consonantiques. Plutôt que de considérer les groupes consonantiques périphériques pour dresser l'inventaire des attaques maximales possibles, je considère, à l'instar de Y.-C. Morin (cours de phonologie, Université de Montréal) les groupes consonantiques intervocaliques auxquels la maximisation des attaques s'applique. Je propose d'utiliser une stratégie de maximisation constante des attaques (dorénavant SMCA) à tous les groupes consonantiques, peu importe leur position dans le mot (au début, à l'intervocalique ou à la fin) afin d'obtenir un découpage syllabique unique et non ambigu (voir (1)).

(1) Syllabification de [ps]

	syllabification « traditionnelle »	syllabification proposée
psychologue	[psi.kɔ.lɔg]	[p.si.kɔ.lɔ.g]
absurde	[ap.syrd]	[ap.syr.d]
synapse	[si.naps]	[si.nap.s]

Typologie syllabique

Une syllabe est une contrainte, c'est-à-dire une description partielle de la langue, qui prend la forme d'une structure d'attribut-valeur. Chaque valeur est elle-même un attribut ayant comme valeur une SAV. Ainsi, la structure SYLL a deux valeurs : POS_SYLL et TYPE_SYLL. POS_SYLL est la position syllabique du segment. Selon la phonotactique de la langue, chaque valeur de l'attribut POS_SYLL

est en fait une contrainte de relation qui unifie les valeurs de POS_SYLL à une structure segmentale[1].

Représentation segmentale

Le cadre déclaratif étant basé sur les grammaires d'unification (Shieber 1986), il est monotone et ne permet pas la « destruction » d'information. En effet, les grammaires d'unification ne peuvent qu'ajouter de l'information ou encore faire un choix entre les éléments d'une disjonction. De plus la phonologie déclarative est essentiellement lexicaliste. Certains auteurs (Bird et Klein 1994, entre autres) ont proposé une analyse de la chute des schwas en français en considérant que le schwa est un élément optionnel dans l'entrée lexicale. Par exemple *cheval* aurait la représentation suivante : /ʃ(ə)val/ et le schwa serait libre d'être associé aux points chronométriques. Mais une telle représentation est en fait une contraction de deux entrées lexicales, une avec et l'autre sans le schwa.

Je propose plutôt que chaque segment ait la possibilité d'être phonétiquement interprété comme étant audible ou inaudible[2]. J'opte pour la hiérarchie des traits phonologiques proposée par Clements (1985) et Sagey (1986), plus précisément la version Sagey (1986, traduite par Reighard 1997).

Un segment est donc une structure d'attribut-valeur. Afin de rendre compte du fait que certains segments peuvent, dans certains contextes, être inaudibles, je propose que le segment soit en fait une SAV, SEG (voir (2)), qui contient deux attributs principaux, soit CONTRASTE et PHON. Ce dernier peut prendre deux valeurs, soit ¬Ø (audible) et Ø (non audible).

---

[1] Voir Thériault (1996, 1997 et 1999) pour une discussion sur SYLL.

[2] La dichotomie audible/inaudible dans l'interprétation phonétique est inspirée de van der Hulst et Ritter (1999).

(2) L'attribut SEG

$$\text{SEG}\begin{bmatrix}\text{CONTRASTE} \\ \text{PHON}\begin{Bmatrix}\emptyset \\ \neg\emptyset\end{Bmatrix}\end{bmatrix}$$

CONTRASTE : Cet attribut est en fait l'information qui déclenche certains phénomènes phonologiques. Les valeurs servent de valeurs par défaut pour PHON.

PHON : Cet attribut prend l'une de deux valeurs. Si le segment n'est pas prononcé (comme dans le cas de certaines consonnes finales en français de Montréal), alors l'attribut PHON prend la valeur Ø et est alors inaudible. Dans les autres cas, il prend la valeur ¬Ø qui a la même structure que le segment de Sagey. Les valeurs sont attribuées par les contraintes phonotactiques.

Données

En français montréalais on remarque que certains groupes consonantiques finaux formés de trois ou quatre consonnes peuvent voir leurs deux dernières consonnes non réalisées. Il faut noter, cependant, que ce phénomène est présent dans le style *allegro*. En style *lento*, tous les segments sont prononcés. Dans les cas où deux consonnes peuvent ne pas être réalisées (s+Occ+Liq), il peut aussi arriver que seule la dernière ne soit réalisée. En (3) (inspiré de Thériault et Gagnon 2000), je fais la liste de tous les groupes sur lesquels ce phénomène s'applique au maximum. On y trouve la forme en style *lento* et la forme en style *allegro*. Le découpage syllabique suit celui proposé plus haut.

(3) Groupes consonantiques permettant l'élision

	lento	*allegro*
zèbre	[zɛ.br]	[zɛ.b]
cadre	[kɑ.dr]	[kɑ.d]

ogre	[ɔ.gr]	[ɔ.g]
camphre	[kɑ̃.fr]	[kɑ̃.f]
ouvre	[u.vr]	[u.v]
ocre	[ɔ.kr]	[ɔ.k]
lèpre	[lɛ.pr]	[lɛ.p]
poutre	[pu.tr]	[pu.t]
pourpre	[pur.pr]	[pur.p]
tertre	[tɛr.tr]	[tɛr.t]
arbre	[ar.br]	[ar.b]
peuple	[pœ.pl]	[pœp]
bâcle	[bɑ.kl]	[bɑ.k]
érable	[era.bl]	[e.ra.b]
aigle	[ɛ.gl]	[ɛ.g]
enfle	[ɑ̃.fl]	[ɑ̃.f]
communiste	[kɔ.my.ni.st]	[kɔ.my.ni.s]
disque	[dɪ.sk]	[dɪ.s]
communisme	[kɔ.my.ni.sm]	[kɔ.my.ni.s]
asthme	[a.sm]	[a.s]
sceptre	[sɛp.tr]	[sɛp.t]
spectre	[spɛk.tr]	[spɛk.t]
dextre	[dɛk.str]	[dɛk.s]

En (4) (aussi inspiré de Thériault et Gagnon 2000), je présente des exemples de formes où l'élision n'a pas lieu.

(4) Groupes consonantiques ne permettant pas l'élision

synapse	[si.nap.s]	*[si.na.p]
putsch	[put.ʃ]	*[pu.t]
rythme	[rɪt.m]	*[rɪ.t]
axe	[ak.s]	*[a.k]
badge	[bad.ʒ]	*[ba.d]
flegme	[flɛg.m]	*[flɛ.g]
Alpes	[al.p]	*[a.l]
Malte	[mal.t]	*[ma.l]
solde	[sɔl.d]	*[sɔ.l]
algue	[al.g]	*[a.l]
calme	[kal.m]	*[ka.l]

carpe	[kar.p]	*[ka.r]
carte	[kar.t]	*[ka.r]
parc	[par.k]	*[pa.r]
courbe	[kur.b]	*[ku.r]
corde	[kɔr.d]	*[kɔ.r]
orgue	[ɔrg]	*[ɔr]
amorphe	[amɔr.f]	*[amɔ.r]
arche	[ar.ʃ]	*[a.r]
salve	[sal.v]	*[sa.l]
large	[lar.ʒ]	*[la.r]
quatorze	[katɔr.z]	*[katɔ.r]

orge	[ɔr.ʒ]	*[ɔ.r]
orme	[ɔr.m]	*[ɔ.r]
borne	[bɔr.n]	*[bɔ.r]

borgne	[bɔr.ɲ]	*[bɔ.r]
perle	[pɛr.l]	*[pɛ.r]

Ce phénomène n'est pas exclusif aux groupes en fin de syntagme mais est aussi présent dans des conditions d'enchaînement à l'intérieur d'un même syntagme. Par contre, on ne peut considérer ce phénomène comme étant lexical puisque qu'il ne s'applique pas à la composition morphologique (voir (5)) (inspiré de Thériault et Gagnon 2000).

(5) Élision lors d'enchaînement mais non lors de composition morphologique

		lento	*allegro*
« peuple »	/pœpl/	[pœpl]	[pœp]
« peuple fondateur »	/pœpləfõdatœr/	[pœpləfõdatœr]	[pœpfõdatœr]
« peuple amical »	/ pœplamikal/	[pœplamikal]	[pœpamikal]
« peuplement »	/pœplə+mã/	[pœpləmã]	*[pœpmã]

Analyse

Dans les données du tableau (2), on observe que seules les consonnes à droite du premier élément de l'attaque de la syllabe non nucléaire (SNN) finale subissent l'élision. Dans le tableau (3), on observe que la consonne finale est le seul élément d'une SNN finale et qu'elle ne subit pas l'élision. De plus, les mots qui se terminent par une seule consonne ne subissent pas l'élision. Encore une fois il s'agit d'un segment unifié à l'attaque d'une SNN. J'en conclus que seule la première consonne d'un groupe consonantique final formant une attaque maximale permise peut être audible. Il s'agit donc d'une contrainte sur les SNN finales (voir (6)).

(6) Contrainte SNN finale

Si on applique la maximisation des attaques à un groupe consonantique final, alors le premier élément de la liste de

l'attaque maximale unifiée à l'attribut ATT d'une SNN finale est audible et les autres éléments de cette attaque maximale ne sont pas audibles.

SNN $\text{finale}_{\text{cont}}$
groupe_consonantique_final(x) $\wedge$ maximisation_attaques(x,y,z)
$\wedge$ [SYLL_j | SNN(finale)]
$\rightarrow$ premier(y,w,v) $\wedge$ [SYLL_j | ATT(y)] $\wedge$ audible(w) $\wedge$ non_audible(v)

Dans l'élaboration de cette contrainte, j'ai pris pour acquis certains prédicats (qui gagneraient à être définis formellement) tels *groupe_consonantique_final(x)*, *maximisation_attaques(x,y,z)*, *premier(y,w,v)*, *audible(w)* et *non_audible(v)*.

Conclusion

Harris et Gussmann (1998) ont démontré que la fin du mot n'est pas nécessairement la fin d'une syllabe. En fait, dans les cas où un mot se termine par un groupe consonantique, les segments de ce groupe ont plus de chances d'être instanciés à l'attaque d'une SNN qu'à la coda de la dernière SN. Les données du français de Montréal montrent que ce ne sont pas tous les segments de ce groupe consonantique qui sont réalisés. Dans cet article, j'ai proposé une analyse qui permet de rendre compte de ce phénomène.

En conséquence du découpage syllabique, j'ai proposé (Thériault 1996) une typologie du mot permettant la description de certains phénomènes particuliers au mot et non plus aux syllabes. Cette analyse peut aussi s'appliquer à plusieurs autres phénomènes phonologiques, que ce soit la longueur vocalique contextuelle (allongement ou abrègement), la diphtongaison, l'affrication, l'harmonie vocalique ou nasale, etc.

Bibliographie

BIRD, Steven et Ewan KLEIN (1994). Phonological analysis in typed feature systems, In *Computational Linguistics. Special Issue on Computational Phonology*. Volume 20, Number 3, September 1994, p. 455-491.

BLEVINS, Juliette (1995). The syllable in phonological theory, In Goldsmith, John (dir) *The handbook of phonological theory*, Cambridge, Mass. : Blackwell, p. 206-244.

CLEMENTS, George N. (1985), The geometry of phonological features, Phonology Yearbook, 2, p. 225-252.

CLEMENTS, George N. et Samuel Jay KEYSER (1983). *CV phonology : A generative theory of the syllabe*, Cambridge, Mass. : MIT Press.

HARRIS, John (1994). *English sound structure*, Oxford, UK : Blackwell.

---------- (1998). The right edge of words and the left edge of syllables, Paper given at the NSF Workshop : Syllable stucture and gesture timing, LP98, Columbus, Ohio, 15-20 Septembre 1998.

HARRIS, John et Edmund GUSSMANN (1998). Final codas : Why the west was wrong, In E.Cyran (dir) *Structure and interpretation : studies in phonology*, Lublin : Folia, p. 139-162.

HULST, Harry van der & Nancy A. RITTER (1999). Head-driven phonology, In , Hulst, Harry van der et Nancy A. Ritter (dirs) *The syllable : Views and facts*. Berlin/New-York : Mouton de Gruyter, p. 113-168.

KAYE, Jonathan D. (1990). 'Coda' licensing, *Phonology*. 1, p. 304-330.

NOSKE, Roland Gabriël (1992). *A theory of syllabification and segmental alternation with studies on the phonology of French, German, Tonkawa and Yawelmani*, Thèse de doctorat, Katholieke Universiteit Brabant, Tilburg.

REIGHARD, John (1997). *Phonologie du français, notes de cours pour LNG 2470*, MS, Université de Montréal, Montréal.

SAGEY, Elisabeth (1986). *The representation of features and relations in nonlinear phonology*. Thèse de Ph.D., MIT, Boston.

SHIEBER, Stuart M (1986). *An Introduction to unification-based approaches to grammar*, Center for the Study of Language and Information.

THÉRIAULT, Alain (1996). *Description de la syllabe française : une approche déclarative*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal.

---------- (1997). A description of Montreal French mid-vowel neutralisation, Présentation faite à : Going Romance 1997. Eleventh conference on Romance languages, Groningen, Pays Bas, 11-13 décembre 1997.

---------- (1999). Syllabification unique et non ambiguë : une approche déclarative, In Wauquier-Graveline, Sophie et Sandrine Ferré (éds) *Actes de SyllabeS*, II^iémes^ *journées de linguistique*, Université de Nantes, Nantes, p. 181-186.

THÉRIAULT, Alain & Jocelyn GAGNON (2000). Montreal French final consonant elision, an other view. Présenté à l'atelier de phonologie déclarative, Université de Nantes, France, 11 mars 2000.

Le système vocalique du français québécois : imaginaire linguistique des locuteurs*

Anne-Marie Beaudoin-Bégin
Université Laval

Depuis longtemps, la langue au Québec est un enjeu qui alimente de nombreux débats de société. Ces débats traitent, entre autres, de la question de la survie du français en Amérique du Nord. Mais cette question entraîne un autre débat, celui portant sur la *qualité* du français. Nous avons donc trouvé intéressant, dans le cadre de notre projet de mémoire de maîtrise, de nous pencher sur les attitudes que les Québécois peuvent avoir à l'égard de leur langue et, en particulier, à l'égard du système vocalique qui lui est propre. Nous présenterons ici les grandes lignes de notre projet de mémoire et quelques résultats préliminaires.

L'objectif général de notre recherche était de mesurer les attitudes que pouvaient avoir certains Québécois à l'égard de traits appartenant au système vocalique du français parlé au Québec. Ces attitudes que nous avons tenté de mesurer correspondent en fait

* Nous tenons à remercier chaleureusement Jean-François Smith et Véronique Boivin pour l'enregistrement du corpus ainsi que Johanna-Pascale Roy et Marie-Josée Goulet pour la transcription.

à « l'imaginaire linguistique » des locuteurs ou à leurs « normes fictives » (Houdebine 1982 : p. 45). Notre échantillon se divisait en deux groupes et comprenait 40 informateurs. Le premier groupe était composé de 20 étudiants (10 garçons et 10 filles) de niveau collégial (Cégep de Victoriaville), âgés entre 17 et 19 ans. Le second groupe comprenait 20 étudiants (10 hommes et 10 femmes) de l'université du troisième âge (UTRAQ), âgés entre 55 et 70 ans.

Pour les fins de notre étude, nous avons sélectionné quatre phénomènes linguistiques se rattachant au système vocalique du français parlé au Québec. Le tableau (1) présente les oppositions étudiées.

(1) Tableau des oppositions phonétiques

Réalisations particulières des voyelles nasales	[ɛ̃] ~ [ẽ] ~ [ᵊẽ] [ɑ̃] ~ [ã] [ɔ̃] ~ [ᵊɔ̃] [œ̃] ~ [ɛ̃] ~ [ẽ]
Relâchement des voyelles /i/, /y/ et /u/	[i] ~ [ɪ] [y] ~ [ʏ] [u] ~ [ʊ]
Diphtongaison des voyelles longues	[ɑː] ~ [ɑᵒː] [ɛː] ~ [ᵃɛː] [oː] ~ [ᵒoː]
Dévoisement des voyelles /i/, /y/ et /u/	[i] ~ [i̥] [y] ~ [y̥] [u] ~ [u̥]

Ces oppositions ont été présentées à l'intérieur de mots isolés que nous avons fait prononcer à deux de nos collègues, étudiants en linguistique. Chaque opposition se voyait donc prononcée deux fois : une fois par une voix féminine et une fois par une voix masculine.

Pour constituer notre corpus, nous avons choisi des mots dans lesquels se retrouvait un seul phénomène linguistique particulier.

Nous souhaitions ainsi éviter le plus possible que les informateurs émettent une opinion sur autre chose que le phénomène visé. Nous n'aurions pas pu, par exemple, employer le mot *dynamite* [dᵢinamɪt] pour illustrer le phénomène du relâchement du /i/ puisque ce mot contient également, en français québécois, une assibilation du /d/. Il aurait été impossible pour nous de déterminer si l'opinion donnée par les informateurs se rattachait au relâchement ou à l'assibilation. On retrouve dans le tableau (2) la liste des mots que nous avons choisis pour constituer notre corpus. Les mots suivis d'un (x) sont les mots que nous avons fait prononcer par une femme alors que les mots suivis d'un (y) sont ceux qui ont été prononcés par un homme. Ces prononciations ont été soumises à la transcription de deux autres de nos collègues.

(2) Corpus de mots isolés

Voyelles nasales		Relâchement
dinde (x)	teinte (y)	cygne (x)
pain (x)	vin (y)	pipe (y)
bande (x)	tente (y)	bûche (x)
banc (x)	temps (y)	jupe (y)
bombe (x)	pompe (y)	boule (x)
bon (x)	pont (y)	mouche (y)
Diphtongaison		**Dévoisement**
pâte (x)		chicane (x)
tasse (y)		sifflet (y)
rêve (x)		sucrier (x)
fête (y)		futé (y)
côte (x)		couteau (x)
épaule (y)		coupable (y)

On remarque que le corpus des voyelles nasales est beaucoup plus grand que celui des autres phénomènes. Nous nous basons ici sur une recherche menée par Martin *et al.* (2001) sur les voyelles nasales du français parlé au Québec. Cette recherche démontre en effet que le contexte dans lequel apparaît la voyelle nasale peut influencer sa réalisation. Nous avons donc, dans notre corpus, pour

BEST COPY AVAILABLE

chaque voyelle nasale, un mot où celle-ci apparaît en syllabe ouverte et un mot où elle apparaît en syllabe fermée.

En plus d'étudier les attitudes qu'ont les informateurs face à différentes prononciations, il est intéressant, voire primordial, de se pencher sur le propre comportement linguistique de ces informateurs. Houdebine (1982) l'a d'ailleurs noté (p. 44-45). Ceci rejoint également l'étude menée par Labov en 1976 auprès de la petite bourgeoisie new-yorkaise. En plus de la tâche d'écoute de mots isolés, nous avons donc proposé une tâche de prononciation de certains de ces mots à nos informateurs. Pour ce faire, nous avons opté pour la technique du questionnaire d'images, afin d'obtenir la prononciation la plus naturelle possible. Les mots que nous avons ainsi représentés sont soulignés dans le tableau (2).

L'entrevue se divisait donc en deux tâches. Dans une première tâche, nous demandions aux informateurs de nommer les situations ou les objets représentés par les images que nous leur présentions. La seconde tâche, celle de l'écoute des différentes prononciations, se subdivisait elle-même en deux parties.

Dans la première partie, il était demandé aux informateurs de coter la prononciation des mots qu'ils allaient entendre sur une échelle de 1 à 6 (1 signifiant *très bien prononcé* et 6 signifiant *très mal prononcé*), dans le contexte d'un bulletin de nouvelles de Radio-Canada. Nous avons introduit le bulletin de nouvelles de Radio-Canada afin de donner un point de référence aux informateurs. Nous avons opté pour une échelle de 1 à 6 afin de laisser un assez grand éventail de choix de réponses, sans pour autant fournir un point central qui aurait pu servir de fourre-tout.

Dans la seconde partie de la tâche d'écoute, les informateurs se voyaient présenter les mêmes mots que dans la première, à la différence qu'ici, les prononciations possibles d'un mot étaient opposées les unes aux autres. Il était alors demandé aux informateurs, d'une part, de sélectionner la prononciation qu'ils

remarquera ici une augmentation du nombre de variantes postérieures pour les mots où le /ɑ̃/ apparaît en syllabe ouverte.

(4) Résultats correspondant à ce que les informateurs ont préféré pour la voyelle nasale /ɑ̃/

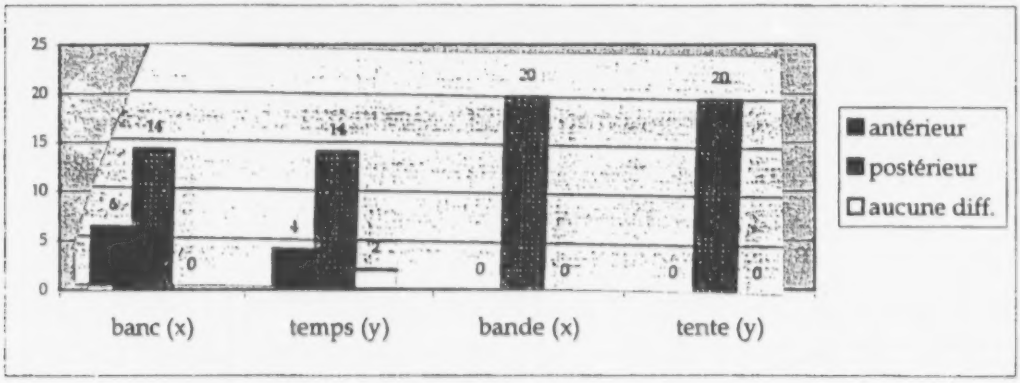

Si on se penche maintenant sur ce que les informateurs ont eux-mêmes prononcé (graphique (5)), on remarque l'apparition d'une nouvelle variante, la variante centrale, que nous noterons [ɑ̃].

(5) Résultats correspondant à ce que les informateurs prononcent pour la voyelle nasale /ɑ̃/

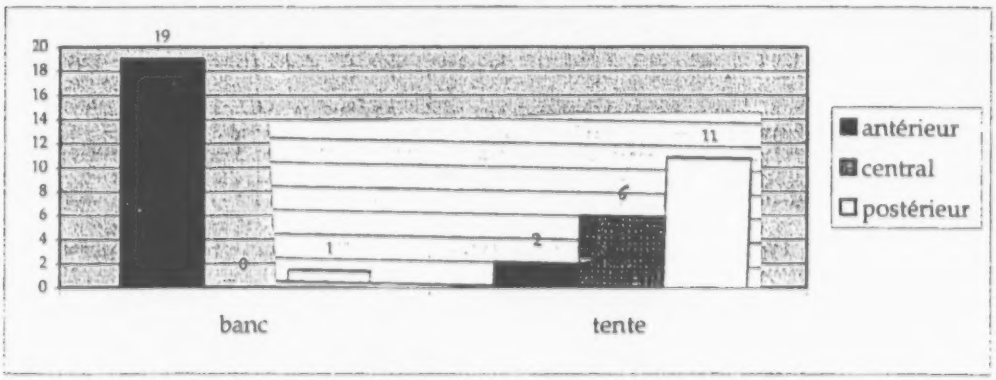

Nous avons relevé cette variante centrale dans le mot *tente*, mot où le /ɑ̃/ apparaît en syllabe fermée. Le phénomène est simple : pour chaque informateur, on note une différence entre le /ɑ̃/ apparaissant

BEST COPY AVAILABLE

croyaient qui correspondait le plus à leur propre façon de prononcer et, d'autre part, celle qu'ils préféraient. Soulignons qu'ils devaient répondre à ces deux questions dans la même foulée. Soulignons également qu'il leur était demandé de ne pas répondre à la question s'ils ne percevaient pas de différence entre les prononciations.

Les résultats que nous présenterons ici se rattachent uniquement au premier groupe de l'échantillon, c'est-à-dire les étudiants du niveau collégial. Voyons d'abord quelques résultats obtenus par rapport à la voyelle nasale /ɑ̃/.

(3) Résultats correspondant à ce que les informateurs ont cru prononcer pour la voyelle nasale /ɑ̃/

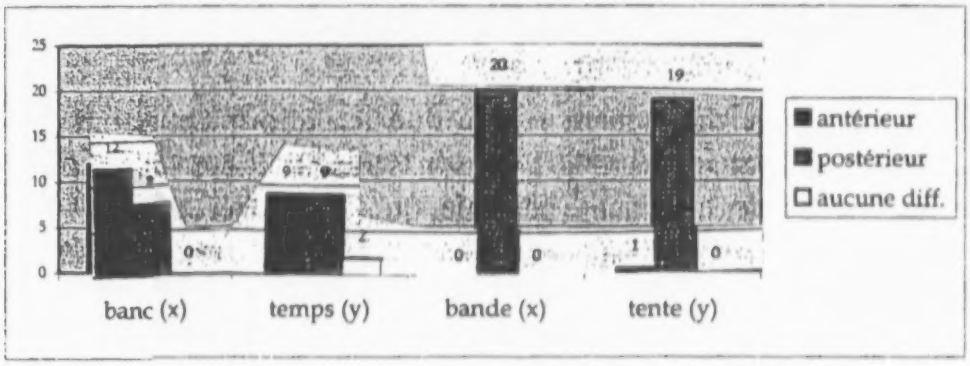

On voit en (3) que les résultats, qui correspondent à ce que les informateurs ont cru prononcer, diffèrent selon que la voyelle nasale apparaît en syllabe ouverte ou en syllabe fermée. En effet, pour les mots où le /ɑ̃/ apparaît en syllabe ouverte (*banc* et *temps*), les résultats recueillis pour la variante antérieure ([ã]) équivalent pratiquement à ceux recueillis pour la variante postérieure ([ɑ̃]). Il n'en est pas de même pour les mots où le /ɑ̃/ apparaît en syllabe fermée (*bande* et *tente*). Pour ceux-ci, la majorité des informateurs ont favorisé la variante postérieure. On notera sensiblement le même phénomène en (4) pour ce que les informateurs ont dit préférer. Cependant, par rapport à ce qu'on a vu en (3), on

BEST COPY AVAILABLE

dans *banc* (syllabe ouverte) et celui apparaissant dans *tente* (syllabe fermée). Cependant, pour certains informateurs, le /ɑ̃/ de *tente* n'est pas complètement postérieur. Il est plutôt central ([ɑ̃]).

Penchons-nous maintenant sur les résultats obtenus pour le relâchement des voyelles /i/, /y/ et /u/. On voit en (6) une nette domination des variantes relâchées pour ce que les informateurs ont cru prononcer.

(6) Résultats correspondant à ce que les informateurs ont cru prononcer pour le relâchement

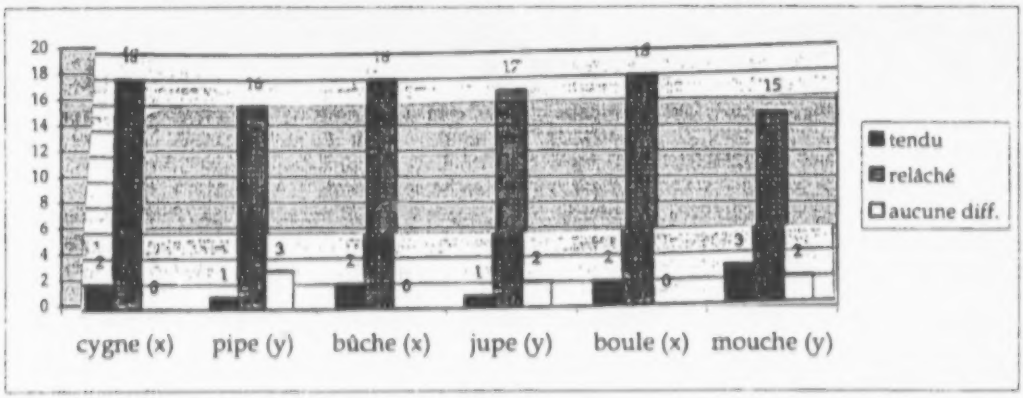

On note sensiblement le même phénomène en (7), où l'on voit les résultats se rattachant à ce que les informateurs ont préféré. Cependant, on remarque une légère recrudescence des variantes tendues.

BEST COPY AVAILABLE

(7) Résultats correspondant à ce que les informateurs ont préféré pour le relâchement

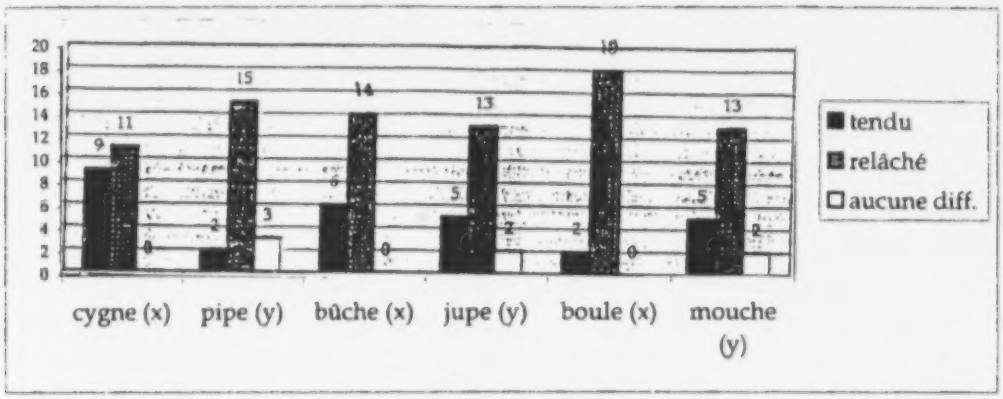

En (8), où sont présentés les résultats se rattachant à la prononciation des informateurs, c'est encore une fois les variantes relâchées qui dominent.

(8) Résultats correspondant à ce que les informateurs ont prononcé pour le relâchement

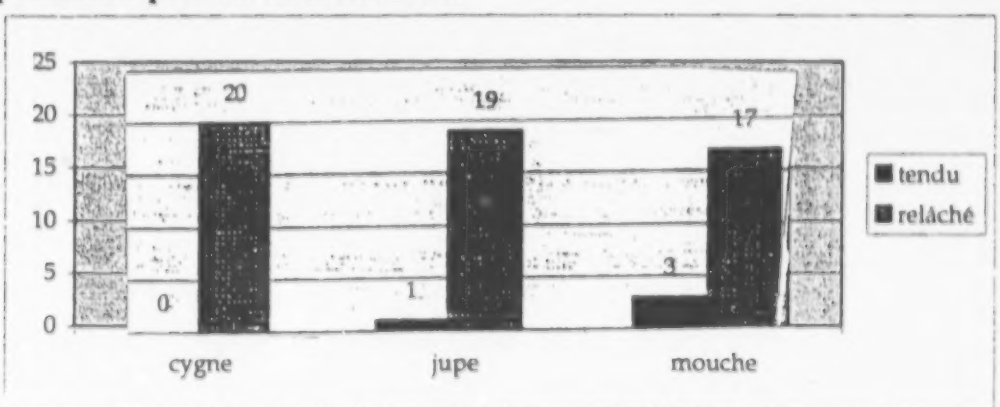

Les résultats ne sont cependant pas aussi clairs pour ce qui est du dévoisement. En effet, on voit en (9) un grand nombre de cas où les informateurs n'ont tout simplement pas perçu la différence entre les variantes voisées et les variantes dévoisées.

BEST COPY AVAILABLE

(9) Résultats correspondant à ce que les informateurs ont cru prononcer pour le dévoisement

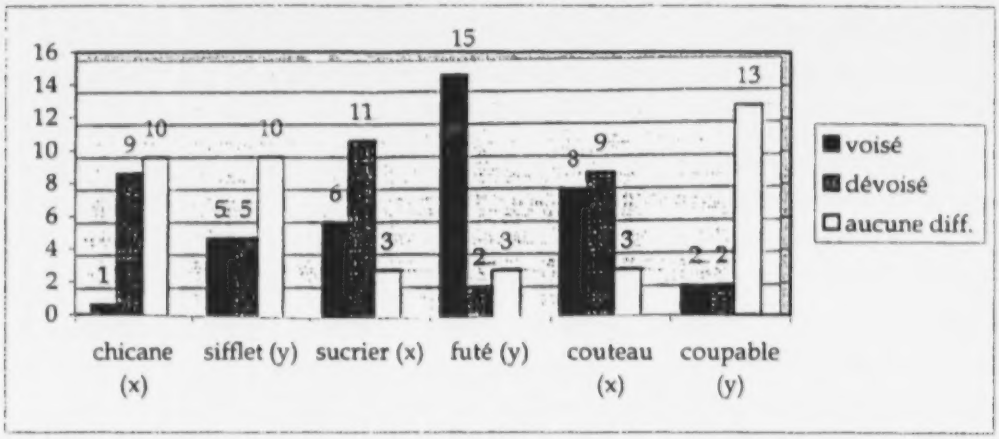

Comment savoir alors si les cas où les informateurs affirment avoir perçu une différence se rattachent bien au dévoisement ? Nous savons qu'une voyelle dévoisée aura tendance à être plus courte que son équivalent voisé. Nous savons également que souvent, l'accent sera porté sur la variante voisée alors qu'il ne le sera évidemment pas pour la variante dévoisée. Ce peut donc être sur un de ces phénomènes qui échappent à notre contrôle que les informateurs ont émis une opinion et non sur le simple dévoisement. Nous ne sommes donc pas en mesure de trancher en faveur de l'une ou l'autre des variantes en ce qui a trait à ce que les informateurs ont cru prononcer et ce qu'ils ont préféré. Cependant, pour ce qu'ils ont prononcé effectivement (graphique (10)), on voit une tendance dominante des variantes dévoisées.

BEST COPY AVAILABLE

(10) Résultats correspondant à ce que les informateurs ont prononcé pour le dévoisement

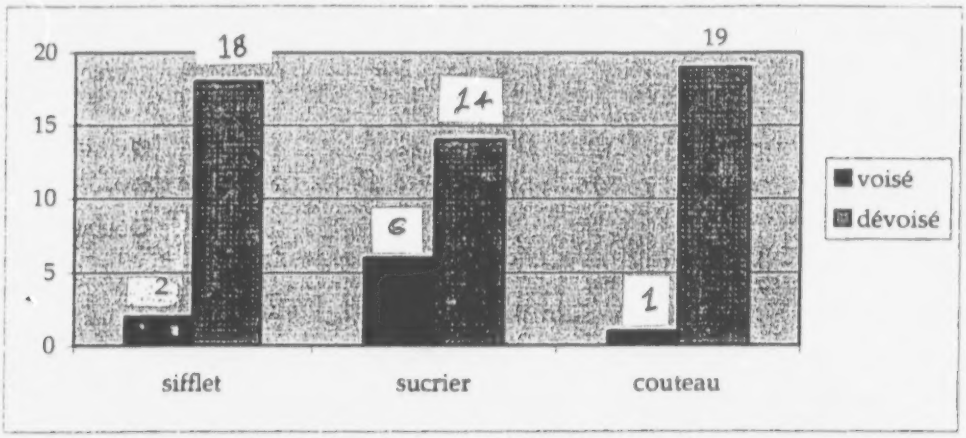

Arrêtons-nous maintenant sur des considérations plus générales. Si l'on compare tous les résultats obtenus correspondant à ce que les informateurs ont cru prononcer avec ceux correspondant à ce qu'ils ont prononcé effectivement, on constate que dans 29% des cas, ces résultats ne concordent pas. C'est donc dire que dans pratiquement le tiers des situations, les informateurs n'ont pas vraiment été conscients de ce qu'ils prononçaient réellement. Intéressons-nous maintenant au taux de concordance entre ce que les informateurs ont cru prononcer et ce qu'ils ont préféré. Rappelons que cette distinction se faisait consciemment, puisque les informateurs avaient à répondre à ces deux questions l'une à la suite de l'autre. Dans 21% des cas, les informateurs ont préféré autre chose que ce qu'ils ont cru prononcer. Nous nous trouvons donc devant l'éternel problème de l'insécurité linguistique des Québécois.

L'imaginaire linguistique est un concept très abstrait qu'on ne peut mesurer directement. Il faut passer par des méthodes d'enquête qui mesurent les attitudes, les opinions. Comme nous l'avons vu pour le dévoisement, il faut donc accepter que les opinions que nous obtenons puissent ne pas porter exactement sur le phénomène que nous tentons d'étudier. Nous espérons cependant que cette recherche nous permettra d'en connaître un peu plus sur la relation qui unit les Québécois à leur langue.

BEST COPY AVAILABLE

Bibliographie

HOUDEBINE, Anne-Marie (1982), « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain », *Le français moderne*, Janvier, no 1, p. 42-51.

LABOV, William (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.

MARTIN, Pierre, Anne-Marie BEAUDOIN-BÉGIN, Marie-Josée GOULET et Johanna-Pascale ROY (2001), « Les voyelles nasales en français du Québec », *La Linguistique*, à paraître.

Apport des outils informatiques à la cinéradiologie

Johanna-Pascale Roy
Université Laval

La production de films cinéradiologiques (ou *radiocinématographiques*) des organes phonateurs existe depuis le début des années 30. Cette technologie était, croyait-on, vouée à un brillant avenir, puisque pour la première fois, il était possible d'observer tous les articulateurs en mouvement sans que ceux-ci ne soient gênés par quelconque objet, contrairement à d'autres méthodes utilisées en phonétique expérimentale[1]. Les images que l'on observe ressemblent à l'illustration en (1) où l'on distingue les diverses parties des organes sus-glottiques.

[1] Le lecteur pourra se référer au chapitre de Stone dans Hardcastle et Laver (1997) pour en connaitre davantage sur les techniques utilisées dans l'observation des organes phonatoires.

(1) Image tirée d'un film cinéradiologique

La cinéradiologie a permis entre autres une bonne description du français québécois du point de vue articulatoire. En effet, une équipe de chercheurs de l'Université Laval a entrepris, durant les années 70, un travail de description en phonétique combinatoire, fournissant ainsi une banque de données importante à la communauté scientifique.

Ce type de recherche en phonétique articulatoire a par contre été interrompu dès le début des années 80, d'une part à cause des risques encourus par une exposition prolongée aux rayons X, mais aussi sûrement à cause du temps demandé par l'analyse des images radiographiques. En effet, celles-ci devaient être recopiées à la main une par une avant que ne soient prises les mesures sur celles-ci. Malgré tout cela, les films cinéradiologiques demeurent encore une source intarissable d'informations non encore exploitées, puisque le nombre de phénomènes articulatoires à étudier sur ces films vont bien au-delà de ceux pour lesquels les séquences ont été conçues.

De nos jours, nous disposons de moyens techniques plus élaborés. Nous avons donc tenté d'imaginer une manière d'analyser ces films à l'aide d'outils informatiques. L'objectif principal de nos travaux est donc d'accélérer le processus d'analyse tout en gagnant en

précision dans la prise des mesures, pour rendre ainsi plus *praticables* les recherches dans le domaine.

Méthodologie

Le corpus utilisé dans le cadre de cette étude est composé d'un ensemble de voyelles, des [i], des [a] et des [u] prononcés par des locuteurs du français québécois. Ces voyelles ayant déjà été largement étudiées, il nous sera plus facile de valider la méthodologie proposée. Le timbre des voyelles a d'abord été vérifié par accord inter-juges avant la collecte des images. Les exemples que nous fournirons ici seront basés sur un corpus de 224 voyelles prononcées par un homme et une femme. Puisque les effets de coarticulation ne seront pas présentés ici, nous n'avons retenu que l'image correspondant à la tenue de la voyelle, soit l'image précédant celle où l'on observe un déplacement des organes vers la cible articulatoire suivante.

Le traitement de cette collection d'images extraites du vidéodisque produit par Munhall, Vatikiotis-Bateson et Tohkura[2] a été effectué grâce à une carte d'acquisition du signal vidéo (Matrox Pulsar) et un logiciel de traitement de l'image (Matrox Inspector v. 2.2). La méthode proposée reprend, pour plusieurs aspects, les techniques traditionnelles proposées en premier lieu par Straka, puis par ses successeurs dont a fait partie l'équipe de chercheurs de l'Université Laval dirigée par Claude E. Rochette.

Le principal avantage du logiciel de traitement de l'image est la possibilité de rechercher certains modèles prédéfinis par l'utilisateur, c'est-à-dire certaines régions de l'image que nous

[2] Ces trois chercheurs ont ainsi offert un support durable aux films qui n'existaient auparavant que sur des pellicules 35 mm. Les films que nous utilisons ont été fournis par Claude E. Rochette de l'Université Laval. De plus amples renseignements sur le vidéodisque sont disponibles à l'adresse : http://pavlov.psyc.queensu.ca/faculty/munhall/x-ray/.

désirons garder comme points de repère. Ces régions doivent être obligatoirement des parties qui ne se déformeront pas d'image en image (les parties osseuses, par exemple), puisque le logiciel ne les considère que comme un ensemble de points ayant une certaine luminosité et un certain contraste. Après avoir défini ces régions à partir d'une image du film à étudier, le logiciel peut ensuite les reconnaître sur toutes les autres images du même film.

Le premier modèle que nous faisons rechercher est celui de la pointe de l'incisive supérieure. Logiquement, tous les points situés sur la voûte palatine ne devraient pas changer de distance pendant que l'informateur prononce son corpus. Il est donc possible de prédéfinir à l'avance l'endroit où seront placés les alvéoles, la courbure et le centre du palais dur, ainsi que la limite entre le palais dur et le voile du palais. Nous plaçons également un point arbitraire tout en bas de la tête du locuteur. Des lignes partant de ce dernier point jusqu'aux autres points reconnus précédemment permettent alors de prendre des mesures entre la langue et les endroits prédéfinis sur la voûte palatine (voir (2)). Ces quatre mesures nous donnent alors des indications sur l'aperture de la voyelle analysée.

Bien que la langue puisse facilement élargir ou rétrécir le conduit vocal par sa descente ou sa montée, il est aussi possible que ses mouvements soient compensés par l'angle plus ou moins grand des maxillaires. Nous mesurons donc la distance maximale entre les maxillaires comme suit : nous recherchons d'abord deux modèles prédéfinis, en l'occurrence, la pointe de l'incisive supérieure et celle de l'incisive inférieure. Par la suite, il ne reste qu'à calculer la distance entre ces deux points. Bien que cette mesure ne nous donne pas l'angle précis entre les maxillaires, elle nous fournit une indication supplémentaire sur l'ouverture du conduit vocal. Les mesures que nous avons présentées jusqu'à présent ont été prises à partir de points de repère pouvant être facilement reconnaissables par notre logiciel. Par contre, lorsque nous devons prendre des mesures entre deux endroits du système articulatoire ne comprenant

aucune partie osseuse, nous devons procéder d'une manière plus indirecte.

Le voile du palais et la racine de la langue, sont des organes déformables dans le système articulatoire ; la paroi pharyngale quant à elle ne comporte pas de point de repère facilement identifiable. Pour prendre des mesures entre ces parties, nous devons donc nous reposer indirectement sur des parties relativement plus fixes de l'organe phonatoire. Nous lançons donc une recherche de modèle encore une fois sur la pointe de l'incisive supérieure et sur le coin postérieur de la dernière molaire de l'informateur. Le logiciel trace une ligne entre ces deux points, ligne dont l'angle par rapport à l'horizontale servira de référence pour les autres mesures. Cette ligne nous permet en effet de ne plus nous soucier de l'inclinaison (souvent variable) de la tête des informateurs.

Nous savons que la prononciation d'une consonne ou d'une voyelle nasale nécessite un décollement du voile du palais par rapport à la paroi pharyngale pour laisser passer l'air par les cavités nasales ; nous savons également que les segments s'influencent entre eux, c'est-à-dire que certains de leurs traits caractéristiques se propagent sur les segments voisins. C'est pour ces cas de coarticulation ou carrément d'assimilation que nous avons également observé le décollement du voile du palais. Pour la prise de cette mesure, nous recherchons le point correspondant à la surface du voile du palais à environ 15 mm (plus ou moins selon les informateurs) au-dessus et parallèlement à la ligne de référence décrite plus haut. Aussi, la distance entre la racine de la langue et la paroi pharyngale (paramètre différenciant, dans le cas qui nous intéresse, les voyelles antérieures des voyelles postérieures) se mesure de la même manière à environ 18 mm (plus ou moins selon l'informateur) en dessous de la ligne de référence. Ces mesures nous permettent donc de vérifier les différences articulatoires entre les voyelles d'apertures différentes et entre les voyelles orales et nasales.

Voyons maintenant comment nous mesurons l'allongement du conduit vocal, allongement qui distingue, en français, les voyelles arrondies des voyelles non arrondies. Plusieurs organes du conduit vocal peuvent faire varier la longueur de celui-ci. Le larynx (malheureusement invisible sur nos films) peut remplir cette fonction en montant ou en descendant. Le maxillaire inférieur avance ou recule, tandis que les lèvres peuvent se projeter ou se rétracter. Nous mesurons les mouvements horizontaux du maxillaire inférieur en terme de millimètres séparant la position de celui-ci au repos par rapport à ses coordonnées relatives en phase articulatoire. La projection des lèvres sera quant à elle calculée en comparant la distance entre la pointe de l'incisive supérieure et le bout des lèvres, au repos et en phase articulatoire.

(2) Aperçu des mesures prises sur les images

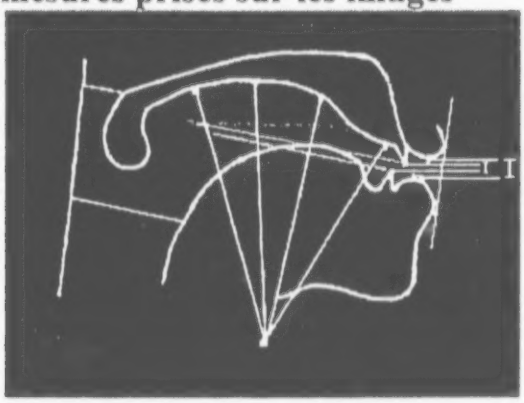

Résultats

Les mesures ainsi prises peuvent nous donner une idée précise du comportement des articulateurs en mouvement. Bien que nous ayons présenté l'ensemble de notre méthode d'analyse, nous ne conserverons que quelques paramètres afin d'illustrer un phénomène déjà observé par d'autres auteurs[3], c'est-à-dire la distinction articulatoire entre hommes et femmes.

[3] Citons simplement les articles de Martin *et al.* (à paraître en 2001) et de Högberg (1996).

(3) Distance entre la langue et quelques points de la voûte palatine (alvéoles (la), courbure du palais dur (lc), centre du palais dur (lp) et extrémité postérieure du palais dur (lv)) pour la prononciation d'un [a].

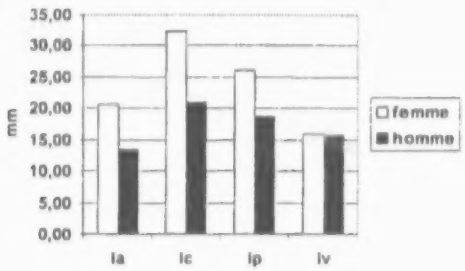

On remarque en (3) que la distance entre la langue et le palais est plus grande chez la femme que chez l'homme. Les [a] prononcés par notre informatrice sont donc plus ouverts que chez notre informateur.

(4) Distance entre la langue et quelques points de la voûte palatine pour la prononciation d'un [i].

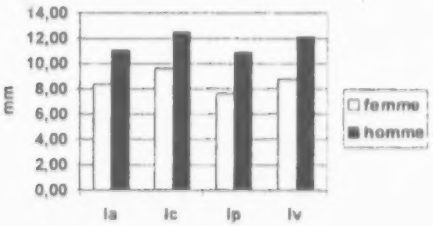

En (4), ce sont les voyelles de l'informateur masculin qui sont les plus ouvertes ; l'informateur de sexe masculin prononce des [i] un peu moins fermés que ceux prononcés par notre informatrice.

(5) Projections des lèvres et distance racine de la langue-paroi pharyngale pour la prononciation d'un [u].

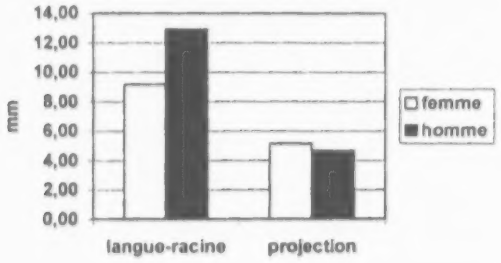

En (5), dans le cas des prononciations des voyelles [u] par nos informateurs, nous constatons que notre informatrice prononce ces [u] avec la langue plus reculée et en projetant les lèvres plus que notre informateur.

Analyse et conclusion

Nous avons présenté un modèle automatisé d'analyse des films cinéradiologiques. Nous avons également fourni quelques exemples de calculs pouvant être obtenus à l'aide de cette méthode. Bien que nous n'ayons que deux locuteurs pour appuyer notre comparaison, ces résultats viennent confirmer ce qu'avaient déjà observé les chercheurs que nous avons mentionnés plus haut. En effet, dans le cas de Martin *et al.* (à paraître en 2001), où des voyelles nasales ont été analysées sur le plan acoustique :

> On pourra observer, [...] que le champ de dispersion des voyelles est beaucoup plus grand dans le cas des filles que des garçons.

Du côté des voyelles non nasales du français standard, Högberg (1996) note également le même phénomène du côté articulatoire, spécialement pour la prononciation des voyelles [a] et [i], la voyelle [u] étant sensiblement prononcée de la même façon pour les deux sexes.

Les femmes utiliseraient donc des positions articulatoires plus extrêmes que les hommes ; c'est pourquoi on observerait un trapèze vocalique plus étendu chez la femme que chez l'homme. La raison pour laquelle on observe ce phénomène n'est pas encore découverte. Pour l'instant, les auteurs balancent encore entre différences physiologiques et différences entre les habitudes articulatoires découlant des rôles joués par les hommes et les femmes dans la société.

Bibliographie

BÉLAND, R. (1979) Corrélation entre les traits articulatoires et acoustiques des voyelles [i], [a], [u], précédées d'une occlusion en français, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.

HARDCASTLE, W. J. et J. LAVER (éd.) (1997) *The Handbook of Phonetic Sciences*, Cambridge (Mass.), Blackwell.

HÖGBERG, J. (1996) Some Studies of the Relationship between Speech Acoustics, Articulation and Phonetic Structure, *KTH, Speech, Music and Hearing*, 3, pp. 31-38.

LIBER, T. (1975) *Les groupes de voyelles en français : Étude de l'enchaînement articulatoire à l'aide de la radiocinématographie et de l'oscillographie*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.

MARTIN, P., A.-M. BEAUDOIN-BÉGIN, M.-J. GOULET et J.-P. ROY (2001), Les voyelles nasales en français du Québec, *La Linguistique*, à paraître.

ROCHETTE, C. E. (1973) *Les groupes de consonnes en français. Étude de l 'enchaînement articulatoire à l 'aide de la*

radiocinématographie et de l'oscillographie, Paris, Klincksieck/ Québec, PUL.

SANTERRE, L. (1971) *Les voyelles orales dans le français parlé à Montréal*, Strasbourg, Université des Sciences humaines de Strasbourg, (thèse de doctorat).

STONE, M. (1997) Laboratory Techniques for Investigating Speech Articulation, HARDCASTLE, W.J. et J. LAVER (éd.), *The Handbook of Phonetic Sciences*, Cambridge (Mass.), Blackwell, pp.11-32.

STRAKA, G. (1965) *Album phonétique*, Québec, Presses de l'Université Laval.

À la recherche des énoncés définitoires dans les textes spécialisés

Marie-Pierre Hétu
Université Laval

Introduction

Cet article fait état d'un projet de recherche qui vise à assister le terminologue dans ses travaux de dépouillement, une étape souvent fastidieuse de son travail. Le projet a pour objectif précis de concevoir un programme informatique capable de repérer de façon automatique les énoncés définitoires dans les textes spécialisés, afin de fournir au langagier des phrases directement pertinentes pour l'analyse des termes. Nous regroupons sous l'appellation *énoncé définitoire* les énoncés qui sont contenus dans les textes et qui explicitent le sens d'un terme, par opposition aux énoncés qui sont contenus dans les dictionnaires, dans lesquels l'entrée et la définition ne sont pas unies par une relation explicite. L'énoncé définitoire, lui, est un objet du discours, et cette relation doit par conséquent être explicitée. Dans cet article, nous discuterons en premier lieu de certains travaux qui ont été réalisés sur la question du repérage automatique des énoncés définitoires, et plus

particulièrement des travaux qui ont servi de base à la conception de notre outil informatique. Nous aborderons par la suite la conception proprement dite du prototype, pour un type bien précis d'énoncés définitoires, soit la définition formelle simple et directe. Finalement, nous présenterons les premiers résultats obtenus dans le repérage automatique de ce dernier type d'énoncés à l'aide du prototype que nous avons conçu.

En matière de repérage automatique des énoncés définitoires, très peu de travaux ont à ce jour été réalisés. Certains chercheurs, soucieux de repérer l'information dans des masses de texte de plus en plus grandes, se sont toutefois récemment intéressés à cette question. C'est entre autres le cas d'Alain Auger (1996), qui a mis au point, dans le cadre de sa thèse de doctorat, un vocabulaire définitoire formé d'environ 200 dénominations, telles que *appeler*, *désigner* et *signifier*, dans la perspective de créer un système de repérage automatique des énoncés définitoires. Dans ses travaux, l'auteur propose d'adopter une approche lexicale pour la reconnaissance des énoncés, du moins *a priori*. Encore plus récemment, Jennifer Pearson (1998a,b) a présenté une méthode pour repérer les énoncés définitoires dans les textes spécialisés, une méthode cette fois grammaticale. Ses travaux ont servi de base à la conception de notre prototype.

Les travaux de Jennifer Pearson

Selon Pearson, qui s'inspire de deux chercheurs en didactique des langues, il existe trois grandes catégories d'énoncés définitoires : la *définition formelle*, la *définition semi-formelle* et la *définition non formelle*. La première est appelée formelle en raison de sa structure rigide. Il s'agit de l'énoncé qui a tant fasciné les philosophes de l'Antiquité. La définition formelle répond au patron $X = Y + C$, où X représente le terme défini, Y, le générique, et C, la caractéristique, qui sert à distinguer X de tous les autres éléments qui ont le même générique. Par exemple, dans l'énoncé *Le cristallin est une lentille*

optique située derrière l'iris, *cristallin* est le terme défini, *lentille optique*, le générique, et *située derrière l'iris*, la caractéristique.

La deuxième grande catégorie d'énoncés définitoires, la définition semi-formelle, est ainsi nommée en raison de l'absence d'un élément dans l'énoncé : *Y*, le générique. Elle renferme donc deux informations, soit *X*, le terme défini, et *C*, la caractéristique, elle répond à la structure $X = C$. Par exemple, dans l'énoncé *L'encartage consiste à insérer les cahiers les uns dans les autres*, le terme *encartage* est défini à l'aide de la caractéristique *insérer les cahiers les uns dans les autres*. Enfin, la troisième grande catégorie d'énoncés définitoires est la définition non formelle, aussi appelée *définition par substitution*. Ce type d'énoncés fournit au lecteur un terme et une ou plusieurs autres unités lexicales qui ont à peu près le même sens que ce terme. Il se présente souvent sous la forme d'un synonyme ou d'une paraphrase. Par exemple, dans l'énoncé *Certaines d'entre elles souffrent également de scoliose (déviation de la colonne vertébrale)*, le sens du terme *scoliose* est explicité par la paraphrase *déviation de la colonne vertébrale*.

Il est à remarquer que, selon l'auteure, la définition formelle peut être simple ou complexe. Lorsqu'elle est simple, elle apparaît à l'intérieur d'une seule phrase, comme dans l'exemple donné précédemment pour la définition formelle. Lorsqu'elle est complexe, elle est répartie sur deux phrases différentes, comme dans l'énoncé *...échographie. C'est une technique qui utilise les ultrasons pour visualiser les organes.* Ce dernier type d'énoncés figure souvent sous la forme d'un titre suivi d'une phrase qui explicite le sens du terme donné en titre. La définition formelle peut également être directe ou « inverse ». Elle est directe lorsqu'elle se présente avec sa structure traditionnelle, c'est-à-dire $X = Y + C$. Toutefois, lorsque ses éléments constitutifs sont inversés, elle répond plutôt au patron $Y + C = X$, comme dans l'énoncé *La première opération du façonnage est la pliure*, où le terme défini, *pliure*, est introduit à la fin de l'énoncé.

À partir de cette typologie des énoncés définitoires, Jennifer Pearson établit un ensemble de conditions qui représentent les structures grammaticales des énoncés et qui lui permettent de repérer ceux-ci de façon automatique. Pour la définition formelle simple et directe, c'est-à-dire le patron *X = Y + C*, l'auteure détermine entre autres que *X* doit être un terme et que, pour être un terme, il doit être un substantif ou avoir une structure appartenant aux patrons syntaxiques identifiés pour les termes complexes. *Y* doit également être un terme, et il doit par conséquent satisfaire aux mêmes exigences que celles qui ont été spécifiées pour *X*. En ce qui concerne l'élément qui unit le terme à son générique, qui est représenté dans le patron par le signe =, celui-ci doit être un verbe au présent de l'indicatif. La caractéristique, qui suit directement le générique, peut finalement être introduite par une préposition, un pronom relatif ou un participe passé, représentés dans le patron par le signe +. Nous pouvons ainsi schématiser les conditions grammaticales dégagées par Jennifer Pearson pour formaliser la définition formelle simple et directe de la façon suivante :

(1) Conditions grammaticales établies pour la définition formelle simple et directe

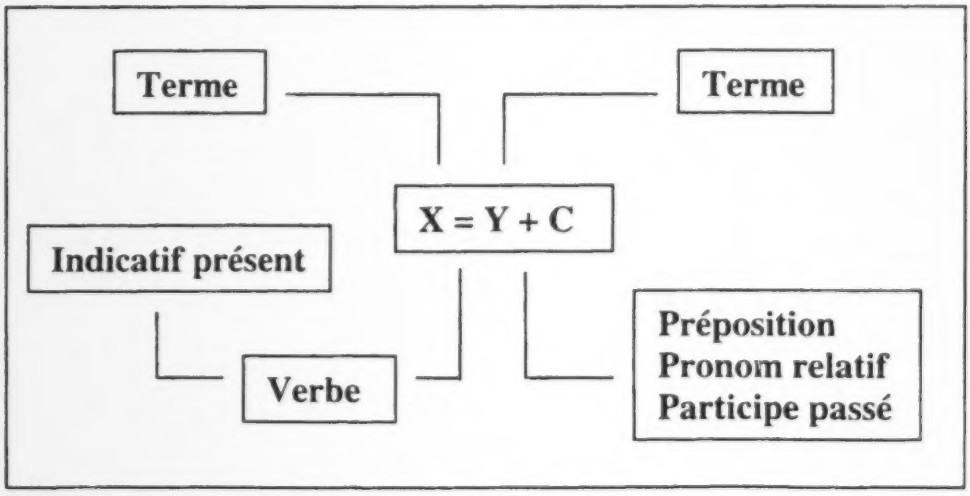

La conception du prototype

Pour pouvoir repérer les énoncés définitoires avec la méthode proposée par Pearson, il nous a d'abord fallu être en mesure de reconnaître la catégorie grammaticale des mots. Pour ce faire, nous avons utilisé un dictionnaire, qui se présente sous la forme suivante :

(2) Dictionnaire utilisé dans les traitements

Mot	Lemme	Catg	Grammaire
abaissa	abaisser	Ver	IPSim+SG+P3
abaissable	abaissable	Adj	InvGen+SG
abaissai	abaisser	Ver	IPSim+SG+P1
abaissaient	abaisser	Ver	IImp+PL+P3
abaissais	abaisser	Ver	IImp+SG+P1

Le dictionnaire utilisé est en fait une table divisée en quatre colonnes. La première colonne contient le mot tel qu'il se présente en discours, sous sa forme fléchie. Dans la deuxième colonne, nous retrouvons le lemme correspondant à cette forme fléchie, et dans la troisième, la catégorie grammaticale associée au lemme. Finalement, la quatrième colonne, intitulée *Grammaire*, contient certaines informations grammaticales liées à la forme fléchie, par exemple le genre et le nombre pour les noms, ou le temps, le nombre et la personne pour les verbes.

De même, pour utiliser la méthode proposée par Jennifer Pearson, il nous a fallu repérer les termes simples et complexes dans les textes analysés, puisque les termes sont, suivant cette approche, une condition nécessaire au repérage des énoncés. À cette fin, nous avons également privilégié une approche grammaticale. Pour les termes simples, nous avons spécifié, en nous fondant sur la forte prédominance des substantifs dans les termes, que lorsqu'un mot était étiqueté dans le dictionnaire comme un nom, il devait être

retenu comme terme simple. Pour les termes complexes, nous avons utilisé les patrons syntaxiques suivants :

(3) Patrons syntaxiques utilisés pour la reconnaissance automatique des termes complexes

Nom + Adjectif	*Flux lumineux*
Adjectif + Nom	*Haute fréquence*
Nom + Nom	*Mot clé*
Nom + Préposition + Nom	*Longueur d'onde*
Nom + Préposition + Verbe	*Machine à calculer*

Les expansions des termes complexes n'ont toutefois pas été considérées, ce qui ne nous permet pas de reconnaître des termes comme *traduction assistée par ordinateur*, qui porte une expansion au premier élément. De plus, aucun traitement statistique n'a été réalisé sur les données ainsi obtenues, qu'il s'agisse des unités simples ou complexes.

Finalement, nous avons également imposé une autre condition, indispensable à notre programme de repérage automatique des énoncés définitoires, car nos résultats préliminaires contenaient trop d'énoncés non pertinents. Il s'agit cette fois d'une condition lexicale, soit le verbe *être*, pour le signe = de notre patron. Il faut dire que dans ses travaux, Pearson impose également des restrictions de nature lexicale aux énoncés pour que ceux-ci soient considérés comme définitoires, à un second niveau.

Les résultats

En ce qui concerne les résultats obtenus lors de la phase de reconnaissance automatique des termes simples et complexes, ceux-ci sont placés dans deux tables différentes, l'une pour les termes simples, l'autre pour les termes complexes. La table des termes simples est divisée en quatre colonnes et contient, dans

l'ordre, le terme, sa forme fléchie, sa catégorie grammaticale (nom) et sa fréquence dans le texte analysé, comme le montre le tableau suivant :

(4) Résultats obtenus lors de la phase de reconnaissance automatique des termes simples

Terme	Fléchi	Catg	Freq
conception	conception	Nom	11
propriété	propriétés	Nom	10
logique	logique	Nom	9
psychologie	psychologie	Nom	7
valeur	valeurs	Nom	7

La table des termes complexes, pour sa part, est divisée en trois colonnes et renferme, dans l'ordre, le terme complexe, le patron syntaxique auquel il répond et sa fréquence dans le texte analysé, comme l'illustre le tableau qui suit :

(5) Résultats obtenus lors de la phase de reconnaissance automatique des termes complexes

Terme	Catg	Freq
psychologie cognitive	Nom+Adj	3
conception classique	Nom+Adj	3
conception probabiliste	Nom+Adj	3
intelligence artificielle	Nom+Adj	2
premier ordre	Nom+Nom	2

En ce qui a trait à la méthode utilisée pour reconnaître les termes simples et complexes dans les textes, nous pouvons dire que nous obtenons des résultats plus ou moins satisfaisants. En tête de liste, les résultats obtenus avec notre prototype sont plutôt encourageants car, les termes étant en ordre de fréquence, les unités récurrentes sont ramenées au début de la liste. Cependant, en fin de liste, les unités extraites par notre prototype ne sont pour la plupart pas des

termes, ce qui diminue de beaucoup la qualité des résultats obtenus. Il y aurait ainsi encore beaucoup de travail à faire dans notre processus de reconnaissance automatique des termes pour améliorer la qualité des résultats obtenus.

Pour ce qui est du repérage automatique de la définition formelle simple et directe, en imposant aux énoncés les conditions grammaticales dégagées par Jennifer Pearson, à l'aide du dictionnaire et des termes reconnus automatiquement, et en imposant la contrainte lexicale du verbe *être*, nous obtenons des résultats assez satisfaisants. Par exemple, pour un texte intitulé *Les représentations prépositionnelles*, qui contient 1847 mots, ce qui représente environ sept pages de texte, notre prototype extrait de façon automatique les énoncés suivants :

(6) Exemples d'énoncés repérés de façon automatique

Au sens logique du terme, une proposition est une expression construite sur la base de règles de syntaxe définies dans un certain langage.
La distinction entre traits et attributs sémantiques : Un trait est une propriété qui ne peut prendre que deux valeurs : présente ou absente.
Les schémas sont des dispositifs actifs de reconnaissance, dont la mise en œuvre a pour but l'évaluation prospective des données en cours de traitement.

En fait, dans ce texte, pour un total de sept définitions formelles simples et directes dépouillées manuellement à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et de sa fonction de recherche, en retenant seulement les énoncés qui répondaient au patron spécifié et à la condition lexicale, huit énoncés ont été repérés de façon automatique. De ces huit énoncés, six sont pertinents, ce qui donne un taux de rappel de 85,7 % et un taux de précision de 75 %. Pour

un petit échantillon de textes[1] trouvés dans Internet, nous obtenons entre autres les résultats suivants :

(7) Résultats obtenus lors du repérage automatique de la définition formelle simple et directe

Texte	Mots	Total[2]	Rappel	Précision	F-mesure[3]
Densitométrie	2214	7	71,43	100	83,33
Votre santé	3876	65	69,2	100	81,8
Radiographie	3045	5	80	80	80
Radiologie	990	3	66,67	100	80
Représentations	1847	7	85,7	75	79,99
Ataxie	1969	2	100	66,6	79,95
Infographie	1023	2	100	66,6	79,95
Numérisation1	5366	3	100	60	75
Numérisation2	5729	5	100	55,5	71,38
Protéines	1211	2	50	100	66,67
Gestion	6976	10	60	75	66,67

Pour l'ensemble de notre corpus, constitué de 19 échantillons ayant entre 909 et 6976 mots chacun, nous obtenons une moyenne de 78,28 % dans le calcul de la F-mesure. Quant au rappel et à la précision, le premier donne un résultat inférieur au deuxième, avec 75,45 % contre 82,35 %. Ces chiffes montrent que nos résultats contiennent légèrement plus de silence que de bruit.

[1] Les textes ont été choisis en fonction de leur susceptibilité de contenir des énoncés définitoires.

[2] Il s'agit du nombre total d'énoncés repérés lors de notre dépouillement manuel.

[3] La F-mesure est un calcul qui combine le rappel et la précision.

Conclusion

Nous avions pour objectif de concevoir un outil capable de repérer de façon automatique les énoncés définitoires dans les textes spécialisés, en vue d'assister le terminologue dans ses travaux de dépouillement. Pour ce faire, nous avons choisi d'adopter une approche grammaticale, car cette approche constituait pour nous un défi et nous disposions déjà d'un modèle grammatical des énoncés, celui proposé par Jennifer Pearson, qui pouvait facilement faire l'objet d'un programme informatique. Toutefois, comme nous l'avons vu avec l'imposition de la condition lexicale, soit le verbe *être* pour le signe = de notre patron, l'approche lexicale est indispensable à la conception d'un tel programme, et les dénominations du vocabulaire définitoire mis au point par Alain Auger, comme *appeler*, *signifier* ou *désigner*, pourraient très bien former la base de ce programme. Cependant, comme l'a bien montré ce chercheur, l'approche lexicale ne saurait se passer de certaines contraintes grammaticales ou syntaxiques pour éliminer les expressions non définitoires, telles que la construction *appelé à* par rapport à l'adjectif *appelé* utilisé sans préposition. Notre programme de repérage automatique des énoncés définitoires, pour le seul verbe *être*, donne tout de même des résultats satisfaisants, et il n'est pas difficile d'en imaginer les possibilités avec un vocabulaire plus étendu. L'étape suivante dans sa conception serait donc l'intégration de l'approche lexicale à l'approche grammaticale, en vue de repérer un nombre plus grand d'énoncés.

Bibliographie

AUGER, Alain (1996), *Repérage des énoncés d'intérêt définitoire dans les bases de données textuelles*, Thèse de doctorat, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 306 p.

PEARSON, Jennifer (1998a), « Comment accéder aux éléments définitoires dans les textes spécialisés ? », *Terminologies nouvelles*, no 19, Terminologie et intelligence artificielle, p. 21-28.

PEARSON, Jennifer (1998b), *Terms in Context*, Studies in Corpus Linguistics, vol. 1, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 242 p.

L'espéranto. Du mythe à la réalité

Natalia Dankova
Université de Paris - VIII et Université Laval

Introduction

L'espéranto, créé par L. L. Zamenhof il y a plus de cent ans, est utilisé par des locuteurs qui viennent d'horizons linguistiques divers. Il dispose d'un inventaire de moyens morpho-syntaxiques et lexicaux dont l'usage n'est pas clairement défini par le fondateur qui, à la « naissance » de cette langue, fut son seul locuteur. La langue maternelle (LM) de chaque espérantophone intervient lors de la production en espéranto, qui fonctionne comme une langue à plusieurs facettes en autorisant *explicitement* le transfert. À partir d'un corpus oral, nous allons illustrer l'influence de la LM et de ses catégories grammaticalisées sur le choix de moyens de référence temporelle en espéranto. Cette étude aborde le phénomène du transfert sous un nouveau jour en utilisant, pour la première fois, l'espéranto comme un terrain d'observation et s'inscrit dans un cadre de recherches sur l'acquisition d'une langue seconde (L2).

Problématique

Cette étude contribue à la description de l'espéranto parlé actuellement par quelques centaines de milliers de locuteurs, langue qui se prête au transfert plus facilement que les autres du fait que l'espéranto ne connaît pas de locuteurs dits natifs qui pourraient servir de référence. La norme en espéranto se base sur l'acceptabilité morphologique. Voici un exemple en français qui illustre ce principe : *bon matin*, employé au même titre que *bonjour* ou *bonne nuit*, est grammaticalement correct bien que la norme d'usage ne l'accepte pas. La norme d'usage existe certes en espéranto, mais elle doit être comprise au sens beaucoup plus large que dans les autres langues qui ont une communauté linguistique stable et leur propre territoire. Cette étude a comme support des récits produits en espéranto et en langue maternelle. Six groupes d'informateurs ont été enregistrés : des espérantophones de langue maternelle italienne, française et russe ; et des locuteurs natifs des mêmes langues. Les informateurs ont été choisis selon un protocole très strict. Les espérantophones enregistrés ont un niveau de langue très avancé (voire bilingue) et pratiquent l'espéranto dans la vie quotidienne. Certains d'entre eux vivent en couples mixtes et pratiquent l'espéranto en famille. L'hypothèse du travail est la suivante : *en l'absence de locuteurs dits natifs et en l'absence de règles combinatoires allant au-delà des constituants majeurs de l'énoncé, l'usage de l'espéranto est toujours marqué par la LM de chaque groupe d'informateurs. La LM intervient dans la sélection de moyens de référence temporelle et leur configuration en espéranto en reflétant les catégories grammaticalisées dans la LM.*

Il s'agit d'une étude empirique qui montre ce que des locuteurs d'une langue *expriment*, en évitant des débats stériles autour de ce que des langues *peuvent* exprimer. L'approche utilisée met en valeur la créativité langagière de locuteurs/apprenants qui se manifeste à travers leur usage de la L2.

Système verbal de l'espéranto

Nous allons présenter d'abord le système temporel de l'espéranto tel qu'il est décrit par *La Fundamento*, grammaire officielle. L'espéranto dispose d'un grand nombre de formes verbales (soit 28 formes « officielles ») dont l'emploi et la concordance ne sont pas définis par le fondateur de la langue. Le verbe peut se présenter sous forme simple ou sous forme composée :

Tableau 1 Formes verbales en espéranto

forme verbale	verbe conjugué	participe actif	participe passif
infinitif	*paroli* « parler »		
présent	*li parolas* « il parle »	*parolanta* * « parlant »	*parolata* « [est] parlé »
passé	*li parolis* « il parla »	*parolinta* * « ayant parlé »	*parolita* « [fut] parlé »
futur	*li parolos* « il parlera »	*parolonta** « ayant à parler »	*parolota* « [à être] parlé »
conditionnel	*li parolus* « il parlerait »		
subjonctif	*(ke) li parolu* « qu'il parle »		
impératif	*parolu !* « parle ! »		

* Les gérondifs se forment à partir des participes par changement de désinence de **-a** en **-e** et se présentent, comme les participes, sous trois formes : *parolante* « en parlant » , *parolinte* « en ayant parlé », *parolonte* « en ayant à parler ».

La Fundamento ne parle pas de l'aspect mais du temps. Cela ne veut pas dire que l'espéranto ne permet pas de marquer l'aspect. Les temps verbaux simples ne possèdent pas de marquage aspectuel. Ainsi la phrase *Mi skribis leteron* peut être interprétée, selon le contexte, soit comme *J'ai écrit une lettre* soit comme *J'écrivais une lettre*. L. L. Zamenhof, Juif polonais, considérait le russe comme sa langue maternelle. Il est fort probable que le russe et le polonais aient influencé le système temporel de l'espéranto

plus que les autres langues qu'il connaissait. Il est possible (mais pas obligatoire) de rajouter un préverbe afin d'expliciter l'aspect verbal selon le modèle du russe. Cela fait qu'en pratique *Li lernis la italan* « Il apprenait l'italien » peut être opposé, sur le plan aspectuel, à *Li ellernis la italan* qui voudrait dire « Il apprit l'italien ». *Lernis* et *ellernis* peuvent être interprétés respectivement comme imperfectif et perfectif (pour nos analyses temporelles, nous avons adopté la théorie de W. Klein (1994) qui fait la distinction entre une *forme* et sa *fonction*. En parlant du perfectif et de l'imperfectif nous faisons référence à la fonction de ces aspects). Cette possibilité de distinguer les aspects ne figure pas dans la grammaire du fondateur de la langue, mais apparaît dans des productions en espéranto (cf. aussi Duc Goninaz 1974), ainsi que dans les écrits de L. L. Zamenhof en espéranto. Il faut dire que la grammaire « officielle » ne donne aucune indication concernant certains procédés tels que la préfixation verbale, l'ordre des mots, etc. Donc, il existe des règles implicites, que le fondateur lui-même applique, mais qui ne sont pas explicitées dans sa grammaire.

Les temps composés sont formés à l'aide du verbe *esti* « être » et d'un participe passif ou actif. Chaque participe (passif et actif) se présente sous trois formes, qui, dans la grammaire de L. L. Zamenhof, sont nommées participes présents, passés et futurs. Toutes les combinaisons du verbe *esti* « être » avec l'un des participes sont possibles. Les marqueurs participiaux peuvent être infixés dans des verbes comme, par exemple, *Se mi povintus, mi venus* « Si j'avais pu, je serais venu », bien que *La Fundamento* ne « recommande » pas cet usage.

Discussion

Chaque locuteur, face à une tâche verbale complexe (par exemple, décrire une image, raconter ce qui s'est passé), effectue toute une série d'opérations psychologiques (remémorisation, sélection

d'informations) et linguistiques (choix de moyens linguistiques, mise en mots). La langue maternelle intervient dans la conceptualisation de la tâche qui ne sera pas la même pour des locuteurs de langues maternelles différentes. L'espéranto permet de choisir, parmi les moyens offerts, ceux qui correspondent aux besoins linguistiques du locuteur d'une LM donnée.

Trois fins de récits[1] ayant comme support commun la série d'images *Histoire du chat*, largement utilisée par des chercheurs acquisitionnistes, permettront d'illustrer la mise en oeuvre de moyens d'expression de la temporalité par trois informateurs de LM différentes jugés représentatifs.

Récit n° 1 *Informatrice : JEN, LM - russe*

1. kaj jen **venis** la kato al la nesto
(et voilà vint le chat au nid)
2. kaj jam preskaŭ **kaptis** la birdojn
(et déjà presque attrapa les oiseaux)
3. sed nia hundo **tiris** la katon per la vosto
(mais notre chien tira le chat par la queue)
4. kaj ĵus en la momento kiam la patrino-birdo **revenis**
(et juste au moment quand la mère-oiseau revint)
5. la hundo **forpelis** la katon « For! »
(le chien chassa le chat « dehors! »)
6. kaj jen la ĉarmaj birdetoj **ricevas** la insektojn de la patrino-birdo
(et voilà les charmants oisillons reçoivent les insectes de la mère-oiseau)
7. kaj **hontigita** kato **forfuĝas**
(et honteux (=répudié) *chat s'enfuit)*

Dans le premier récit, raconté par une russophone, la morphologie verbale est peu variée : on y trouve des formes simples du passé en **-is** , deux formes simples du présent en **-as** et une forme du participe passif dit passé en **-ita**. Les relations temporelles entre les événements sont marquées en partie par des expressions adverbiales

[1] L'espéranto utilise l'alphabet basé sur les symboles de la translittération internationale et se prononce comme il s'écrit.

de temps (*jam* « déjà », *preskaû* « presque », *ĵus en la momento* « juste au moment »). Deux verbes - *forpeli* « chasser, virer » et *forfuĝi* « s'enfuir » - sont employés ici avec un préfixe **for-** . Étant donné qu'en russe, langue maternelle de l'informatrice, la préfixation sert à la fois à la formation de l'aspect perfectif et à celle des modes d'action, la même plurifonctionnalité existe dans les productions des russophones en espéranto. Ainsi, en 5, l'aspect perfectif est exprimé par l'utilisation du flexif du passé **-is** et par le préfixe **for-** . En 8, le même préfixe **for-** marque un mode d'action (direction vers l'extérieur) d'un verbe imperfectif *forfuĝi* « s'enfuir » employé à la forme du présent. L'opposition du passé en **-is** et du présent en **-as** est souvent utilisée comme une opposition du perfectif et de l'imperfectif. Ce phénomène est également observé chez des apprenants de différentes L2.

Le recours à la préfixation verbale relève de l'influence d'une langue particulière : en espéranto, les russophones utilisent certains préfixes verbaux, selon le modèle du russe, comme un moyen complémentaire de marquage de l'aspect perfectif. Dans la mesure où tous les récits des russophones enregistrés sont au passé, la préfixation concerne avant tout des verbes à la forme du passé en **-is**, ce qui représente un moyen supplémentaire de distinguer le perfectif et l'imperfectif, une distinction fondamentale en russe qui a un poids conceptuel important chez les russophones. La préfixation comme moyen de marquage aspectuel n'est pas prévue par la grammaire du fondateur de la langue. Son emploi témoigne non seulement de l'influence d'une langue particulière, mais aussi de l'activité créative des locuteurs.

Récit n° 2 *Informateur : FRA, LM - italien*

1. bonŝance tie proksime **estis** bona hundo
(heureusement là pas-loin était bon chien)
2. kiu **malpermesis** tion
(qui empêcha cela)
3. **prenante** la katon per la vosto
(en prenant le chat par la queue)

4. kiam la patrino-birdo **revenis** kun mangaĵo por siaj birdetoj
(quand la mère-oiseau revint avec nourriture pour ses oisillons)
5. la kato **estis forfuĝinta postsekvata** de la hundo
(le chat s'était enfui (était) poursuivi du chien)

Le récit n° 2 est produit par un italophone. Ici, à côté des formes simples comme *estis* « était », *malpermesis* « a interdit », *revenis* « est revenu(e) », on trouve un gérondif présent *prenante* « en prenant », et une forme complexe composée du verbe *esti* « être » employé au passé et de deux participes. Le participe *forfuĝinta* « s'était enfui » contient un suffixe **-int-** et se trouve en relation d'antériorité avec l'événement énoncé dans la subordonnée temporelle, et a la valeur du perfectif. Le suffixe **-at-** dans le participe *postsekvata* « poursuivi », à valeur imperfective, sert à exprimer la simultanéité avec l'événement de la subordonnée. Ainsi *Kiam la patrino-birdo revenis kun mangaĵo por siaj birdetoj, la kato estis forfuĝinta postsekvata de la hundo* est interprété comme « Quand la mère-oiseau est revenue, le chat s'était enfui et (était) poursuivi par le chien ».

Le fondateur de la langue a introduit, par souci de régularité, une correspondance entre les verbes conjugués et les participes. D'après Zamenhof, le présent (selon sa terminologie) serait toujours marqué par la voyelle **-a** dans les flexifs des formes verbales, par exemple : *li parolas* « il parle », *parolanta* « parlant », *parolata* « parlé ». Il irait de même pour le passé, marqué par la voyelle **-i**, et le futur, marqué par **-o**. Dans l'absolu, cela reste valable pour les formes simples qui expriment le temps et gomment les différences aspectuelles. Quand aux participes, cette correspondance est illusoire. Dans le corpus analysé, les participes actifs et passifs qui se terminent respectivement par **-inta** et **-ita** ont une valeur perfective, tandis que les participes en **-anta** et **-ata** sont imperfectifs. Le dernier exemple *la kato estis forfuĝinta postsekvata* « le chat s'était enfui et (était) poursuivi » le montre clairement. Une question se pose : quelle est la valeur des participes actifs en **-onta** et des participes passifs en **-ota** dits participes futurs, qui n'ont

pas de correspondances dans les langues de nos informateurs? Dans le corpus, le participe en **-onta** n'apparaît qu'une seule fois avec une valeur de prospectif dans le passé : *La kato estis preskaû atingonta la neston...* « le chat était presque sur le point d'atteindre le nid... », on n'y trouve aucun participe passif futur.

Les italophones utilisent quasiment la totalité des formes verbales existant en espéranto, tandis que les russophones et les francophones se servent d'un nombre plus limité de formes. Néanmoins, dans l'ensemble, les formes simples (**-is**, **-as**) constituent entre 87% et 95% (selon les groupes) du total de toutes les formes verbales utilisées. Les formes composées sont généralement utilisées dans des cas où le contraste aspectuel s'avère nécessaire : pour décrire des actions simultanées, les italophones s'appuient sur la morphologie verbale, alors que les russophones font appel à la préfixation verbale et aux moyens lexicaux.

L'extrait n° 3 est tiré d'un récit produit par un francophone. Cet informateur a atteint le but avec un minimum de moyens. La seule forme en **-is**, dans *kiu alvenis* « qui est arrivé », cumule l'expression du passé, donc du temps, et de l'aspect perfectif et décrit un événement accompli dans le passé (avant le moment de l'énonciation). L'adverbe *finfine* « finalement » donne une précision sur la position d'un événement par rapport à d'autres. Chez les francophones, l'utilisation du présent comme temps de narration est très courante en espéranto et en français.

Récit n° 3 *Informateur : PAT, LM - français*

1. do **estas** tiu bredhundo
(donc (c')est ce berger-chien)
2. kiu **alvenis**
(qui arriva)
3. kaj **mordas** ĝian voston
(et mord sa queue)
4. kaj **forkuras** ĝin finfine
(et le (fait) fuir finalement)
5. do kaj **revenas** la birdino

(donc et revient la (mère)-oiseau)
6. kaj tute trankvile **donas** mangaĵon al infanoj
(et tout tranquillement donne nourriture à enfants)

Bien que le rôle des adverbes temporels ne soit pas discuté ici, les analyses ont été envisagées en tenant compte de l'interaction entre la morphologie verbale et les différents types d'adverbes temporels en espéranto et en LM. Le choix de moyens adverbiaux en espéranto se trouve influencé à la fois par la LM et par les contraintes liées à la morphologie verbale de l'espéranto (Dankova 1998a,b)

Conclusions

Dans le domaine de la temporalité, l'influence de la LM (et ses catégories grammaticalisées) sur la production en espéranto se manifeste dans la conceptualisation du temps et par conséquent dans la sélection et le réarrangement de tous les moyens disponibles, leur configuration et l'attribution de valeurs aspecto-temporelles nécessaires pour son expression dans le texte narratif. Le transfert de fonction affecte l'ensemble des moyens de référence temporelle. Les résultats obtenus apportent des éclaircissements sur des stratégies acquisitionnelles en L2, qui sont plus facilement observables en espéranto que dans une autre langue ayant des normes d'usage plus strictes. Ainsi l'espéranto fournit un terrain d'observation neutre qui permet de tester différents phénomènes liés à la conceptualisation, au transfert et à l'acquisition.

Et la toute dernière conclusion. Dans ce travail, l'espéranto a été traité en tant qu'un phénomène linguistique unique, afin de comprendre et de faire comprendre comment l'espéranto, langue construite mais naturelle, est parlé par ses locuteurs. Nous avons ici quelques réponses aux innombrables *« l'espéranto, comment ça marche? »*.

Bibliographie

DANKOVA, N. (1999). « L'espéranto. De *ça n'a pas marché* à *comment ça marche* ou langue internationale à plusieurs facettes culturelles », *Diálogos Hispánicos* n° 23, p. 439-453.

DANKOVA, N. (1998a). « Transfert. Marquage temporo-aspectuel et adverbes de temps », in L. Diaz & C. Perez (éds) *Views on the Acquisition and Use of a Second Language*, Université Pompeu Fabra, Barcelone, p. 171-176.

DANKOVA, N. (1998b). « Transfert en espéranto. L'influence de la langue maternelle et la morphologie verbale », in T. Carlevaro (éd.) *Domaine de la recherche en linguistique appliquée*, Bellinzona, Hans Dubois, p. 142-167.

DIETRICH R., W.KLEIN et C.NOYAU (éds) (1995). *The Acquisition of Temporality in a Second Language*. Amsterdam, Benjamins.

DUC GONINAZ, M. (1974). « Les influences slaves en espéranto », *Cahiers de Linguistique d'Orientalisme et de Slavistique*, n° 3-4, p. 31-51.

KLEIN, W. (1994). *Time in Language*, London, Routledge.

LEVELT, W. (1987). *Speaking : From Intention to Articulation*, Cambridge, MIT Press.

ZAMENHOF, L. L. (1887). *Fundamento de Esperanto*, Marmande, EFE, 1963.

ZAMENHOF, L. L. (1901). *Lingvaj respondoj*, 6è éd., Marmande, EFE, 1962.

L'évolution de la société vue à travers les mots et les sens nouveaux du Petit Larousse illustré : 1996-2000

Caroline Campeau
Université Laval

Les dictionnaires sont nés en Mésopotamie il y a 5000 ans, soit vers 3500 ans avant J.-C. C'est avec Robert Estienne que la dictionnairique française générale démarre en 1539. Depuis la Renaissance, le dictionnaire est conforme à l'image sociale. Les dictionnaires de langue générale (DLG) sont destinés à la compréhension de la langue et à sa mise en discours oral ou écrit. Ils répertorient principalement des mots de la langue générale (LG). Ce n'est que vers la seconde moitié du XX^{e} siècle que les mots de la langue spécialisée (LSP) comme ceux des domaines scientifiques et techniques apparaissent de plus en plus dans les DLG. Une étude rapide de l'histoire de la lexicographie montre bien que les dictionnaires compilent et décrivent des termes depuis des siècles. De nos jours, on ne peut plus ignorer les termes des langues de spécialité comme ceux du domaine de l'informatique (par exemple *logiciel* et *disque rigide*). Il faut donc les intégrer dans le lexique

général puisque ces termes de connaissances et d'échanges spécialisés touchent le grand public.

Le Petit Larousse Illustré (PLI) existe depuis bientôt un siècle. Il a fait ses débuts en 1905. Au XX^{e} siècle, il y a eu une dizaine de refontes ou de nouvelles éditions. À chaque année, le PLI fait une mise à jour et ajoute des mots à son contenu. Les éditions *Larousse* fournissent à des spécialistes des listes d'ajouts lors de la parution de leur dictionnaire. En utilisant les listes d'ajouts de 1996 à 2000 des nouvelles formes et des nouveaux sens, je vais montrer quels domaines sont en évolution. Mon hypothèse principale est que parmi ces listes d'ajouts, il y a plus de mots des langues de spécialité que de mots utilisés dans la langue générale et qu'il a plus de nouvelles formes que de nouveaux sens ; comme deuxième hypothèse, que le domaine de l'informatique est le plus représentatif si on reste dans l'idée que les dictionnaires récents reflètent la société actuelle.

Le tableau (1) ci-dessous illustre la proportion des mots de la langue générale qui ont fait leur apparition au PL de 1996 à 2000.

(1) Tableau des mots de la langue générale apparus au PLI entre 1996 et 2000

PLI	Nouvelles formes	Nouveaux sens
1996	5	19
1997	1	6
1998	0	0
1999	1	3
2000	5	1
Total	**12**	**29**
Total	**41**	

En 1996, cinq nouvelles formes sont apparues comme *contributeur* « Personne qui participe à », *non-événement* « Événement dont on attendait des informations ou un effet particulier et qui n'a pas la

portée escomptée » et *speeder* « Dépêcher, foncer ». Durant cette même année, 19 nouveaux sens sont aussi apparus dont le nouveau sens du mot *casserole* « Événement, action dont les conséquences négatives nuisent à la réputation », le deuxième sens du verbe *dépoter* « Décharger un véhicule » et le nouveau sens figuré de l'adjectif *volatil* « Très mobile, très fluctuant, instable ». En 1997, seul un adjectif est présent comme nouvelle forme, soit *recomposé* « Famille recomposée ». De plus, six sens additionnels se sont ajoutés comme le sens du nom masculin *lézard* « Difficulté, imprévu, problème », celui du verbe *surfer* « Se laisser porter par une conjoncture favorable ; adapter son comportement aux circonstances » et le sens du verbe *allumer* « Critiquer quelqu'un violemment ». En 1999, seul un verbe est présent comme nouvelle forme, soit le verbe *retoquer* « Rejeter, repousser, refuser ». De plus, en 1999, trois nouveaux sens sont ajoutés soit celui du nom féminin *papesse* « Femme qui jouit d'une grande autorité dans son domaine », le sens figuré du verbe *adouber* « Élever au rang d', reconnaître, consacrer » et le premier sens du nouveau nom *senior* « Qui concerne les plus de cinquante ans ». En 2000, parmi les cinq nouvelles formes, on trouve celles des adjectifs *repositionnable* « Adhésif pouvant être décollé et recollé » et *jargonneux* « Exprimé de façon obscure, incompréhensible » et celle du nom *parentalité* « Fonction de parents, notamment sur les plans juridique, moral et socioculturel ». En 2000, seul le sens nouveau du verbe *booster* est présent « Stipuler, développer, renforcer ». On remarque qu'en 1998, aucun nouveau mot n'est apporté, tant du côté des nouvelles formes que des nouveaux sens. On peut émettre l'hypothèse qu'il n'y a pas eu de refonte complète, mais cela reste à vérifier. Ceci dit, de 1996 à 2000, il a y eu 12 nouvelles entrées lexicales et 29 nouvelles significations, pour un grand total de 41 nouveaux mots en langue générale en cinq ans.

Le tableau (2) qui suit présente les nouveaux termes des langues de spécialité durant les mêmes années, soit de 1996 à 2000.

(2) Tableau des mots des langues de spécialité apparus au PLI entre 1996 et 2000

PLI	Nouvelles formes	Nouveaux sens
1996	51	18
1997	40	21
1998	11	2
1999	10	19
2000	72	21
Total	**184**	**67**
Total	**251**	

En 1996, 51 nouvelles formes ont fait leur apparition au **PL** dont celle du nom *gagne* « Volonté de gagner, de victoire », du nom *karaoké* « Divertissement collectif consistant à chanter sur une musique préenregistrée » et du nom *désocialisation* « Processus manquant quelqu'un, une catégorie de personnes, à ne plus pouvoir participer à la vie sociale, par mise à l'écart prolongée du système productif, impréparation personnelle ou civique, solitude, etc. ». Durant cette même année, 18 nouveaux sens sont apparus. Le verbe *déconnecter* a reçu le sens « Perdre le contact avec la réalité », le verbe *mouliner* a reçu le sens « Traiter des données en grande quantité, en parlant d'un ordinateur » et le nom *dragon* a reçu le sens de « Pays en développement dont l'économie est caractérisée par une forte croissance ». Parmi les 40 nouvelles entrées en 1997 figurent les noms *antiagrégant* « Substance qui s'oppose à l'agrégation des plaquettes dans les vaisseaux sanguins », *adénovirus* « Virus dont le patrimoine génétique est constitué d'une molécule » et *chili* « Piment rouge d'origine mexicaine ». En 1997, il y a aussi eu 21 nouvelles significations dont celle des mots *clic* « Enfoncement puis relâchement rapide du bouton de la souris d'un micro-ordinateur », *audimat* « Taux d'écoute d'une chaîne de télévision ou de radio ; audience » et *évoluer* « Jouer, notamment en compétition ». En 1998, on ajoute 11 nouvelles formes dont l'adjectif *féral* « Se dit d'une espèce domestique retournée à l'état sauvage », du nom *cybercafé* « Café dans lequel sont mis à la

disposition de la clientèle des ordinateurs permettant d'accéder au réseau Internet » et le nom ou l'adjectif *urgentiste* « Se dit d'un médecin qui s'occupe principalement des urgences ». On trouve parmi les deux nouveaux sens celui du nom *oreillette* « Petit récepteur adapté à la forme de l'oreille qui permet d'entendre ce que communique la régie ou de suivre une émission hors du plateau » et du verbe *halluciner* « Ne pas arriver à croire ce qu'on voit, ce qu'on entend, être stupéfait ». En 1999, 10 nouvelles entrées sont ajoutées dont les verbes *rapper* « Chanter ou composer du rap » et *chouiner* « Pleurnicher, geindre, en parlant d'un enfant » et le nom *mél* « Recommandation officielle pour e-mail ». Parmi les 19 nouveaux sens, on voit apparaître un nouveau sens aux noms *toile* « Réseau Internet », *constellation* « Ensemble de satellites de télécommunications placés sur des orbites polaires circulaires, dans des plans différents, de manière à couvrir l'ensemble du globe » et *zen* « Calme, serein, décontracté ». En 2000, on retrouve parmi les nouvelles formes celles d'*algothérapie* « Partie de la phytothérapie qui utilise les algues marines », *antivirus* « Logiciel utilitaire qui détecte et détruit les virus informatiques s'attaquant à la mémoire d'un ordinateur » et *militance* « Activité militante ». On retrouve aussi au PL 2000 les nouvelles significations des noms *veille* « Situation d'un ordinateur en inactivité dont l'alimentation de chauffage de l'écran est suspendue pour réduire sa consommation », *fournisseur* « Société qui assure l'accès à des ordinateurs directement connectés à Internet » et *vulgates* « Idéologie, courant de pensée vulgarisée, à l'usage du plus grand nombre ». Ce simple survol montre bien une présence importante des nouveaux mots des langues de spécialité, soit 184 nouvelles formes et 67 nouveaux sens ce qui donne un grand total de 251 nouveaux mots des langues de spécialité. Si on additionne les entrées nouvelles de la LG et des LSP, on obtient le chiffre de 292 nouveautés intégrées au PL en cinq ans. De ce total, la LG représente 14% et les LSP 86%, soit un rapport de un à six en faveur des technolectes. En tout, on obtient 202 nouvelles formes et 156 nouveaux sens.

Durant les années 1996 à 2000, plus de 78 domaines ont représenté les langues de spécialité. Les domaines les plus importants font partie du grand domaine des sciences et des techniques. Parmi ces domaines, on retrouve ceux des sciences naturelles, de la médecine, des télécommunications et de l'informatique. À ce groupe technolectal, on adjoindra un domaine de sciences humaines : les arts et spectacles. Les domaines qui ont été attitrés aux mots étaient soit déjà marqués dans la définition ou soit évidents grâce à la définition, comme le mot *veille* « Situation d'un ordinateur en inactivité dont l'alimentation de chauffage de l'écran est suspendue pour réduire sa consommation » qui se classe dans le domaine de l'informatique. Toutefois, certains domaines attitrés aux mots peuvent être sujets à discuter.

Le graphique (3) suivant illustre le taux de nouvelles formes par domaine durant cinq ans.

(3) Graphique de la répartition des nouvelles formes par domaines de 1996 à 2000

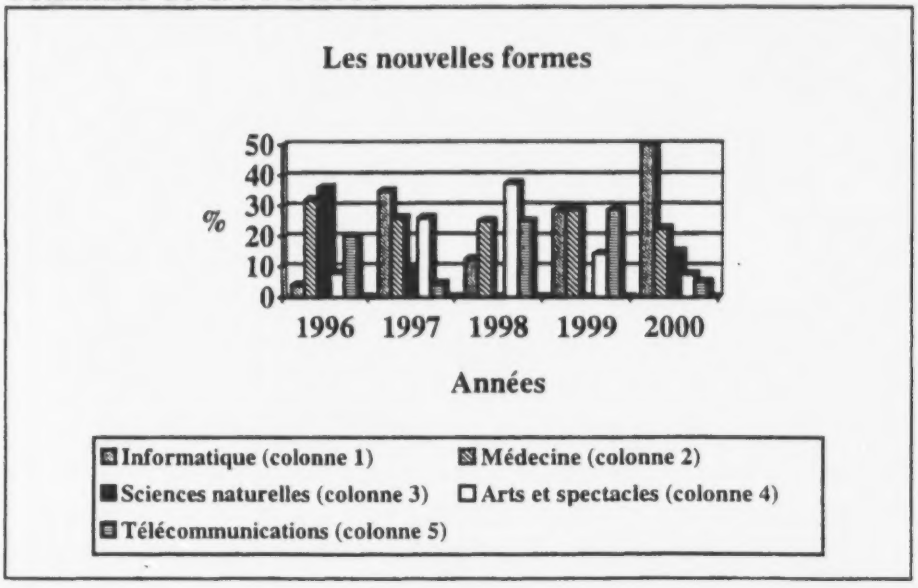

On remarque qu'en 1996, les domaines des sciences naturelles et de la médecine sont en première position avec un pourcentage

respectif de 36% et 32%. Le domaine des télécommunications suit de près avec 20%. On trouve ensuite le domaine des arts et spectacles avec 8% et on termine avec le domaine de l'informatique avec 4%. En 1997, l'informatique prend le dessus avec 34,78% suivi de près par les domaines de la médecine et des arts et spectacles avec 26,09%. On termine avec les domaines des sciences naturelles et des télécommunications qui ont respectivement 8,69% et 4,35%. En 1998, le domaine des arts et spectacles domine avec 37,50%, suivi des domaines des télécommunications et de la médecine avec 25% et on termine avec le domaine de l'informatique avec 12,50%. En 1999, les domaines de l'informatique, de la médecine et des télécommunications sont en première position avec un pourcentage de 28,57% et sont suivis des arts et spectacles avec 14,29%. On remarque qu'en 1998 et en 1999 le domaine des sciences naturelles est absent. En l'an 2000, on a une augmentation assez impressionnante du domaine de l'informatique avec 50%, suivi du domaine de la médecine avec 22,50%. En troisième position, on trouve le domaine des sciences naturelles avec 15%, ensuite le domaine des arts et spectacles avec 7,50% et on termine avec le domaine des télécommunications avec 5%. On peut donc conclure que les mots du domaine de l'informatique prennent de plus en plus de place comme nouvelles entrées dans le PL.

Le quatrième graphique montre les taux de nouvelles significations durant ces mêmes années.

(4) Graphique de la répartition des nouveaux sens par domaines de 1996 à 2000

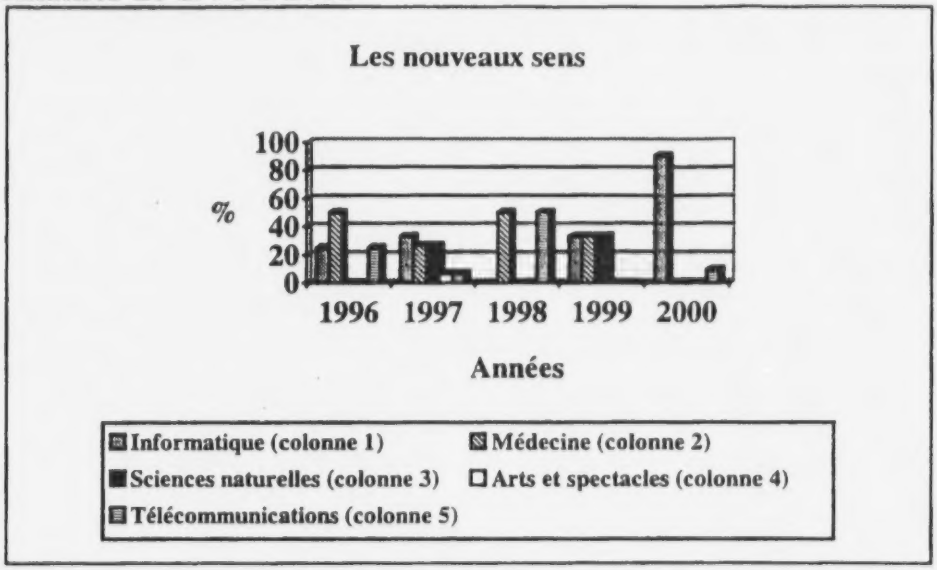

En 1996 c'est le domaine de la médecine qui vient en première position avec 50% suivi des domaines de l'informatique et des télécommunications avec chacun 25%. En 1997, c'est le domaine de l'informatique qui domine avec 33,33% suivi de très près des domaines de la médecine et des sciences naturelles avec 26,67%. Les domaines des arts et spectacles et des télécommunications se trouvent en dernière position avec 6,66%. En 1998, les domaines de la médecine et des télécommunications sont égaux et représentent chacun 50%. En 1999, ce sont les domaines de l'informatique, de la médecine et des sciences naturelles qui se partagent chacun 33,33%. En l'an 2000, le domaine de l'informatique mène avec 90,48% et on termine avec le domaine des télécommunications avec 9,52%. On remarque que le domaine des arts et spectacles est moins important pour les nouveaux sens que pour les nouvelles formes et n'apparaît qu'une fois, soit en 1997. De plus, le domaine des sciences naturelles n'est présent que pour les années 1997 et 1999. Encore une fois, les nouvelles significations du domaine de l'informatique prennent leur place au sein du PL.

Le graphique (5) compile les nouvelles formes et les nouveaux sens des langues de spécialité.

(5) Graphique de la répartition des nouvelles formes par domaines de 1996 à 2000

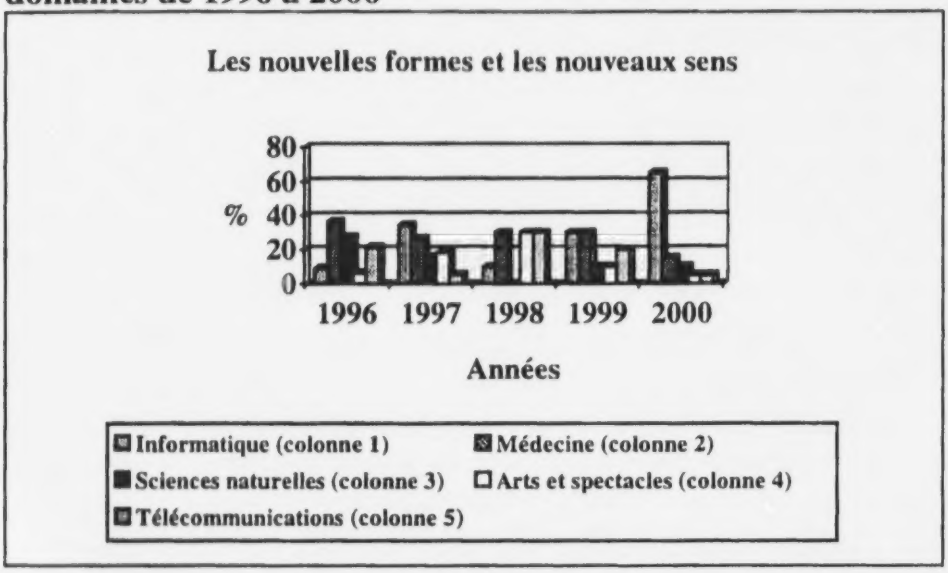

En 1996, c'est encore le domaine de la médecine qui est en première position avec 36,36%, suivi de celui des sciences naturelles qui représente 27,27% et des télécommunications qui représentent 21,22%. On termine avec les domaines de l'informatique avec 9,09% et des arts et spectacles avec 6,06%. En 1997, le domaine de l'informatique prend la relève avec 34,21% suivi de celui de la médecine avec 26,32% et des arts et spectacles avec 18,42%. En dernière position, on retrouve le domaine des sciences naturelles avec 15,79% et des télécommunications avec 5,26%. En 1998, il y a égalité entre les domaines de la médecine, des arts et spectacles et des télécommunications qui ont chacun 30% de nouveautés. Ils sont suivis du domaine de l'informatique qui en a 10% et on remarque que le domaine des sciences naturelles est absent. En 1999, c'est encore le domaine de la médecine qui garde la première position avec 30% à égalité avec le domaine de l'informatique. Ils sont suivis du domaine des télécommunications

avec 20% et on termine avec les domaines des sciences naturelles et des arts et spectacles qui ont chacun 10%. En 2000, le domaine de l'informatique surpasse tous les domaines avec son haut pourcentage de 65%. Il est suivi du domaine de la médecine qui ne représente que 15 % et celui des sciences naturelles qui représente 10%. On complète avec les domaines des arts et spectacles et des télécommunications qui représentent chacun 5%. On ne peut qu'affirmer que les termes spécialisés du domaine de l'informatique font partie du vocabulaire de tous les jours.

Ce bref survol illustre bien que la langue générale est de plus en plus enrichie par des nouvelles conceptions professionnelles qui augmentent sans cesse. Durant les années 60, les termes des industries sont apparus dans les dictionnaires de langue générale, puis les termes des sciences et des techniques au cours des deux décennies suivantes, à la fin du XX^{e} siècle. Les termes de l'informatique font petit à petit leur apparition dans les dictionnaires de langue générale. Comme termes de l'informatique, on trouve *antivirus*, *appelette*, *assembleur*, *assistant*, *CD-Rom*, *clipart*, *cybernaute*, *déboguer*, *déroulant*, *intranet*, *télécharger*, etc. Si l'on tenait compte des retraits de mots dans les dictionnaires, il est évident que la place des technolectes serait encore plus importante. Les modifications des DLG portent surtout sur les vocabulaires socioprofessionnels, ce qui montre bien l'évolution de la société en général, notamment en France et au Québec. Les DLG tentent de maintenir une stabilité dans le langage courant par et pour la société professionnelle.

> De fait, à la conclusion du XX^{e} siècle, le dictionnaire et la société perpétuent ainsi leur complicité séculaire et ils témoignent aussi bien de la culture de l'homme que de ses occupations professionnelles qui lui permettent de vivre et d'accumuler des biens matériels. (Boulanger 1994 : 263)

Bibliographie

BOULANGER, Jean-Claude (1994). L'aménagement du lexique spécialisé dans le dictionnaire de langue. Du prélexicographe au microstructurel, In *Langue et société en contact*, Québec, Université Laval, p.253-265.

Listes des ajouts au Petit Larousse 1996-1997-1998-1999-2000, Paris, Édition Larousse.

Petit Larousse 2000, Larousse multimédia, Microsoft et Windows.

Petit Larousse Illustré 2001 (2000), Paris, Librairie Larousse.

Les verbes de perception en français : une analyse des entrées de dictionnaires

Sophie Piron
Université du Québec à Montréal

Introduction

Cet article s'attache aux différentes significations que les dictionnaires donnent aux verbes-types de perception. L'analyse porte sur le français. Il s'agira d'exposer les sens que chacun de ces verbes possède, mais également d'organiser ces verbes les uns par rapport aux autres, grâce à leur sémantique. La méthodologie utilisée pour cette recherche consiste en un dépouillement des ouvrages lexicographiques de référence. Nous analysons et organisons les données récoltées dans les grands dictionnaires de la langue française.

L'article définit en premier lieu ce que nous nommons *verbes de perception*. Dans la deuxième partie, nous expliquons la méthodologie suivie pour ce travail. L'analyse des entrées de

dictionnaires forme la troisième partie de cette recherche. Nous y présentons les différents champs sémantiques couverts par les verbes retenus ici. Ceci nous permettra de proposer une sorte de carte conceptuelle des verbes analysés. Elle montrera l'intersection qui existe entre ces verbes et le domaine de la compréhension.

Les verbes de perception

Beth Levin, dans son ouvrage *English verb classes and alternations* (1993), propose une classification des verbes anglais. Dans cette taxinomie du lexique verbal anglais, on trouve la classe des verbes de perception. Elle est en fait définie par les quatre sous-classes qui la composent. LEVIN stipule simplement que la majorité de ces verbes peuvent ou non être reliés à une perception sensorielle.

Sa classification des verbes n'est plus fondée pour les sous-classes que sur une analyse syntaxique que nous ne détaillerons pas ici, d'abord parce que nous travaillons sur le français ; ensuite, parce que la perspective de notre analyse est sémantique. Brièvement, d'après LEVIN, le critère syntaxique le plus déterminant concerne la nécessité d'un emploi transitif ou intransitif. L'auteur se base également sur la grammaticalité de différentes constructions.

Dans cet ouvrage, le premier ensemble de verbes de perception est celui des verbes dits de type *voir* (*to detect*, *to discern*, *to feel*, *to hear*, *to notice*, *to see*, *to sense*, *to smell*, *to taste*). Les verbes de type *apercevoir* forment la deuxième catégorie. On y retrouve des verbes tels *to descry*, *to discover*, *to regard*, *to scrutinize*, *to sight*, *to glimpse*, *to eye*, *to savor*, etc. Les verbes de type *scruter* composent la troisième classe des verbes de perception, avec entre autres *to check*, *to sniff*, *to listen*, *to look*, *to gape*, *to glance*. Enfin, la dernière catégorie est constituée par les quelques verbes dits *à stimulus sujet*. Il s'agit de *to feel*, *to look*, *to smell*, *to sound*, *to taste*.

La classification de LEVIN ne clarifie pas dès le départ le concept de la perception. D'autre part, ses critères syntaxico-sémantiques autorisent qu'un même verbe se retrouve dans plusieurs catégories (*to look*, *to feel*, *to taste*, etc.). Enfin le verbe *to touch* est étonnamment classé non pas avec les verbes de perception, mais seulement avec les verbes de contact (*to pinch*, *to kiss*, etc.)

Il faut donc s'entendre sur une définition des verbes de perception. Selon le dictionnaire, la perception est la fonction par laquelle l'esprit, le sujet se représente, pose devant lui les objets. La façon dont nous interprétons ici le mot *perception* est moins large puisqu'elle réfère à la sensation, c'est-à-dire à la faculté d'éprouver les impressions du monde extérieur. Nous entendons donc par *verbes de perception* les verbes qui permettent d'exprimer les différents processus biologiques dont l'être humain dispose pour prendre connaissance d'objets ou d'événements extérieurs. Chaque processus biologique constitue une modalité de sensation. C'est Aristote qui, le premier, identifia les cinq modalités de sensation de l'être humain (*De Anima*). Ces facultés sensorielles sont : la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût.

Les verbes de perception sont donc les verbes qui identifient les cinq facultés sensorielles. On est alors face à un assez vaste ensemble de verbes. Parmi ceux-ci, il faut distinguer ceux qui conceptualisent la signification générique d'un système sensoriel, de ceux qui lui apposent des composantes sémantiques spécifiques.

Ainsi, la sémantique générique verbale de la faculté visuelle est constituée des verbes *voir* et *regarder* ; la faculté auditive, des verbes *entendre* et *écouter* ; la faculté tactile, du verbe *toucher* ; la faculté olfactive, du verbe *sentir* ; et enfin la faculté gustative, du verbe *goûter*. Parmi les verbes ayant une composante sémantique spécifique, on peut citer *apercevoir*, *entrevoir*, *puer*, etc. Dans cet article, seuls sont abordés les verbes génériques.

La méthodologie

Les verbes perceptuels génériques cités ci-dessus sont analysés dans une perspective sémantique. La méthodologie utilisée à cet effet consiste en un dépouillement des ouvrages lexicographiques de référence : *Trésor de la langue française*, *Grand Larousse de la langue française* ainsi que *Le grand Robert de la langue française*. Nous exposons une compilation des notices de ces trois ouvrages. Cette compilation fait abstraction des divisions que les dictionnaires établissent entre les différentes constructions syntaxiques d'un verbe. Ainsi, un dictionnaire va lister le sens de « entrer en contact » d'abord dans la partie de la notice qui correspond à la construction transitive directe du verbe *toucher*, mais aussi dans la partie qui correspond à la construction transitive indirecte. Puisque notre but est d'établir les champs sémantiques que couvrent les verbes de perception, il fallait éliminer cette duplication et regrouper les significations qu'un verbe peut avoir. Enfin, il faut signaler que nous ne prenons en compte que les sens du verbe avec des compléments non figés. Donc, nous ne proposons pas ici d'analyse des verbes de perception dans les locutions.

Après avoir rassemblé les notices concernant chaque verbe, nous avons tenté d'organiser les significations que l'ensemble de ces verbes possèdent. Et ceci dans le but de découvrir les types de significations qu'ils peuvent avoir. Cette analyse permet d'obtenir la carte conceptuelle de l'expression verbale générique de la perception.

Analyse des entrées de dictionnaires

Dans cette section, nous présentons le résultat de la compilation des notices de dictionnaires. Nous avons également regroupé les types de significations des verbes analysés.

Perception d'un stimulus physique par une modalité sensorielle

Ce type de signification constitue l'essence d'un verbe de perception. Le premier sens de ces verbes est la jouissance d'une faculté sensorielle : la capacité à voir, à entendre, etc. Il est étonnant de constater que les verbes *regarder*, *écouter* et *toucher* ne peuvent être employés dans ce cas.

Il ne voit plus.
Il entend mal.
Il ne goûte plus.
Il ne sent plus bien.

*Il n'écoute plus.
*Il ne regarde plus.
*Il ne touche plus.

Par contre, tous les verbes analysés ici signifient l'exercice d'un sens particulier. Il se peut qu'il s'agisse d'une perception tantôt involontaire tantôt volontaire, excepté pour le verbe *écouter* qui ne peut être employé que pour décrire une volition.

Je vois le chien dormir.
Je regarde le chien dormir. (Volontaire)
Regarder ses pieds pour éviter un regard. (On ne cherche pas à voir)
J'entends le voisin jouer du saxophone.
J'écoute le voisin jouer du saxophone. (On cherche à entendre)
Je goûte à 16 heures précises.
Je sens une bonne odeur de chocolat.
Je touche un tissu en soie.

La signification de perception volontaire peut être prolongée en insistant sur la recherche d'une information plus spécifique dans le domaine sensoriel auquel on fait référence. C'est le cas des verbes *goûter* et *sentir* :

Le cuisinier goûte une sauce (*pour savoir s'il y a assez de sel*).
Les spécialistes sentent les différents flacons de parfum (*pour déterminer les composantes du parfum*).

Deux verbes peuvent étendre leur domaine sensoriel et référer à l'exercice d'une autre faculté que celle pour laquelle ils sont initialement prévus. Ainsi *sentir* peut être employé lors de l'usage de la faculté du goût et de celle du toucher. Le verbe *voir* peut lui aussi couvrir un éventail d'autres sens que celui qu'il définit initialement : il peut suppléer *entendre*, *toucher*, *goûter* et *sentir*. Il peut même faire référence à un sens paranormal (le sixième sens).

Sentir une saveur dans la bouche. (Le goût)
Sentir les doigts sur la peau. (Le toucher)
A-t-on jamais rien vu de plus impertinent ? (L'ouïe)
Il faut voir si le tissu n'est pas trop chaud. (Le toucher)
Voyez si ce vin est bon. (Le goût)
Un chien de chasse voit la piste du gibier. (L'odorat)
Une cartomancienne voit dans les cartes. (Sens paranormal)

En plus de pouvoir exprimer une autre faculté sensorielle que la sienne, le verbe *voir* peut également combiner plusieurs de ces facultés. Dans ce cas, il est paraphrasé par « éprouver une sensation physique quelconque ».

Tout un chacun voyant son appétit renaître...

Présence d'un stimulus concret, absence de perception

Ce type de signification s'applique lorsque ce qui peut être perçu appartient au domaine concret, physique. Dans un premier cas de figure, il n'y a aucune activité perceptuelle parce que la sémantique est transposée à des objets. Cette extension du sens ne peut s'appliquer qu'aux seuls verbes *toucher*, *voir* et *regarder*. Ces verbes correspondent en fait aux modalités sensorielles qui imposent une position du corps particulière pour autoriser la perception. En effet, pour exercer la vision, l'être humain doit orienter son regard dans la direction de l'objet à voir ; pour exercer le sens du toucher, il faut être à proximité de l'objet à toucher. Dès lors, la signification de ces facultés peut être transposée à des objets

pour définir des positions relatives à d'autres objets, voire des événements.

Donner sur, être tourné vers. *Cette maison voit sur le jardin.*
Cette façade regarde la rue.
Être le témoin de. *Cette plaine a vu un combat fameux.*
Concerner. *Ceci n'a rien à voir avec ton affaire.*
Concerner. *Cette affaire ne te regarde pas.*
Contact sans mouvement. *Le bureau touche le mur.*

Dans le deuxième cas de figure, la perception n'a pas lieu non plus, mais cette fois pour une autre raison : les verbes conceptualisent une relation avec le monde extérieur qui passe par une modalité sensorielle spécifique, sans pour autant qu'il y ait appréhension du monde grâce à cette modalité. En d'autres mots, le verbe impose un contact physique, mais ne décrit aucunement une perception.

Toucher du piano, toucher du fer. (Habileté)
Toucher (à) une femme. (Avoir des relations charnelles)
Toucher à quelqu'un. (Porter la main sur quelqu'un)
Toucher son adversaire à la tempe. (Frapper)
Où puis-je vous toucher ? (Joindre)
Voir quelqu'un. (Rendre visite, fréquenter)
Voir un homme bien. (Avoir des relations charnelles)
J'ai entendu que vous alliez vous marier. (Apprendre par la rumeur publique)

D'ailleurs, en l'absence de la perception, le schème verbal prend de nombreuses nuances et caractérise les autres éléments qui le composent. *Toucher* propose ainsi des variations sémantiques sur le thème du mouvement (qui cause le contact, c'est-à-dire le stimulus) :

Il l'a touché avec une carabine. (L'intermédiaire)
Le sous-marin a touché le fond. (Terme spatial ou temporel)

Mais aussi à propos du contact :

Le navire a touché le cargo. (Accidentel)
La voiture a touché le cycliste. (Plus ou moins violent)
Touchez là ! Marché conclu ! (Sa signification)

Un verbe perceptuel peut aussi signifier la production ou la présence d'un stimulus perceptuel (une odeur, une saveur), au lieu d'exprimer la perception de celui-ci. Ainsi, le verbe *sentir* peut-il être utilisé au sens de « exhaler, répandre une odeur » et « avoir le goût, la saveur de » (qui peut aussi être utilisé pour *goûter*) :

Un local qui sent le renfermé.
Un vin qui sent le bouchon.
Un vin qui goûte le bouchon.

Présence d'un stimulus abstrait, absence de perception

Cette catégorie est le pendant de la précédente. Cette fois, nous sommes face à un stimulus qui n'est plus physique, dans le sens où il est impossible de le percevoir par un des cinq sens. De toute façon, ici aussi, toute volonté d'appréhension du stimulus est absente. Il devient d'ailleurs difficile de parler de stimulus pour ces verbes. *Voir*, *goûter* et *toucher* présentent ce type de signification où l'on insiste sur des modes d'appréhension ou d'action.

Je voudrais bien la voir mariée. (Savoir, trouver)
Une affaire qui touche le problème de la drogue. (Concerner)
Il a touché ce sujet lors de sa conférence. (Aborder)
Il a touché à mon texte. (Modifier)
Il a touché son héritage. (Recevoir)
Ceci touche à la simplicité. (Avoir le caractère de)
Il a goûté du métier. (Expérimenter, essayer)

Perception d'un stimulus par une faculté non modale

Dans cette catégorie, la perception est effectuée non plus par l'une des cinq modalités sensorielles, mais par une faculté de perception plus générale. Celle-ci permet d'appréhender des sensations qui sont soit externes (un son, une odeur), soit plus abstraites (un sentiment par exemple).

Elle a goûté l'amertume de l'abandon. (Percevoir ce sentiment)
J'ai senti une grande joie. (Éprouver ce sentiment)

L'homme sent son âge. (Avoir conscience)
On sent la gaieté sous chacun de ses mots. (Pressentir)
Ce langage sent trop le poète. (Indiquer, révéler)
Entendre l'herbe pousser.
Il a écouté les condoléances. (Prêter une attention plus ou moins bienveillante)
Vous ne regardez que le plaisir. (Rechercher)
Regarder le danger. (Considérer)
Elle se croyait moins regardée, moins aimée. (Témoigner de l'intérêt à quelqu'un)
Elle a vu la tristesse de sa vie dans un regard. (Percevoir)
On voit bien que vous n'avez pas de goût. (Constater)
Nous ne voyons qu'un seul côté des choses. (Distinguer, se représenter mentalement)
Vous verrez bien comment se déroule la réunion. (Apprendre)
Ce spectacle m'a touché. (Provoquer une impression)

Par-delà la simple appréhension d'un stimulus, les verbes de perception permettent de formuler des phénomènes de compréhension du monde, d'événements particuliers :

Goûter le bruit de la pluie, une œuvre (Trouver le charme, apprécier)
Il sent les poèmes de Hugo. (Apprécier, avoir le sentiment esthétique)
J'entends bien que vous n'êtes pas responsable. (Comprendre, concevoir)
Qu'entendez-vous par ce mot ? (Donner une interprétation)
Entendre l'algèbre. (Bien comprendre)
Écouter les conseils d'un ami. (Accueillir avec faveur)
Il faut bien regarder les conséquences. (Considérer avec soin, examiner)
Voyons un peu notre affaire. (Étudier, examiner)
Je ne vois pas ce qu'elle demande. (Concevoir, saisir par l'intelligence)
Ce livre m'a touché. (Trouver le charme, apprécier)

Conclusion

Nous avons vu les différentes significations que les dictionnaires donnent aux verbes-types de perception (*voir*, *regarder*, *entendre*, *écouter*, *sentir*, *toucher*, *goûter*). Nous avons constaté qu'il y avait plusieurs types de significations possibles : la perception d'un stimulus physique par une modalité sensorielle ; la présence d'un stimulus concret ou abstrait, sans l'intervention de la perception ; et enfin, la perception d'un stimulus par une faculté non modale.

C'est dans cette dernière catégorie que nous voyons l'intersection qui existe entre la perception et la compréhension. Tous ces verbes perceptuels génériques peuvent effectivement prendre le sens de « comprendre, concevoir ». D'ailleurs, sans appréhension préalable du monde extérieur, il ne peut y avoir compréhension de celui-ci. La perception est à l'origine de la compréhension.

Bibliographie

IMBS, Paul (1971). *Trésor de la langue française*, Paris.

LEVIN, Beth (1993). *English verb classes and alternations. A preliminary investigation*, Chicago-London.

MILLER, George A. et JOHNSON-LAIRD, Phillip N. (1976). *Language and perception*, Cambridge.

NIOBEY, Geroges, LAGANE, René et GUILBERT, Louis (éds) (1971). *Grand Larousse de la langue française*, Paris.

ROBERT, Paul et REY, Alain (1990). *Le grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. 2e édition entièrement revue et enrichie*, Paris.

L'Association des étudiants diplômés inscrits en langues et linguistique (AÉDILL) de l'Université Laval organise chaque année, depuis maintenant quinze ans, un colloque permettant aux étudiants-chercheurs de deuxième et troisième cycles de présenter l'état d'avancement de leurs travaux. Il s'agit d'un des colloques étudiants les plus importants dans le domaine de la linguistique. La diversité des communications et la provenance internationale des participants en font un instrument de diffusion de premier plan de la recherche actuelle en linguistique.

FL027180

U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)

NOTICE

REPRODUCTION BASIS

☒ This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket) form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.

☐ This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").